

Zbiór materiałów dotyczących
Polaków we Francji w okresie
II wojny światowej

1941-2012

sygn. 9

Aix-les-Bains 17/2-1941

(1)

Do J. Wielmożnej Pani

Zbigniewy E u b i e Ń s k i e j

w/m.

Komitet Wykonawczy Oficerów i Aspirantów w Aix-les-Bains do opieki nad obozem w Serrières, składa serdeczne podziękowanie Szanownej Pani za Jej pośrednictwem wszystkim tym, którzy ze zrozumieniem celu powzięli myśl, a następnie z prawdziwie młodzień-
czym zapałem, nie szczędząc pracy-wzięli udział w rewji młodych "Wszyscy razem" w dniu 15/II.1941.

W wyniku powyższej akcji fundusz opieki nad obozem w Serrières został znacznie zasilony, a jednocześnie współzycie z naszymi żołnierzami z obozu zostało spopularyzowane i pogłę-
bione.

Członek komitetu

Jan Wiersnowski

Przewodniczący komitetu.

Jan Jędrzejewski

Przewodni (2)

z drugiego posiedzenia Komisji Likwidacyjnej
powołanej przez Szefa Oddziału Inf.-yw. Sztabu Sztabu.
rozkazem z dnia 11.8.1945. Nr 5008/Pom.

5331/A

10/9/45

Komisja stwierdza iż po pierwszym posiedzeniu plenarnym z dnia 14.8.45. odbyło się szereg posiedzeń Komisji w składzie zmniejszonym na których wszystkie wchodzące w zakres prac Komisji zagadnienia zostały szczegółowo i w oparciu o posiadane dokumenty przedyskutowane.

Niniejszym Komisja przedstawia Panu Pułkownikowi swe wnioski. Wnioski te spowodowane są:

- 1/ Powrotem z niewoli i obozów koncentracyjnych około 50 byłych współpracowników Oddziału /Ekspozytur Francja oraz Ekspozytury "300"/, którzy przybywszy na teren Francji czy Anglii, po okresie głównej likwidacji, znaleźli się bez pomocy moralnej i materialnej.
- 2/ Faktem iż poszczególne wnioski składane w swoim czasie Centrali w szeregu spraw dotyczących interesów pracowników wyw.z Francji albo nie były załatwiane, albo też nie nadano im toku urzędowego.
- 3/ Nieporozumieniem dotychczas przez Centralę spraw odznaczeń franc. dla pracowników polskich, czego rezultatem jest iż na 170 odznaczeń przysznanych Francuzom, Polacy otrzymali do dziś dnia zaledwie osiem.

Komisja wysłuchiwała opinii wszystkich szefów kolejnych Ekspozytur za wyjątkiem "Armanda" i zapoznała się z dokumentami. Komisja wyraża przekonanie, że całkowita likwidacja spraw pracowników polskiego wyw. we Francji może być dokonana jedynie w wypadku kompletnego uwzględnienia całości przedstawionych przez Komisję wniosków.

Ale i wówczas mogą jeszcze zaistnieć odcosobnione wypadki do zlikwidowania. Chodzi tu o jednostki, które jak por. Henryk STARCZYŃSKI, z niewoli nie wrócili a o których śmierci dotychczas nie wiadomo.

W ślad za ogólnymi wytycznymi ustalonymi na pierwszym posiedzeniu z dnia 14.8.45. a sformułowanymi w protokole Nr 1, załączonym jako załącznik Nr 1, Komisja przedstawia niniejszym swe wnioski w sprawie zobowiązań moralnych, prawnych i materialnych wobec współpracowników.

I. Zobowiązania moralne wobec b.pracowników wyw. we Francji.

A. Odznaczenia polskie:

W zał.Nr 2. Komisja przedstawia 12 wniosków dodatkowych na odznaczenia pracowników polskich, a w zał. Nr 3 - 27 wniosków na odznaczenie obywateli francuskich, belgijskich i amerykańskich, z czego połowę stanowią nazwiska złożone Komisji przez Pana ppłk. LUBNIAKA.

Powyższe wnioski uzupełniają listę ustaloną przez płk. TERRE, którego decyzję zatwierdzono już przez Szefa Oddziału, zostały przez obecną Komisję w całości respektowane.

Komisja zaznacza, że nie mogła stwierdzić, jaki tok został nadany wnioskowi Komisji płk. TERRE i czy rzeczywiście zostały one wysłane do Wydziału Odznaczeniowego - albowiem śladów wysłania tych wniosków w Kancelarii nie odnaleziono. Komisja opiera się jedynie na stwierdzeniu płk. LANGRISHA, iż wnioski płk. TERRE, w stanie niezmienionym są u podpisu Szefa Oddziału.

B. Odznaczenia brytyjskie:

Komisja uznała opracowane dotychczas listy wniosków za wystarczające i nie wymagające żadnych zmian.

C. Odznaczenia francuskie:

Jak to już zostało w pierwszym protokole Komisji zaznaczone i jak wynika z aktów, wnioski na odznaczenia francuskie dla pracowników polskich służby wyw. we Francji nie zostały nigdy przez Oddział Inf.-Wyw. władzom francuskim przesłane, ani też nie uczyniono dotychczas w tym kierunku konkretnych sugestii.

Zasada wzajemności nie została w żadnym stopniu utrzymana. Na ogólną ilość około 170 polskich odznaczeń - Francuzi odwdzięczyli się zaledwie 8-ma odznaczeniami.

Z powyższych względów Komisja opracowała listę zawierającą około 60 nazwisk b.współpracowników Ekspozytur Wyw. ~~eraż ekspozytur~~ /zał.Nr 5./

W zał.Nr 4 Komisja pozwala sobie przedstawić Panu Pułkownikowi projekt Jego listu do Szefa DGER w sprawie wyżej wymienionych propozycji odznaczeniowych.

Ponadto Komisja przedstawia wniosek by do wyżej wymienionej listy /zał.Nr 5/ zostały dodatkowo dołączone nazwiska oficerów i pracowników Centrali, którzy mieli styczność z pracą terenu francuskiego, włącznie z pracami Komisji Likwidacyjnej na terenie Francji.

D. Odmnaczenia amerykańskie.

Zgodnie z pierwszym protokołem z dnia 14.8.br. Komisja przedstawia Panu Pułkownikowi wniosek o wyjednanie od władz amerykańskich odmaczeń dla pracowników terenowych z polskiej służby wyw. we Francji. Komisja opiera swój wniosek na fakcie iż praca polskiego wyw. we Francji a szczególnie w ostatnim okresie wojny przeciwko Niemcom, była całkowicie wykorzystywana przez Sztab Gen. EISENHOWERA. Ponadto poszczególne placówki Ekspozytury "F.II" były przez okres kampanii francuskiej w ścisłym kontakcie z poszczególnymi sztabami armii amerykańskich dostarczając im cennych informacji a nawet oddając do ich dyspozycji całe ekipy agentów do wysłania na tyły wroga.

Komisja uważa, że w propozycjach do odmaczeń amerykańskich ograniczyć się należy jedynie do pracowników Polaków i że na podstawie wniosków może być wzięta lista wniosków przyjęta już przez władzę brytyjską.

W zał.Nr 6 Komisja przedstawia listę propozycji do odmaczenia amerykańskiego, będącą kopią listy brytyjskiej, sugerując tak jak przy odmaczeniach francuskich iż należałoby do tej listy dołączyć listę pracowników Centrali.

II. Zobowiązania prawne wobec b.pracowników wyw.we Francji.

A. Zaświadczenia o pracy w wywiadzie dla b.jednostek i internowanych w Niemczech.

Komisja stwierdziła, iż szereg pracowników wywiadu, którzy powrócili ostatnio z obozów niemieckich nie otrzymali jeszcze do dnia dzisiejszego zaświadczeń o swej pracy.

Komisja występuje z wnioskiem o udzielenie wszystkim pracownikom wracającym z niewoli ścisłych zaświadczeń wg wzoru załączonego pod Nr 7. W tymże załączniku znajduje się lista imienna pominiętych dotychczas pracowników.

B. Zaświadczenia dla rodzin poległych.

Komisja stwierdza, że rodziny poległych oficerów i pracowników Oddziału nie otrzymały jeszcze żadnych zaświadczeń. Dla nich i dzieci osieroconych przez zmarłych pracowników wywiadu, posiadanie tego rodzaju zaświadczenia będzie miało, szczególnie we Francji, b. duże znaczenie. Komisja przedstawia w zał.Nr 8 wzór dwujęzycznego zaświadczenia dla rodzin poległych z prośbą o zatwierdzenie. Oczywiście dla każdego z rozstrzelanych pracowników zależnie od okoliczności jego śmierci, wystawiane będzie indywidualne zaświadczenie.

C. Zaświadczenie dla wszystkich Polaków b.pracowników wyw. we Francji.

Dotychczas Centrala wychodziła z założenia, iż zaświadczenia pracy wydawane będą jedynie Polakom pracującym w charakterze urzędników cyw. Biorąc pod uwagę, iż większość pracowników wojskowych to oficerowie rezerwy włącznie oficerowie którzy przejdą w czasie najbliższym do rezerwy Komisja przedstawia Panu Pułkownikowi wniosek o rozszerzenie prawa do otrzymywania zaświadczeń na wszystkich wojskowych pracowników służby wyw. we Francji wg. wzoru wydawanego już przez służbę b.pracowników Francuzom /zał.Nr 9/.

D. Prawa kombatancie.

W związku z mającą nastąpić demobilizacją, zachodzi konieczność by władze angielskie potwierdziły /albo przyjęły jeszcze raz do wiadomości / wojskowy charakter polskiego wywiadu prowadzonego na terenie Francji i Kontynentu wogóle.

Niezależnie od tego czy członkowie wywiadu byli osobami wojskowymi czy cywilnymi Centrala wielokrotnie i kategorycznie stwierdziła, że ich praca jest służbą wojskową pierwszej linii.

Komisja prosi Pana Pułkownika o wystąpienie:

- a/ do władz polskich
- b/ do władz angielskich

o przyznanie pełnych praw kombatantów wojska Polskiego na terenie Anglii wszystkim polskim pracownikom wywiadu bez względu na ich dotychczasowy stosunek do wojska oraz dotychczasowe miejsce pracy.

E. Społeczne prawa na terenie Imperium.

Zgodnie z postanowieniami pierwszego posiedzenia Komisji zawartymi w pkt.4. zał.Nr 1., Komisja przedstawia Panu Pułkownikowi wniosek o wszczęcie rozmów z odpowiednimi władzami brytyjskimi celem ułatwienia bądź to nabycia obywatelstwa angielskiego, bądź też innych udogodnień na terenie Imperium /wizy do Kolonii i Dominów/ dla tych pracowników Oddziału Inf.-wyw., którzy, z tych czy innych względów do Kraju mogą nie wrócić.

F. Historia Polskiego Wywiadu we Francji.

Komisja stoi na stanowisku, że powinna być zredagowana jako całość historia polskiego wywiadu we Francji a to zarówno dla aktów Oddziału Inf.-wyw. jak i dla użytku władz brytyjskich i francuskich.

obec tego, iż historia polskiego wywiadu nie nabrała dotychczas cech oficjalnego dokumentu, któryby się znalazł w posiadaniu Anglików czy Francuzów, Komisja wyraża głęboką obawę, by w najbliższych kilku latach cały wysiłek zarówno polskich władz naczelnych jak i polskiego kierownictwa terenowego nie został zapomniany względnie świadomie pominięty. Nie trzeba dopuścić, by w bliskiej przyszłości nawet pracownicy terenowi traktowani być mogli jako kondotjerzy, którzy pracowali na usługach obcego wywiadu.

Komisja nie widzi przeszkód technicznych któreby stały na przeszkodzie opracowaniu tego rodzaju dokumentu, biorąc pod uwagę, iż zasadnicze sprawozdania poszczególnych kierowników wywiadu we Francji zostały już złożone, a więc wymagają jedynie - dla opracowania całości - skoordynowania i ujednolicenia.

W tym też celu Komisja proponuje:

- for Ser*
- 1/ by Szef Oddziału Inf.-yw. wyznaczył, na wniosek Przewodniczącego Komisji, oficera któryby się zajął redagowaniem całości historii z terminem ukończenia pracy dwumiesięcznym.
 - 2/ by powołana została Komisja redakcyjna w składzie identycznym z obecną Komisją likwidacyjną. Obowiązkiem Komisji redakcyjnej byłoby podanie ogólnych wytycznych oraz uzupełnienie i definitywne zatwierdzenie sredagowanej przez wyżej wzmiankowanego oficera historii służby.

G. Sprostowanie błędnego sformułowania Dziennika Rozkazów.

W Dzienniku Rozkazów nadającym polskie odznaczenia bojowe pracownikom wywiadu z terenu Francji, pracownicy ci zostali przez pomyłkę zaszerzegowani jako członkowie P.O.W.N. we Francji.

Komisja uważa sformułowanie to za niesłuszne i krzywdzące i zwraca się do Szefa Oddziału z wnioskiem o przesłanie do sztabu H. G. sprostowania do Dziennika Rozkazów w którym stwierdzone by było iż pracownicy Oddziału Inf.-yw. we Francji odznaczeni zostali za pracę wyw. na terenie Francji. Komisja podaje do wiadomości Panu Pułkownikowi, iż podobne sformułowanie zostało już w Dzienniku Rozkazów użyte przy odznaczeniu pracowników wywiadu z terenu Grecji.

III. Zobowiązania materialne wobec b.pracowników wywiadu we Francji.

W związku z powrotem z więzień i obozów koncentracyjnych niemieckich kilkunastu pracowników Oddziału Inf.-yw. i ze sposobem w jakim zobowiązania Oddziału wobec tych pracowników były na terenie Francji i Londynu wypełniane, Komisja stwierdza:

- 1/ Komisja stwierdza istnienie nie równych materialnych zobowiązań w stosunku do wszystkich pracowników polskiego wywiadu, którzy, z tytułu swej służby, spędzili pewien okres czasu w więzieniach bądź też w obozach koncentracyjnych.
- 2/ Zobowiązania te mają swą podstawę prawną w konkretnych rozkazach Centrali jak też w częściowo już dokonanych regulacjach zaistniałych pretensjach.
- 3/ Komisja stwierdza, iż dotychczasowe załatwienie spraw powracających z niewoli i niewoli było nieodpowiednie i niezgodne z normami prawnymi, albowiem załatwiano sprawy indywidualnie a nawet, w wielu wypadkach, przy wykorzystaniu ciężkiej sytuacji materialnej zainteresowanych.
- 4/ Komisja stwierdza, iż na skutek nieprawidłowego podejścia do prawnie należnych materialnych pretensji powstało zrozumiałe rozgoryczenie wśród osób, które najbardziej ucierpiały, a które czynią odpowiedzialnymi za krzywdę która im się dzieje swych b. szefów terenowych.
- 5/ Komisja stwierdza, że poza krzywdą materialną, powracający z niewoli nie znaleźli w Centrali oparcia moralnego, którego mieli prawo się spodziewać, a przeciwnie odnieśli nie raz wrażenie, iż są kłopotliwymi i niepożądanymi intruzami.
- 6/ Komisja stwierdza, że wracający z niewoli pracownicy Oddziału Inf.-yw. nie byli nawet potraktowani narówni z innymi Polakami przebywającymi z obywatelami niemieckimi, którym dawano ubranie, pomoc lekarską, pomoc w dożywianiu i możliwość konwalescencji.
Jedyną "pomocą" było 5 tys. franków wydawanych przez mjr. SWITKO BRIGGO w Paryżu - i to nie wszystkim.
- 7/ Komisja stwierdza, iż powracający z niewoli znajdują się tak pod względem kondycji fizycznej jak i możliwości materialnych w sytuacji wręcz desperackiej.
Są oni niedożywieni, nie raz owrzodzeni na skutek braku witamin, lub zarazeni skorbutem. Ich dobytek osobisty zginął podczas aresztowania i muszą oni korzystać z przygodnej kolczańskiej pomocy w tak elementarnych potrzebach, jak obuwie, ubranie, lub bielizna.
- 8/ Komisja kategorycznie stwierdza niesprawiedliwość dotychczasowego rozliczenia i rzucenia pretensji finansowych. Komisja zaznacza, że jedyną sprawiedliwą formą rozliczenia jest mechaniczno-matematyczne obliczenie i wypłacenie należności albo we frankach na terenie Francji, albo w Anglii po kursie oficjalnym.

W stosunku do oficerów wywiału wracających z więzień czy obozów należałoby zastosować przewidziane rozkazem M. I. Wojsk. normy pozwalające na przekazanie do Anglii conajmniej trzymiesięcznej gaty terenowej.

9/ Na podstawie uznanych przez nią za jedynie słuszne zasad, Komisja przedstawia Szefowi Oddziału Inf.-yw. listę sum /zał.Nr 10/ które Oddział Inf.-yw. dłużny jest jeszcze swym b.pracownikom wracającym z niewoli.

10/ Komisja wyraża głębokie przekonanie, iż Pan Pułkownik zechce w pełni podzielić stanowisko Komisji, a tym samym rozwiązać stosunek materialny z b.współpracownikami służby, nakazując natychmiastową likwidację ich pieniężnych należności.

Komisja jest przekonana, iż tylko w tym jedynym wypadku będzie mogła być mowa o całkowitej likwidacji spraw Oddziału Inf.-yw. na terenie Francji, likwidacji opartej na zasadach prawa i sprawiedliwości.

sygnat - inf 0.5

1 egz - BIZ

1 egz - SIS1

1 egz - PASC.

[Handwritten signatures and initials]
W. Humberg
WJA.

REDACTION
ADMINISTRATION
PUBLICITE
30, R. de GRAMONT, PARIS
Téléphone : R. CH. 80.63 à 65

LYON : 13, rue Emile Zola.
BORDEAUX : 64, rue du Palais Gallien.
TOULOUSE : 8, rue des Arts.
GRENOBLE : 3, rue Docteur Bailly.

ABONNEMENTS :
6 mois : 95 fr. - 1 an : 180 fr. - de soutien : 250 fr.
Angleterre - Etats-Unis : 1 an 220 francs
Belgique, Luxembourg, Suisse, Espagne : 1 an 210 frs
Changement d'adresse : 10 frs
C. Ch. Postal : Paris 5.023-97



Témoignage Chrétien

Directeur-fondateur : Pierre CHAILLET

Directeur-adjoint : Jean BABOULENE

Rédacteur en chef : J.-P. DUBOIS-DUMEE

Pour un "Etat laïque" LES MINEURS POLONAIS quitteront-ils le Nord de la France?

B IEN des journalistes ont écrit, bien des orateurs ont parlé, des voix se sont fait entendre pour dénoncer, au bon temps le « silence de l'Eglise ». Pourquoi ces mêmes personnages conspiraient-ils aujourd'hui dans le silence quand l'Eglise fait entendre sa voix ? On chercherait en vain, dans la presse parisienne, en dehors, évidemment, de la « Croix » (4 décembre) et de la « France Catholique » (9 décembre), qui en reproduisent le texte, en dehors aussi de quelques rares journaux, un écho, une allusion à la récente déclaration de l'Episcopat français sur les problèmes actuels. Et pourtant la plus élémentaire loyauté exigerait que tous fissent publiquement état d'une réponse à des questions qu'on a portées devant la plus large opinion.

Mais le métier des journalistes est sans doute plus de fomentier l'inquiétude que de l'apaiser. Pour asservir intellectuellement l'esprit du lecteur, le doute est un allié sûr, la vérité qui délivre, la pire ennemie. Or, il s'agit bien dans ce texte vigoureux de nos chefs spirituels, d'un témoignage rendu à la vérité, cette vérité plus nécessaire que le pain quotidien, non seulement à la conscience chrétienne, mais à tous ces hommes de bonne volonté qui cherchent à tracer leur route au travers de circonstances confuses et de doctrines contradictoires.

Au moment où la Constituante inaugure son travail, au moment où s'élabore la structure politique et économique de la nation, l'Eglise se doit de parler et elle le fait. Plus que les autres lois, la constitution de l'Etat « suppose et affirme » toute une conception de la vie de l'homme, de ses devoirs et de ses droits, de sa destinée. Elle commandera demain toute l'évolution des formes de vie sociale, tant des individus que des familles, des groupes de production et des services publics. Elle définira le cadre de cette liberté humaine qui est le fondement même des valeurs spirituelles. Du sens de ce travail juridique dépendra pour une large part le libre épanouissement des âmes ou leur servitude.

Voilà qui autorise, qui oblige

a désormais lier son avenir dans le monde, à celui de la liberté. Nous aurons à revenir sur l'énumération et le contenu de ces

par
J. BABOULENE

droits de l'homme et de la famille qui constituent aujourd'hui la Charge révolutionnaire des chrétiens. Arrêtons-nous pour le moment à la partie de ce programme d'action qui concerne les droits de la société civile, les droits de l'Etat. Brisant une équivoque calamiteuse, celle du cléricalisme, la déclaration de l'Episcopat définit avec force une vérité constructive, la laïcité.

L'Eglise ne doit pas s'immiscer dans les affaires politiques. Sur les problèmes de pure technique concernant les assemblées parlementaires, les rapports des pouvoirs : « ELLE N'A RIEN A DIRE. » Elle laisse la nation libre de déterminer, par l'intermédiaire de ses organes représentatifs, la structure économique en rapport avec l'âge du monde où nous vivons. Elle rejette comme une calomnie l'ambition qu'on lui prête de dominer l'Etat. Mais alors, qu'est-ce qu'un cléricalisme

de la technique politique et économique ». Ensuite et du point de vue chrétien, c'est là sans doute le plus important, la laïcité est l'action positive de l'Etat visant à permettre, dans un pays divisé de croyances le libre exercice de sa religion à chaque citoyen.

Cette conception de la laïcité s'oppose à ce « cléricalisme d'Etat », tout aussi réel que le « cléricalisme d'Eglise », historiquement mêlé à lui, et qui procède de la même démarche criminelle : l'utilisation de l'influence sur les âmes à des fins de domination politique. L'idéal de laïcité que nous avons défini plus haut doit unir les croyants et les incroyants dans une action inlassable pour chasser les deux cléricalismes des structures temporelles de l'Eglise et de l'Etat. En particulier, sur le plan politique, pour bannir tout « système de gouvernement qui imposerait aux fonctionnaires, aux écoliers, à la nation, une conception matérialiste et athée de la vie humaine et de la société » ; pour refuser non seulement à l'Etat, mais aussi à tout parti ou mouvement politique l'usage effroyable de ces techniques de propagande qu'on a justement appelées « viol des foules ». La « métaphysique officielle » dont s'indignait déjà Péguy conduit inévitablement au totalitarisme qui exige le consentement servile des âmes. Nos évêques ont-ils tort de rappeler, déjà, que c'est contre cette servitude que nous avons combattu, que nous avons gagné ?

La laïcité de l'Etat est fondée sur le droit. Définissant le rôle propre de l'Etat dans la défense des citoyens contre toute dictature politico-spirituelle, contre tout despotisme, elle est la règle

du progrès social à laquelle les chrétiens, loin de s'opposer, doivent souscrire avec enthousiasme. Elle est la mise en œuvre, sur le plan temporel, de cette exigence de liberté spirituelle qui est supérieure à toute autorité, qui l'inspire et qui la juge.

A tous les hommes qui portent au cœur l'amour de la liberté, qui en ont fait l'idéal de leur vie, les chrétiens proposent l'union pour la réalisation d'un ETAT VRAIMENT LAIQUE.



LES MINEURS POLONAIS quitteront-ils le Nord de la France?

CE QU'ON A DIT DANS LA PRESSE POLONAISE...
... ET DANS LES MINES DE SILÉSIE

O N ne manque pas d'à-propos dans la nouvelle Pologne. « Kurjer Codzienny » a attendu le passage à Varsovie de la première caravane de journalistes français pour publier les conclusions de la délégation syndicale polonaise sur sa visite dans les mines du Nord.

« Kurjer Codzienny » est l'organe du parti « démocratique ».

Précisons que le parti « démocratique » — tout comme le parti polonais ouvrier, le parti polonais socialiste, le parti paysan — est l'un des quatre partis autorisés, sinon suscités au lendemain de la formation du gouvernement provisoire de Lublin. Quatre étiquettes furent collées sur le même flacon, autrement dit, nul n'ignore dans la nouvelle Pologne que chacun de ces partis est en fait d'obédience communiste.

A la lumière de cette explication, lisons l'article du « Kurjer Codzienny » en date du 21 novembre 1945 :

« Les délégués du travail polonais, venus en France pour prendre part au Congrès mondial des syndicats, ont eu l'occasion de visiter plusieurs agglomérations polonaises et de constater la nostalgie du peuple polonais travaillant en France. Ayant visité plusieurs charbonnages français, Szczesliak, président du syndicat des ouvriers mineurs, a pu constater que presque tous les mineurs polonais en France désirent revenir en Pologne. Interrogés sur ce qui adviendrait de leur fortune en France, ils se sont déclarés prêts à laisser tout, sans un franc d'indemnité, et d'être logés n'importe comment, pourvu qu'ils puissent rentrer et travailler chez eux et pour leurs compatriotes.

par
Georges VERPRAET

Sur le carreau des mines de Silésie

Personnellement, je ne me suis pas livré à une enquête dans le Nord de la France et je n'ai pas mesuré la « nostalgie » des mineurs polonais « qui désirent presque tous revenir en Pologne » comme le prétend M. Szczesliak. Il n'est pas non plus dans mes intentions de baser l'attachement des Polonais émigrés à leur patrie d'adoption, sur les statistiques de mariages franco-polonais ou sur le fait que la plupart de ces mineurs sont sur le sol de France depuis vingt ans, au lendemain de la vague d'immigration de 1923-25.

Mais un ami varsovien m'a fait lire cet article précisément comme je revenais d'une tournée dans le bassin de Haute-Silésie. Sur le carreau des mines de Wujek, j'avais interrogé les mineurs polonais rapatriés de France appartenant au premier convoi. Ils étaient rentrés depuis une quinzaine de jours. Tous ceux que j'ai vus m'ont cependant exprimé leur regret d'avoir

àmes ou leur servitude. Voilà qui autorise, qui oblige l'Eglise à redire explicitement les exigences du droit naturel des personnes, de la famille, de la société.

La condamnation du cléricisme

Tout ce document affirme magnifiquement que le christianisme

"CITOYENS DE SECONDE ZONE"

Depuis le 6 novembre, les 2 millions de déportés et prisonniers attendent que le gouvernement décide du ministre ou de l'organisme national qui les prendra en compte. Le ministre Frenay, cette énorme machine qui fut maintes fois prise au dépourvu par les événements, quelque peu débordée par sa tâche — mais qui, dans l'ensemble, a résolu le problème du rapatriement, le ministre Frenay est mort. Il laisse intacte, ou à peu près, une œuvre immense, capitale pour l'avenir social français : la réintégration des captifs dans les cadres vivants de la nation. Qui va prendre en main ce travail ?

On hésite à croire que de pures questions de dosage politique empêchent seules la solution attendue. La création d'un ministère des « Victimes de la Guerre » prenant en charge, en plus des P. G. et déportés, les sinistrés, les démobilisés et tous les anciens combattants, remettrait, paraît-il, en question l'équilibre savant qui est réalisé au sein du gouvernement entre les trois grands. Quant à la solution qui consistait à remettre en bloc cette charge au ministre de la Population, elle n'est pas, semble-t-il, de tout repos. Le ministre du Travail, M. Croizat, soulevé de nombreuses objections, réclame une part des attributions qui seraient ainsi données à Robert Prigent, l'arbitrage du général de Gaulle ne semble pas encore avoir pleinement dissipé ces querelles. Et pourtant il y a des nécessités urgentes. Des problèmes de justice élémentaire sont à résoudre tout de suite. Une liquidation des situations créées par le rapatriement ne saurait être, dans l'intérêt même du pays, plus longtemps différée. Citons, entre autres questions, celle des soldes de captivité, qui irritent à bon droit les intéressés. Mais il faudrait aussi permettre, cela est beaucoup plus important, aux anciens de camp et aux mutuelles de mener à bien leur mission d'entraide et de secours en débloquent leurs avoirs en marks de camp. Il y a là des sommes économisées et rassemblées dans la misère par des hommes qui pensaient aux femmes et aux enfants de leurs camarades morts dans l'exil. Il faudrait aussi élargir cet absurde délai de trois mois laissés aux rapatriés pour faire reconnaître, après leur retour, les maladies et les infirmités qui les empêchent aujourd'hui de gagner leur pain et celui de leurs familles. Tout cela, aussi bien que la nécessité de pourvoir à l'assistance médicale temporaire des malades, constitue un ensemble de revendications pures de toute démagogie et dont le bien-fondé n'est discuté par personne. Ceci doit être, de toute urgence, réglé par la double action gouvernementale et législative. On aura alors débarrassé le terrain devant le vrai et problème prisonnier. Ce problème ne relève pas d'un seul ministère, ni d'un organisme officiel quelconque. Il relève de tous ceux qui ont aujourd'hui, en France, une autorité effective dans la vie professionnelle, les organisations sociales, les municipalités, les mouvements de pensée et les partis politiques. Il s'agit pour eux de dire explicitement aux prisonniers et déportés, dont la masse immense reste encore inemployée, indécise et finalement découragée : « Venez travailler avec nous ! » Deux millions d'hommes attendent du pays qu'il fasse appel à eux. Cet appel converge encore toutes les chances d'être entendu — ses données chancées !

T. C.

prête de dominer l'Etat. Mais alors, qu'est-ce qu'un cléricisme qu'on lui jette à la face ? ce spectre usé brandi devant les masses : une terreur qu'elle repousse une attitude qu'elle condamne. Toute « immixtion du clergé dans le domaine politique de l'Etat », toute « tendance » d'une quelconque société spirituelle « à se servir des pouvoirs publics pour satisfaire sa volonté de domination » sont, l'une et l'autre, irrévocablement définies comme ANTI-CHRETIENNES.

Voici donc le cléricisme condamné. Voici le chrétien non seulement autorisé, mais en conscience obligé, à le pourchasser jusque dans ses retranchements extrêmes. Voici le chrétien tenu de faire sienne une conception parfaitement claire de la laïcité, de collaborer à sa mise en œuvre dans les institutions.

Qu'est-ce que la laïcité ?

La laïcité, c'est d'abord « l'autonomie souveraine de l'Etat » dans le domaine temporel, son droit de gouverner, et de gouverner seul, « l'organisation politique, judiciaire, administrative, fiscale, militaire de la société et, d'une manière générale, tout ce qui relève

de la vie politique, spirituelle, sociale tout despotisme, elle est la règle

LA POLITIQUE RELIGIEUSE DE TITO

UN mot d'ordre inspire et justifie la politique de la Yougoslavie nouvelle : l'Eglise contre le peuple. Nous avons vu que la persécution, sous ses formes les plus sornnoises ou les plus violentes, s'est déchaînée contre l'Eglise serbe orthodoxe et que cette Eglise reste assez fidèle à son Maître et à ses traditions pour se refuser avec dignité au jeu dégradant de la servilité.

La persécution s'est abattue de façon encore plus radicale sur l'Eglise catholique. Les Slovènes et les Croates subissent un martyre dont il importe que le monde civilisé prenne conscience. Jusqu'ici les journaux suisses, anglais ou américains nous avaient fait pressentir le drame qui se déroule derrière le rideau de fer du régime Tito. Dans une conférence au Centre d'études de politique internationale, M. Albert Mousset, de retour de Belgrade, a répondu à ce propos, qu'il n'y avait pas, qu'il ne pouvait pas y avoir de persécution en Yougoslavie, et que l'on voulait éviter absolument toutes les difficultés de ce genre.

Un reportage d'Action — ne va pas qui veut en Yougoslavie — nous laissait entendre que le nouvel Etat populaire devait se défendre contre ses ennemis de l'intérieur, qu'il le faisait avec une « modération exemplaire », qu'un élément de l'opposition avait d'ailleurs scandaleusement profité de cette indulgence, à savoir l'Eglise catholique. « Si quelque chose doit nous étonner, c'est bien que sous la « terreur » de Tito, l'Eglise catholique ait pu faire lire dans toutes les églises de Yougoslavie une lettre pastorale qui était une critique violente du gouvernement et un appel à la rébellion. » Dont acte. Les communistes d'Ac-

tion, qui ont connu comme nous et avec nous dans la clandestinité les rigueurs d'une législation d'exception, se scandalisent de cette fidélité de la conscience à une loi qui juge celle des Etats, comme si ce n'était pas l'ultime recours de la victime contre son bourreau.

Le Témoignage Chrétien a publié durant trois ans, sous les menaces de la police, de semblables protestations : on pouvait alors enchaîner les corps, on ne parvenait pas à baillonner les consciences. Et ce fut l'honneur de la Résistance d'avoir préféré la torture et la mort aux complaisances du silence et de la peur.

Devons-nous taire aujourd'hui les souffrances de nos frères serbes, croates ou slovènes, parce que l'O.Z. N.A. remplace la Gestapo, parce que les camps de concentration ne s'appellent plus Dachau ou Beisen, mais Kolschewie et Popovitcha ? A Bjelovar, 100.000 paysans croates sont condamnés à la mort lente, si la Croix-Rouge ne parvient pas à y pénétrer mieux qu'à Mauthausen, quand il sera trop tard et quand le monde civilisé n'aura d'autre conso-

lation que d'instituer un nouveau et ridicule procès de Nuremberg. Devons-nous garder un silence complaisant, parce que l'idéologie totalitaire, responsable de ces violences et de ces crimes, ne s'inspire plus du racisme hitlérien mais du communisme athée ? Nous posons franchement la question à tous ceux qui ont lutté et souffert pour que le monde ne voie plus jamais cela.

Oh ! sans doute, ceux dont la conscience est morte ou ne réagit plus que sur ordre, garderont le silence ou lanceront les slogans faciles dont le jacobinisme et l'hitlérisme n'ont pas dégoûté toutes les âmes. « Il ne manquera pas de sophistes, écrivait hier Bernanos dans sa fameuse Lettre aux Anglais, pour établir que la collectivité ayant défini une fois pour toutes le Bien et le Mal, est libre qui lui obéit et esclave qui lui résiste. Mon Dieu, ce sont là des théories qui nous sont déjà familières; elles ont rallié au nazisme les masses de la démocratie allemande. Sous quelle plume, dans quelle bouche les retrouverai-je demain ? »

PIERRE CHAILLET, S.J.

Extraits de la lettre pastorale des Evêques catholiques de Yougoslavie

La fin de la guerre a apporté de grands et profonds changements dans tous les domaines de la vie. Nous avons vu s'écrouler sous nos yeux tout ce qui constituait les fondements de notre vie quotidienne. L'Etat a reçu un nouveau nom : la « Yougoslavie démocratique et fédérale ». La législation, les fondements même sur lesquels l'Etat

repose ont été bouleversés. On désire évidemment avoir le moins de choses communes avec le passé : l'administration, la justice, l'enseignement, sont animés d'un nouvel esprit révolutionnaire.

Il n'est pas du ressort de l'Eglise catholique de donner à ses fidèles des directives sur la manière dont ils doivent régler les questions nationales et économiques, du moins tant que les solutions adoptées sauvegardent les principes généraux de moralité qui engagent tous les hommes. Dans les problèmes purement politiques, l'Eglise s'en tient à l'enseignement de son fondateur : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » Ce principe, elle l'applique à tous les peuples et dans tous les pays. Elle embrasse tous les peuples d'un même amour, car elle voit en chaque homme un frère racheté par le sang du même Christ. Elle a à cœur avant tout, le bien spirituel de ses fidèles ; ce bien, elle le recherche et en a souci dans toutes les formes de la vie politique et économique que chaque nation choisit librement. C'est ce son de votre bien spirituel à vous tous, nos très chers frères, qui nous inspire, à l'heure où nous vous adressons notre première lettre pastorale dans la Yougoslavie démocratique et fédérale. De ce bien spirituel, nous portons devant Dieu la lourde responsabilité...

Un anniversaire oublié

Le 13 décembre amène le quatrième centenaire de l'ouverture du concile de Trente. C'est une grande date. Les participants anglicans des Conversations de Malines reconnaissent volontiers qu'à Trente l'Eglise romaine s'était vraiment réformée. Nous vivons encore de l'œuvre poursuivie alors au milieu de bien des difficultés. On peut difficilement mettre trop haut l'effort de la rénovation catholique au XVI^e siècle ; effort qui, pour ne pas s'identifier sans plus à l'œuvre du concile, n'en a pas moins trouvé en lui son appui et sa formule.

Mais que ce concile est venu trop tard ! 1545 ! Il y avait un siècle et demi qu'inlassablement la chrétienté réclamait une réforme de l'Eglise « en sa tête et en ses membres ». Et à cet appel obsédant, il n'avait été répondu que par des mesures inefficaces ou des changements de détail. On avait réformé la « Daterie Apostolique », modifié le statut de pauvreté des ordres mendiants, légiféré sur des questions d'observation ou d'administration...

A ce monde en mal de renouvellement, au sein duquel les grandes découvertes éveillaient un appétit d'invention et de rajeunissement, c'est tout ce qu'on trouvait à dire ? L'horloge de l'Eglise retardait sur le mouvement des esprits. Quand le concile de Trente s'ouvre, sans hâte d'ailleurs et sans un grand parti de régénération chez beaucoup de ses membres, Luther n'a plus que deux mois à vivre ; voici trente ans qu'il réclamait un concile de réforme, et l'édition de ses œuvres s'ouvre par un sermon rédigé pour une telle assemblée : le texte est de 1512.

Les historiens catholiques plaident les circonstances atténuantes, les Papes du XV^e siècle ont été plus pressés. Il fallait raffermir la constitution interne de l'Eglise, ébranlée par le grand schisme et par les théories conciliaires ; aviser au danger turc ; assurer l'indépendance du Saint-Siège par celle de l'Etat pontifical ; accueillir et modérer à la fois

l'humanisme et la renaissance des arts... Il y a du vrai en tout cela. Mais de quel poids sont les circonstances atténuantes quand on n'a pas su éviter la tragédie ? Tout cela ne peut ni ne doit énerver la sévère, mais salutaire leçon, que nous pouvons recevoir des faits.

Ceux qui sont responsables d'un ordre n'aiment pas les mises en question. Même quand cet ordre s'avère inadapté ou suranné, ou corrompu. La nouveauté apparaît toujours dangereuse et les réformistes importuns, voire inquiétants. En fait, l'impatience des réformistes risque souvent de tout gâter. Elle ne tient pas compte des délais nécessaires pour qu'une transformation profonde ne fasse pas éclater l'organisme, pour qu'une réforme s'opère sans rupture. La sagesse populaire sait pourtant que le mieux est l'ennemi du bien. L'Eglise est délibérément pour le bien et n'accueille volontiers, de mieux, que celui qui édifie plus qu'il ne risque de démolir.

Mais on ne peut réclamer des réformateurs qu'ils ne soient pas trop impatientes, qu'en demandant parallèlement aux gardiens de la tradition de ne pas être, eux, trop patients ; d'être sensibles à la pression de revendications qui n'exploseront, un jour, que pour avoir été trop longtemps comprimées ; de joindre au sentiment des délais de Dieu et de la vie celui de l'urgence des be-

LA SEMAINE PROCHAINE
dans notre numéro spécial de
Six pages
Noël
VOUS LIREZ :
Un article de DANIEL-ROPS,
Un conte de Noël,
Le début de deux grandes enquêtes :
Les communautés chrétiennes vivantes,
Les mineurs délinquants
et
notre page entièrement consacrée à la JEUNESSE

étaient rentrés depuis une quinzaine de jours. Tous ceux que j'ai vus m'ont cependant exprimé leur regret d'avoir quitté la France et manifesté le désir de la regagner, régulièrement ou non.

« Il faut souligner que les syndicats et les partis politiques en France ont de grandes difficultés à surmonter puisque le capital français occupe toujours une position dominante et touche huit francs sur chaque tonne de charbon.

« Quant au ravitaillement, le marché libre est inexistant en France. Il existe, par contre, un marché noir. Les rations et les prix officiels des denrées sont à peu près les mêmes qu'en Pologne. Toutefois, le standard de vie du mineur français est en général un peu plus élevé que celui du mineur polonais, mais ceci tient à ce qu'en France, chaque ouvrier est en même temps cultivateur, étant propriétaire d'un bout de champ et d'un petit jardin. D'ailleurs, la France n'a pas traversé une terreur d'occupation comparable à celle de la Pologne.

« Les milieux compétents devraient mettre à profit ce désir du retour ma-

étaient rentrés depuis une quinzaine de jours. Tous ceux que j'ai vus m'ont cependant exprimé leur regret d'avoir quitté la France et manifesté le désir de la regagner, régulièrement ou non.

Ces mineurs ne partagent pas du tout le point de vue de M. Szczesliak sur le fait que « les réalisations des syndicats français ne sont nullement comparables au succès remporté par les associations professionnelles polonaises » (pluriel assez singulier pour désigner le syndicat unique).

(LIRE LA SUITE PAGE 2.)



— Mardi 18 décembre 1945 à 18 h. 15 —
AU TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN
30, rue de Gramont PARIS (2^e)
CONFÉRENCE DE M. André CORBEAU
— Choses vues et entendues —
en Tchécoslovaquie Nouvelle

(LIRE LA SUITE PAGE 2.)

DE CI...

LA POLITIQUE religieuse de Tito

... DE LA

Les barbares avec nous...

« L'Ecole Laique » du 22 novembre 1945, propose à ses élèves une curieuse leçon d'histoire accommodée au goût du jour. Voici ce qu'y pouvaient lire les élèves de nos

« Clovis battit les Burgondes, puis écrasa les Visigoths. La victoire de Clovis, c'est la victoire des évêques. En soutenant Clovis, les évêques avaient installé en Gaule les barbares les plus primitifs, c'est pourquoi la période de deux cent cinquante ans qui s'écoula après la mort de Clovis, la période mérovingienne, est une époque de grande barbarie. »

Nous n'avons pas protesté auprès de « L'Ecole Laique »... on nous aurait peut-être répondu qu'il s'agissait de Vichyssois notoires... Sait-on jamais ?

Histoire vraie

En ce temps-là, une sécheresse persistante désolait la région d'Avignon. La ville avait pour maire un Juif de bonne volonté, nommé M. Bédarides. C'était au lendemain de la séparation de l'Eglise et de l'Etat et les processions sur la voie publique étaient interdites. Or, il y a en Avignon les reliques d'une vierge miraculeuse, auxquelles on attribue le pouvoir d'accomplir des miracles.

M. Bédarides réunit le Conseil

municipal et dit aux conseillers : « Messieurs, il n'y a qu'une chose à faire pour vaincre la sécheresse. Nous allons sortir en procession les reliques de la Vierge. Il n'y a que moi qui puisse faire cela, parce qu'on ne pourra pas m'accuser de cléricalisme. »

Aussitôt dit que fait. On promena les reliques de la Vierge à travers les rues de la cité. M. Bédarides suivait la procession... et la pluie se mit à tomber !

Avis à nos ministres !

Les autobus en panne

Différentes informations parues dans la presse ont affirmé que 2.500 pneumatiques avaient été cédés par le gouvernement britannique au gouvernement français pour être mis à la disposition de la compagnie du Métropolitain qui se proposait de mettre en service mille autobus supplémentaires.

La commission mixte des transports du Conseil général de la Seine vient de préciser que, sur ce contingent, 368 pneus sont parvenus en France jusqu'à ce jour, et que, sur ce total, quatre pneus seulement sont de dimension appropriée aux besoins des autobus parisiens.

Ce fait, évidemment, rendra difficile l'exécution à la date prévue du projet de mise en service des mille autobus supplémentaires. On envisagerait, paraît-il, la mise en fabrication de nouveaux autobus pouvant s'adapter aux pneumatiques reçus. Rien n'est encore prévu pour le maintien ou le remplacement des tickets d'autobus actuellement en circulation...

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Nous avons, à plusieurs reprises, insisté par écrit pour qu'il nous fût possible d'exposer aux autorités compétentes le point de vue de l'Eglise dans toutes les questions que la vie du nouvel Etat avait posées pour le catholicisme. Nous n'avons jamais eu en vue dans toutes ces démarches, que le bien général. Cependant, malgré notre bonne volonté et nos instances, les événements ont pris un autre cours.

Si nous considérons le développement des faits, la position où a été réduite l'Eglise et les inestimables valeurs spirituelles qui, pour des millions de fidèles sont en jeu, nous sentons le devoir d'exposer ouvertement toutes les difficultés et toutes les misères dans lesquelles se trouve aujourd'hui l'Eglise catholique.

501 victimes

Avant tout, très chers fidèles, nous sommes contristés et inquiets du sort pénible et cruel de beaucoup de prêtres, les pasteurs de vos âmes.

Déjà, un grand nombre de prêtres ont péri pendant la guerre tant par les faits de guerre que par les condamnations des autorités militaires et civiles qui étaient alors au pouvoir. Mais, quand les opérations militaires ont pris fin, les condamnations des prêtres catholiques n'ont pas cessé pour autant. D'après nos renseignements, le nombre des victimes est de 243 morts, 169 internés dans les prisons ou les camps, 89 disparus, soit un total de 501 victimes.

A ce nombre, il faut ajouter 19 séminaristes mis à mort, trois

frères convers et quatre religieuses. C'est un chiffre que l'Histoire des peuples balkaniques n'a jamais enregistré, si haut qu'on remonte dans le cours des siècles.

Et ce qui est le plus pénible, c'est qu'on a refusé à des prêtres et religieux, comme à des centaines et à des milliers d'autres victimes civiles, ce qui est permis dans les pays civilisés aux pirates criminels : la réception des derniers sacrements.

Les tribunaux qui ont prononcé des condamnations à mort ont procédé d'une façon expéditive et sommaire ; les prévenus n'ont pas eu le plus souvent quel chef d'accusation avait été porté contre eux avant la séance où ils furent jugés ; la plupart du temps, ils n'ont pas eu la possibilité de se défendre suivant les formes de la procédure, c'est-à-dire en citant des témoins et avec l'assistance d'un avocat.

L'opinion publique honnête et

arrachée aux mains des catholiques. Celles de Mostar, Sibenik, Maribor et Sarajevo ont subi le même sort. On agit ainsi de façon systématique, d'après un plan arrêté d'avance. Et cependant, la liberté de la presse est, pour l'Eglise catholique, une question d'ouï-dire le bien spirituel d'un grand nombre d'âmes. Comment la presse catholique pourra-t-elle vivre quand lui auront été enlevés les fonds, les imprimeries et jusqu'au papier ?

Les conditions ne sont pas plus favorables pour les séminaires que l'Eglise a construits, et qu'elle entretient au prix des plus lourds sacrifices.

Vaines interventions

Tres chers fidèles, notre sollicitude ne s'est pas limitée aux besoins directs de l'Eglise, de ses établissements et de ses prêtres. Connaissant les souffrances et les peines de tant de nos diocésains,

L'EGLISE CATHOLIQUE ET L'ETAT YOUGOSLAVE

impartiale est donc en droit de dénier, à ces condamnations de prêtres à mort, la caractéristique essentielle d'une décision judiciaire : la justice.

Qui peut prouver que tant de prêtres catholiques condamnés sont vraiment des criminels qui méritent la mort ? Qui peut dire que tous ceux-là ont été des « égorgeurs » ? Ainsi, un monastère franciscain de Chiroki-Brez, tous les religieux présents dans le couvent ont été mis à mort — ils étaient vingt-huit — quoique aucun d'eux n'ait jamais tenu un fusil et encore moins n'ait combattu contre les troupes nationales libératrices, comme on les en a accusés faussement. Et, nous pouvons l'ajouter : quoique presque tous fussent connus comme adversaires de l'idéologie fasciste.

C'est au nom de la justice éternelle que nous élevons la voix devant vous tous, nos chers fidèles, non seulement pour prendre la défense de ces prêtres condamnés, mais pour défendre aussi la mémoire de ces milliers et milliers d'autres victimes, vos enfants et vos frères, qui, comme vos prêtres ont été condamnés à mort sans avoir pu présenter aucune défense, contrairement à ce que tout Etat civilisé permet.

Liberté de la presse ?

De la centaine de publications diverses que la presse catholique possédait avant la guerre, pas une ne paraît aujourd'hui. Quand nous avons demandé l'autorisation de les faire paraître, tous les motifs possibles ont été mis en avant pour prétexter un refus. On objecte le manque de papier. Or, du seul

nous avons fait tout ce que nous pouvions pour alléger leur sort dans ces jours d'épreuves et de crises. Ainsi, nous sommes intervenus, à diverses reprises, verbalement et par écrit, auprès des autorités compétentes pour obtenir la grâce des condamnés à mort. Nous avons demandé avec insistance, qu'on leur accorde, aux derniers moments les consolations de la religion. Nous avons sollicité pour les parents de ceux qui ont été exécutés, le droit de connaître le lieu de la sépulture. Tous ces services, nous les avons aussi rendus à la demande des familles des malheureuses victimes des luttes fratricides sous le régime des précédentes occupations militaires.

Pour ceux qui ont été internés dans les camps de concentration, nous avons demandé qu'on améliore les conditions de vie, qu'ils aient le droit de recevoir la nourriture et que les familles soient renseignées sur le lieu de leur internement. Nous sommes intervenus pour que ceux dont la culpabilité n'est pas démontrée soient relâchés le plus tôt possible à la liberté.

Nous avons attiré l'attention sur le cas de tant d'intellectuels restés sans emploi, et qui ne sont pas en état de gagner le pain de chaque jour pour eux et pour leur famille.

A tous ceux qui nous en ont priés, nous avons cherché, dans la mesure de nos forces, à venir en aide, n'ayant en vue que le précepte de la charité chrétienne et le droit à la justice. Nous n'avons jamais considéré quelle était l'opinion politique de chacun, pas plus

l'Etat et le peuple. Cette paix, nous est plus nécessaire aujourd'hui que jamais ; mais nous sommes convaincus que l'apaisement et la guérison des plaies de la guerre ne pourront être réalisés que par le respect de la foi et de la morale chrétienne. C'est pourquoi, nous ne nous laisserons pas arrêter par les attaques injustes ni par les fausses accusations selon lesquelles nous aidons la réaction et les ennemis du peuple.

Nous sommes avec le peuple, et nous sauvegardons ses plus précieuses valeurs, héritage indétruite de ses ancêtres : sa foi, son honnêteté et son désir de vivre libre chez eux et en union et affection avec tous les citoyens de cet Etat, sans faire de différence pour la religion ou la nationalité.

Aussi demandons-nous (et jamais à aucun prix, nous ne cessons de le faire) la liberté entière pour la presse catholique, la liberté pour l'enseignement de la religion dans toutes les classes des écoles primaires et secondaires, la liberté pour l'action catholique charitable, la liberté entière de la personne humaine, et le respect de ses droits inaliénables, le plein respect pour le mariage chrétien, le retour à l'Eglise des établissements et institutions qui lui ont été ravis.

Ce n'est qu'à ces conditions que la situation pourra redevenir normale dans notre Etat et qu'une paix intérieure durable y sera rétablie (1).

(1) Le texte de cette lettre paraît dans le prochain fascicule des « Cahiers du Monde Nouveau ».

Une maison bien chauffée Précisions dangereuses

« La Liberté de Normandie » du 24 novembre, publie ce qui suit :

« Un incendie à La Festa. Ce matin vers 10 h. 30, les pensionnaires de « La Festa » étaient réveillés en sursaut. Le feu avait pris dans la maison. On suppose que le sinistre a été causé par la chaudière du chauffage central... »

Quand on saura que « La Festa » est une maison de tolérance de Caen, et que dans cette ville dévastée, d'innombrables foyers ne peuvent encore être chauffés cet hiver, on conclura sans peine...

Le chauffage central est-il réservé aux seules maisons de plaisir ?

Notre confrère : « Combat », a publié, un charmant article intitulé :

« Chaque mois la police arrête à Paris, cinq ou six rats d'église... »

Son auteur est admirablement renseigné sur le sujet et il révèle tous les trucs de ce métier, un des plus lucratifs, paraît-il, et un des moins dangereux. On nous dévoile ainsi qu'il y a trois techniques usuelles : Poiseau, le jone et l'épingle de nourrice et comme force détails sont aimablement fournis, nul doute que grâce à ces précieux renseignements, de nombreuses vocations s'éveillent...

Invasions

La commission de l'Agriculture, l'autre jour, les appels des députés algériens qui venaient d'apprendre l'arrivée de forts contingents de sauterelles dans le Sud oranais.

Un délégué nord-africain voulut à tout prix établir un parallèle entre ce fléau et l'invasion allemande. « Qui s'écriait-il, « il faut à tout prix éviter le retour des invasions. En France, vous avez les Allemands, chez nous il y a les sauterelles. C'est la même chose. »

On lui accorde que les criquets sont verts et qu'ils dévorent tout sur leur passage, mais tout de même...

Une pensée opportune

Un commis-voyageur s'était arrêté pour déjeuner dans une petite auberge, de campagne, un grand crucifix était pendu au mur.

A la fin du repas, hélas ! on lui présenta une véritable note de marché noir.

Le commis-voyageur, machinalement, leva les yeux vers le crucifix et eut un petit rire sarcastique.

— Pourquoi riez-vous ? s'informa l'hôtelier intrigué.

— Hé ! répondit son malheureux client, c'est parce que je viens de penser brusquement combien mon repas serait meilleur marché si c'était Lui qui avait fait mon addition.

LA SEMAINE DANS LE MONDE

La France et les Trois

Nous désespérons pas d'arriver un jour prochain à un règlement général des problèmes internationaux. On s'entend d'abord à deux et c'est l'accord économique anglo-américain ; voici maintenant que les ministres des Affaires étrangères des « Trois Grands » vont se réunir à Moscou. On envisage ensuite une entrevue à quatre au sujet du problème allemand, peut-être une rencontre à cinq pour examiner la situation en Extrême-Orient, enfin un concile de onze puissances lorsque sera convoqué le Conseil de Sécurité. Il n'y a pas à dire : la paix est en marche.

Mais que peut-on bien dire à trois, si l'on écarte les questions où la France et la Chine sont intéressées ? M. Bevin ne part à Moscou qu'avec la ferme intention de ne rien débattre et surtout de ne rien conclure sur un point qui touche la France. Il semble alors qu'il faille voir dans cette nouvelle conférence des Trois l'intention américaine de sonder les Russes sur leurs intentions réelles. Confrontation mutuelle, effort en vue d'un rapprochement de points de vue qui n'ont fait que s'éloigner depuis quelques semaines : telles paraissent être les raisons de cet échange d'idées. Notons seulement qu'après avoir

des éventuelles sanctions militaires contre un Etat délinquant. L'approbation du Congrès ne sera exigée que pour déterminer le nombre et la nature des troupes qui devront intervenir. L'attitude que traduit cette loi marque un recul incontestable de l'isolationnisme, la victoire de la politique de Roosevelt, la volonté américaine de prendre ses responsabilités dans la nouvelle organisation internationale.

La position extérieure de la France vient de faire l'objet de plusieurs déclarations autorisées. Tandis que notre ministre de l'Intérieur soulignait l'importance que revêt pour nous un règlement satisfaisant de problèmes allemands, M. Bidault, tout en écartant l'épouvantail du bloc occidental, affirme le droit qu'a la France de s'entendre avec ses voisins et de discuter avec eux des ententes régionales telles qu'elles sont prévues et

d'influencer comme acquiescés et déjà, on bien se basera-t-on sur la leçon des élections récentes en Europe centrale, afin de définir une conception de démocratie valable pour tous ?

Il semble que le changement de la politique anglaise vis-à-vis de la Grèce ainsi que la liberté dans laquelle s'est opérée la consultation populaire en Hongrie et en Autriche constituent des signes incontestables de détente. Aussi bien, n'est-ce pas là le point névralgique, il s'agit d'entendre avec le sud-est de l'Europe, atteindre les cousins du Moyen-Orient et nous

Les mineurs polonais

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'affirmation du président du syndicat des ouvriers mineurs en Pologne est d'ailleurs en contradiction formelle avec l'aveu contenu dans les lignes suivantes : « Le standard de vie du mineur français est en général un peu plus élevé que celui du mineur polonais ». Encore ne sommes-nous pas d'accord sur les qualificatifs « un peu » ou « en général » et croyons-nous à l'insuffisance de l'argument « du petit jardin ». Pour le mineur du Nord, le standard de vie est nettement plus élevé. Sans doute celui-ci subit-il le marché noir. Mais ici, vous jouez sur les mots, monsieur Szczesliak. Bien sûr, existe chez vous le marché libre, mais le kilo de pain y coûte 30 zlotys (1) alors que le salaire du mineur est fixé en moyenne à 3.000 zlotys complétés par quelques prestations en nature. C'est d'ailleurs le mineur qui bénéficie du salaire le plus élevé dans l'industrie.

dans un lamentable état physique et technique et que vous recourez à une fraction importante de la main-d'œuvre féminine (j'ai vu des femmes qui préfèrent pousser les berlines à 40 zlotys par jour plutôt que de rester comme dactylos dans un bureau à 600 zlotys par mois). Nous savons que les paysans évacués de l'Est montrent un enthousiasme très mitigé pour descendre au fond de la mine malgré les sensibles avantages matériels qu'on leur propose. Nous savons aussi que les meilleurs de vos éléments trouveront la mort dans les camps de concentration aux côtés des sept millions de patriotes polonais inscrits au martyrologe de la Pologne.

transport sont tout de même plus qu'un argument diplomatique et ce n'est pas notre faute à nous si plus de cent mille de nos wagons, emportés par les Allemands n'ont pu encore être récupérés.

Georges VERPRAET.

(1) Zloty : 1 franc (taux de change officiel).

POUR VOTRE CONFORT
Chauffe-eau électrique à accumulation
Réchauds 2 feux - Chauffiers électriques.
Tous les appareils électro-ménagers.

LA TECHNIQUE MODERNE
81, rue Réaumur, Paris (2^e).

Disponible de suite

des Trois l'Internationale américaine de sonder les Russes sur leurs intentions réelles. Confrontation mutuelle, effort en vue d'un rapprochement de points de vue qui n'ont fait que s'éloigner depuis quelques semaines : telles paraissent être les raisons de cet échange d'idées. Notons seulement qu'après avoir affirmé leur volonté de s'associer aux accords de Potsdam, les Américains s'en réclament pour justifier cette réunion tripartite.

Nous avons relevé que l'attitude britannique nous était favorable. Il est intéressant également de savoir qu'à Berlin, Montgomery et Joukov s'apposent à un gouvernement central de l'Allemagne qui serait organisé sans l'agrément de la France. Le désir qu'a le gouvernement anglais de conclure un accord avec la France montre déjà que l'on a besoin de nous outre-Manche. L'anniversaire du traité franco-soviétique, la présence à Moscou d'une mission économique française, l'absence d'antagonisme national entre l'U. R. S. S. et la France, autant de facteurs qui devraient inciter le gouvernement soviétique à saisir l'opportunité que que notre pays retrouve dans le monde d'aujourd'hui.

Constatera-t-on une répartition

la Grèce ainsi que la liberté dans laquelle s'est opérée la consultation populaire en Hongrie et en Autriche constituent des signes incontestables de détente. Aussi bien, n'est-ce pas là le point névralgique. Il nous faut descendre vers le sud-est de l'Europe, atteindre les confins du Moyen-Orient et nous discernons alors une Turquie inquiète, un monde arabe en effervescence. Il est significatif que la République ottomane n'ait pas encore démobilisé un seul homme depuis la fin de la guerre. La dénonciation du pacte de non-agression qu'elle avait avec la Russie, l'ébauche de mouvements séparatistes encouragés par Moscou, l'incertitude qui règne encore quant au futur régime des Détroits, tout cela commande l'inquiétude des Turcs, la vigilance des Anglais, l'attente des Américains. Le silence des Russes. Cependant, l'on perçoit jusqu'à Moscou, le grondement confus des communautés juive, arabe et chrétienne dans le Levant, les mouvements insurrectionnels qui travaillent l'Iran.

Tandis que se multiplient les difficultés qui barrent la route de la paix, nous avons tendance à prêter une moindre attention aux signes de réconfort qui éclairent l'horizon. L'avenir proche nous fait parfois perdre de vue des perspectives plus éloignées et consolantes. Ainsi faut-il saluer comme un événement capital ce vote par le Sénat des Etats-Unis, du texte qui définit les pouvoirs du délégué américain au Conseil de Sécurité. Celui-ci pourra engager son pays et décider de son propre chef la participation de troupes américaines.

De la centaine de publications diverses que la presse catholique possédait avant la guerre, pas une ne paraît aujourd'hui. Quand nous avons demandé l'autorisation de les faire paraître, tous les motifs possibles ont été mis en avant pour prétexter un refus. On objecte le manque de papier. Or, du seul palais de l'archevêché à Zagreb, on a emporté plusieurs wagons de papier destiné à la presse catholique. Les imprimeries catholiques ont été, pour la plupart fermées et tout le travail leur est rendu impossible. A Zagreb, l'imprimerie a été confisquée et ne nous a été rendue qu'il y a quelques jours à peine, sur nos protestations. La grande imprimerie catholique de Lioubliane a été

Pouvons-nous partager sans réserve, l'optimisme du chef du gouvernement lorsqu'il envisage une stabilisation prochaine du franc, des prix et des salaires ? Nous aurions mauvaise grâce à ne pas être aussi confiants dans l'avenir, mais nous serions plus coupables encore en nous abandonnant à l'euphorie. Des économies paraissent indispensables : aura-t-on le courage de les opérer ? Le budget de la Défense nationale reste considérable et celui de l'éducation nationale très modeste : qui ne voit le paradoxe que ce contraste nous offre ? S'il convient de ne pas négliger l'armée qui défend le pays, il est plus impérieux aujourd'hui de songer d'abord à la famille qui le peuple, à l'école qui l'instruit, aux moyens de production qui l'enrichissent.

Pierre DOURNES.

Si nous n'avons pas réussi dans les cas les plus graves, la faute ne nous incombe point : nous souffrons dans notre cœur de n'avoir pas pu apporter le secours là où il était le plus nécessaire et où il y avait le plus de larmes à sécher.

"Sésame"
Offrez un Sésame
Offrez un Sésame...
Offrez un Sésame...
Offrez un Sésame...

Nous demandons...
En vous faisant cet exposé, très chers fidèles, nous n'avons pas eu le désir de susciter la lutte contre le gouvernement de cet Etat ; la lutte, nous ne la cherchons pas et ne l'avons jamais cherchée. Nos pensées ont été toujours dirigées vers la paix, vers l'accord entre

liak. Bien sur, existe chez vous le marché libre, mais le kilo de pain y coûte 30 zlotys (1) alors que le salaire du mineur est fixé en moyenne à 3.000 zlotys complétés par quelques prestations en nature. C'est d'ailleurs le mineur qui bénéficie du salaire le plus élevé dans l'échelle des professions : un professeur de faculté dépense rarement 2.000 zlotys. M. Minc reconnaissait devant moi que le standard de vie de l'ouvrier polonais avait baissé de 40 0/0 depuis la guerre.

Un peu de loyauté s. v. p.

La vérité, elle est tout entière dans la dernière ligne de ce tissu de mensonges : « Les charbonnages polonais ont besoin de main-d'œuvre ».

Nous savons, monsieur Szczesliak, que la Pologne a désormais une certaine de puits à exploiter, presque tous intacts, dont 7 dans le bassin cravoynien, 10 dans le bassin Dabrovie, 16 en Silésie, 7 en Basse-Silésie, dans les territoires que la Pologne reprend sur l'Allemagne en compensation des terres perdues à l'Est.

Nous savons qu'au moment de l'organisation de l'administration polonaise, les équipes de mineurs étaient inférieures à 50 0/0 du nombre d'avant guerre et que la qualité de ces mineurs était encore plus faible que leur quantité. Nous savons, pour les avoir vus à l'œuvre, que vous êtes obligés d'employer un grand nombre de prisonniers de guerre allemands

Nous savons qu'il est demeurés de déportés polonais qui refusent de quitter la zone anglaise d'occupation pour rentrer chez eux, de même que nous n'ignorons pas qu'il se trouve d'excellents techniciens parmi les six millions de Polonais en terre étrangère, notamment parmi les 200.000 hommes enrôlés dans l'armée Anders formée en Italie ou dans l'armée Matzecks constituée en Hollande.

Nous savons que le charbon reste notre grande monnaie d'échanges internationaux et que vos obligations envers la Russie sont de 5 millions de tonnes. Ce chiffre nous a été communiqué par M. Minc. Un ingénieur en chef des mines m'a précisé de son côté que la moitié des convois charbonniers prenaient la route de l'Est.

Tout ceci, nous le savons parfaitement, monsieur Szczesliak, votre gouvernement nous a obligamment conviés à enquêter sur les problèmes et les difficultés auxquels se heurte votre malheureux pays. Dites-le alors loyalement, sans recourir à des arguments spécieux. Sans encourager un tel exode préjudiciable pour les mines françaises, le gouvernement français n'a jamais fait obstacle au rapatriement de vos émigrés. Vos compatriotes prennent leur décision en toute liberté. Et s'ils doivent abandonner ou céder leurs biens avant de partir, vous n'ignorez pas que les difficultés de

Disponible de suite
LE BLOC METAL 41
2.607 frs
Appareil moulé sous pression en un seul bloc garantissant par sa rigidité tous les organes principaux
Format 6x9
Objectif Anastigmat
Berthiot F/4,5
Pose en 1/25 temps
Instantané du 25^{ème}
ou 150^{ème} de seconde
Livraison à votre adresse
PHOTO RAYLU
8, Avenue de la Gde Armée, PARIS

PROJECTION FIXE
Enseignement Religieux et Général
Récréatifs
Libération de Paris, Oradour, etc.
Films et Appareils
Catalogue sur demande
FIXUS - FILMS
1, Villa Eug.-Leblanc, Paris
Représentants demandés

ACHETEZ LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX

FONDS DE COMMERCE
Coiffeur mixte parfumerie, Banlieue Nord, 2 salons, logt. : 3 p., cuis., s. bains, tr. b. plac., part. ét. 400.000.
Alimentation générale, Vin, Bière, Nord, belle bout., logt. 3 p., cuis., 25 hectos bière p. sem. Vin 800 inacr. A faire rare : 1.200.000 francs.
Electricité-Radio banlieue Nord, magasin, ar-magasin, cuis., 200.000. Pâtisseries 15^{ème} arrond. 4.000 inscrits, Boutique et cuisine, 500.000 francs.
Cabinets d'affaires Paris, banlieue, province. De 200.000 à 3 millions.
EDRIC, 49, RUE DE ROME.
EUROPE : 34-33.

Votre mise en plus tiendra
SCHAMPOING MARCEL
VITTE LIBRE PARTOUT

PETITES ANNONCES

DONS, 90 fr. la ligne. Patronage catholique serait heureux et lect. faisaient don piano pr séances récréat. Urg. Ecr. Sr. Saint-Sébastien, Gernignovilla (E.-et-L.).
SITUATION, 90 fr. la ligne. Fonctionnaire agriculture rech. grosse régie propr. rurale exploitée ou à rem. en valeur. Ecrire au journal.
OCCASIONS, 90 fr. la ligne. Achat chevaux et démolitions (postiches exceptés), 6, rue Main-d'Or (119), Rou. 43-23, fermé le samedi, et 3, rue du Balgneron (18^{ème}), samedi de 13 à 17 h.
DIVERS, 90 fr. la ligne. CINEMAS muets et parlants 9 mm. 5 et 16 mm. Etabliss. Nicaise, à Epervy (Marne).

LE PROBLÈME ALLEMAND

REVUE DE LA PRESSE

HUIT mois après la capitulation de l'Allemagne, la question du sort à réserver à ce pays risque encore de jeter la discorde entre les alliés, plus précisément entre les Anglo-Saxons et la France. Pour éviter le marasme intérieur en Allemagne, les Etats-Unis, suivis bon gré mal gré par Londres, proposent d'instituer une administration centrale à Berlin.

La France soutient son point de vue avec fermeté : elle refuse son adhésion à toute centralisation, tant que n'aura pas été fixé le statut de la Ruhr et de la Rhénanie excluant ces régions de l'administration centrale.

ACHETEZ LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX

ARMAGNAC RYST de haut parage
CONDOM-GERs

Sur quoi, M. Byrnes accuse notre pays de faire obstruction à la politique alliée en usant du droit de veto. Et d'envisager alors de supprimer ce droit et de passer outre à l'opposition française.

Il s'en faut que la politique de Washington soit unanimement acceptée par l'opinion anglo-saxonne. Mais, journaux seulement le bien-fondé de la thèse française.

Le NEW YORK POST écrit : « Il y a une tendance à attribuer l'échec ou l'absence d'une politique pour l'occupation de l'Allemagne uniquement à l'obstruction faite par la France... Nous craignons qu'une vue claire du problème allemand ne révèle que nous n'avons pas une véritable politique d'occupation et que la France vient à propos servir de bouc émissaire pour couvrir notre manque de politique. »

Quant au PARIS POST il déclare : « La position des Français est justifiée. La Russie est probablement aujourd'hui une très grande puissance, je ne peux pas comprendre pourquoi la sécurité de la Russie contre une reprise future de l'agression de l'Allemagne devrait être considérée comme plus urgente ou plus désirable que la sécurité française. »

Même son de cloche dans le TIMES. Quelles sont donc les raisons profondes qui guident les dirigeants anglo-saxons ? Elles sont de quatre ordres : idéologique, politique, économique et financier.

Les meilleurs sentiments, écrit Louis Marin dans LA NATION, concourent à obnubilier l'esprit des Anglais et des Américains dans leur attitude vis-à-vis des Allemands : « La sympathie envers les persécutés ou ceux qui paraissent l'être hantera toujours le cœur des descendants des passagers de la « Fleur de Mai » : — croyant chercher abri pour leur foi vers les terres d'exil, au delà de l'Atlantique. De même, ce sens de l'humain, qui a posé

si souvent l'Anglais à un pacifisme mystique et, par réaction, à des déceptions brutales ; de même le sentiment chevaleresque et sportif à la fois, de relever l'ennemi vaincu ; belles vertus en elles-mêmes, mais qui, mal appliquées, sont susceptibles de renouveler les guerres. »

L'ORDRE, de son côté, insiste sur les raisons politiques et économiques ; on souligne, dit-il, dans les milieux anglo-saxons que « l'internationalisation de la Ruhr pose

avant tout le problème de la participation russe au contrôle du Rhin. Or, les Etats-Unis peuvent redouter de ce fait un précédent fâcheux pour la suite des discussions engagées relativement au partage du contrôle sur le Japon. Quant à la politique anglaise, l'éventualité de voir l'influence soviétique se rapprocher, davantage de l'Ouest, c'est-à-dire des hautes britanniques, lui est encore moins sympathique. D'autre part, l'Amérique n'a pour

le moment pas d'intérêt à laisser s'établir une exploitation rationnelle des ressources minérales de la Ruhr. Le gouvernement des U.S.A. réclame un abaissement général des tarifs douaniers dans le monde. Il ne peut, dans cet ordre d'idées, être concilié à favoriser une répartition permanente du combustible industriel, propre à aider les pays de l'Europe occidentale à s'orienter vers l'autarcie économique. Enfin, l'Angleterre elle-même vise à reprendre son rôle ancien d'exportatrice de charbon, et alors, pourquoi contribuerait-elle à se créer une concurrence redoutable sur le continent ? »

Dans le même journal L'ORDRE, Em. Buré, faisant état d'un article retentissant de La Guardia publié dans PARIS-PRESSE, craint que la politique américaine ne subisse l'influence du capitalisme américain :

« Il faut craindre que les magnats de l'industrie et du négoce américains qui ont aidé Hitler ne courent après leurs capitaux et confondent défense nationale et défense capitaliste, n'usent de l'influence considérable qu'ils exercent à la Maison Blanche pour précipiter la restauration d'une Allemagne qui, sous le masque démocratique, servirait à même de poursuivre le grand rêve pangermaniste dont le peuple allemand ne cessera de goûter le charme enchanteur que s'il y est contraint. »

Il nous plaît de voir les choses aussi franchement dites. Tel est bien le danger, en effet : fournir aux Allemands l'espoir et l'occasion d'une revanche.

Ce danger, M. Schumann le dénonce encore dans L'AUBE : « En réalité, les ruines de l'Allemagne et l'éroulement du nazisme constituent d'ores et déjà, un décor de théâtre derrière lequel le Reich reconstruit sa substance. C'est-à-dire sa puissance d'agression. Faute de pouvoir, cette fois, faire mitié, l'Allemand s'efforce de faire illu-

Apprenez à PARLER ANGLAIS RAPIDEMENT FACILEMENT PAR LINGUAPHONE

H. G. WELLS
AUTEUR DE LA GUERRE DES HOMMES, A ÉCRIT :
« Vous avez rendu possible, avec une dépense et sans professeur, à un élève attentif, de comprendre une langue étrangère lorsqu'on la parle et de la parler complètement. »
« Rien de semblable n'a jamais été possible auparavant. »

DÉMONSTRATION TOUS LES JOURS
ESSAI GRATUIT SUR DEMANDE
VENEZ demander une première leçon gratuite ou TÉLÉPHONEZ à ELYSÉES 30-74 ou ÉCRIVEZ pour recevoir la brochure de renseignements Service E. K.
Si vous habitez Paris, venez de 9 heures à midi ou de 14 heures à 18 heures (sauf le samedi après-midi) demander une démonstration, véritable première leçon gratuite. Vous pourrez emporter votre cours d'anglais soit à titre définitif, soit, si vous le désirez, à l'essai pour huit jours, sans aucun frais.
LINGUAPHONE
INSTITUT DE LANGUES
12, rue Lincoln (Champs-Élysées), Paris (VIII^{ème})

Immenses GARDE-MEUBLES BAILLY
10, PLACE SAINT-SULPICE
TELEPH. DANTON 71-30

Imperméables Vestes de chasse Canadiennes
TOUS VÊTEMENTS DE SPORT
SPECIAL CAMPING
16 Boul. VOLTAIRE
PARIS, XII^{ème}

Qualité
ADHÉSINE
COLLEZ papiers, photos, étoffes avec ADHÉSINE
ca colle
ADHÉSINE la colle blanche parfumée
FABRICATION LORÉCOR

Portant promotion et nomination dans
l'Ordre de la LEGION D'HONNEUR.

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE

Vu le rapport du Ministre des Affaires Etrangères

Vu l'ordonnance du 3 Juin 1944 portant institution du Comité Français
de la Libération Nationale, ensemble les ordonnances du 3 Juin et
4 Septembre 1944

Vu le décret du 20 Juillet 1944 relatif aux décorations françaises
décernées à des militaires étrangers

D E C R E T E

ARTICLE 1er- Est nommé dans l'Ordre de la Légion d'Honneur "Pour ser-
vices exceptionnels rendus à la RESISTANCE FRANCAISE"

AU GRADE DE CHEVALIER
(avec attribution de la CROIX DE GUERRE AVEC PALME)

l'Enseigne de Vaisseau de 1ère cl. Léon SLIWINSKI de
la Marine Polonaise

ARTICLE 2.- Le Ministre des Affaires Etrangères est chargé de l'exé-
cution du présent décret

PARIS, le 20 Mai 1945

Par le Gouvernement Provisoire de la
République Française
Le Ministre des Affaires Etrangères
P.I. JEANNENEY

signé : DE GAULLE

LE MINISTRE DE LA GUERRE
signé : DIETHELM

MINISTERE DES ARMEES
Forces Françaises Combattantes
de l'Intérieur

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Paris, le 18 Septembre 1946.

Le Général BONNEAU
Délégué Général F.F.C.I.
P.O. Le Capitaine BOLLEAU

GRANDE CHANCELLERIE

de la
LÉGION D'HONNEUR

Bureau
du
Secrétariat Général

94

LE GRAND CHANCELIER DE LA LEGION D'HONNEUR,

Vu l'article unique de la loi du 17 Juillet 1928;

Vu la demande formulée par M. SLIWINSKI, Léon,
Chevalier de la Légion d'Honneur du 20 Mai 1945, en vue
d'être autorisé à se faire recevoir dans l'Ordre au
titre français;

Le Conseil de l'Ordre entendu,

D E C I D E :

M. SLIWINSKI, ci-dessus qualifié, est autorisé à
se faire recevoir dans l'Ordre au titre français.

Paris, le 11 Mars 1948

Signé : Général DASSAULT



22 b-

Je certifie par la présente, que Mr. le Lieut. Ing. KONSTANTY WOLOSIEWICZ a été envoyé par l'État Major de la Résistance Polonaise (l'Armée Secrète en Pologne occupée) en Février 1940 pour me faire parvenir les plans de l'offensive allemande en France, obtenus par les membres de la dite Armée Secrète.

Après avoir franchi clandestinement la frontière surveillée d'une façon rigoureuse par les Allemands, Mr. K. Wolosiewicz a réussi de s'acquitter heureusement de sa mission dangereuse.

Il arriva au mois de mars 1940 en France où résidait à cette époque le Gouvernement Polonais en Exil dont j'étais le Ministre chargé de l'organisation de la Résistance Polonaise et Commandant en Chef de l'Armée Secrète.

Ces documents d'une importance extrême ont été portés à la connaissance du Gouvernement Français par le General Sikorski President du Conseil des Ministres Polonais.

Arundel, Quebec, Canada

9 decembre 1950

General Kazimierz Sosnkowski

(Gen. Kazimierz Sosnkowski)

Drogi Panie Leonie,

Przedewszystkiem zechcą Państwo przyjąć najserdeczniejsze nasze życzenia
Wesołych Świąt i wszelkiej pomyślności oraz powodzenia w Nowym Roku 1951.

Bardzo Panu dziękuję za miły list Pański i wysoce ciekawą przesyłkę, którą
studiowałem w wolnych chwilach. Piękną robotę wówczas robiliście. W studjum
historycznym¹ jest jedna nieścisłość, na którą już swego czasu zwracałem uwagę
Wicka². To są początki wywiadu we Francji, co tam Wicek wypisał, to poezja, prawda
natomiast jest następująca:

Tudora³ spotkałem u Skowrońskiego⁴ w początkach października 1940⁵ i była mowa
"fachowa" o możliwościach pracy o ile miałoby się szyfr, - aparat nadawczy z
pianistą i pieniądze.

Ja to wszystko miałem - tzn. w dniu 30.IX spotkałem w Grenoble u p. Appencellera
który przyjechał z Szwajcarii i wręczył mi szyfr, przywieziony z Anglii dla mnie, o
czym byłem powiadomiony i dlatego do Grenoble po niego pojechałem. Szyfr ten
oddałem Tudorowi do dyspozycji. Teraz co do aparatu i pianisty. Był w Vichy dawny
aparat nadawczy do Ambasady i jej operator pan Dulęba. Nasz minister, p.
Frankowski, gdy mu mówiłem o uruchomieniu aparatu wyraźnie odmówił z
przeżeniem, mówiąc co by było gdyby..., i był bardzo rad gdy ja zająłem się
Dulębą, kierując go wraz z aparatem do Marsylii, gdzie zamierzałem go użyć dla
siebie. Po rozmowie z Tudorem, oddałem go mu do pracy wywiadu. A co się tyczy
pieniędzy to miałem S 5000⁶ jako zaczątek z pieniędzy na ewakuację - czego ślad jest
w książkach rachunkowych (tak samo jak po Pańskim aresztowaniu otworzyłem
kredyt p. Zb. Morawskiemu⁷).

Otóż to są początki pracy w Marsylii - myślę że ten faktyczny stan rzeczy może Pana
zainteresować, - było to w październiku (1940) w pierwszej jego połowie w czasie
gdy Pan był w Nicei.

Tyle co do historii.

Co do nas to chwilowo jesteśmy w Londynie gdzie po załatwieniu formalności i wiz
czekamy na miejsca na okręcie by dołączyć do syna w Australii, na razie do Sydney.
Co tam robić będziemy, - czy kupimy znowu fermę, czy coś innego zaczniemy w
mieście, jeszcze nie wiemy. Trzeba wpieryw zobaczyć jakie warunki na miejscu
zastaniemy. Qui vivra verra. Po ciężkiej pracy na fermie, którą jakoś przez 2,5 lat
przetrzyaliśmy, żadnej roboty nie boimy się.

Zechce Pan ucałować rączki Mamusi, żona przesyła wiele bardzo uprzejmych i
serdecznych wyrazów dla Drogich Państwa, Ojcu proszę przekazać zapewnienie
mego prawdziwego szacunku, dłoń Pańską, kochany Panie Leonie ściskam gorąco
zawsze życzliwy

Juljusz Kleeberg

1. Dotyczy przedstawionego już przeze mnie władzom francuskim studium historycznego napisanego na moją prośbę przez W. Jordan Rozwadowskiego w 1946 roku nie przeznaczonego do publikacji, które zostało zmodyfikowane i bez upoważnienia opublikowane w "Revue Historique des Armées", n° 4, 1952.

2. "Wicek", to Wincenty Jordan Rozwadowski, adiutant generała Kleeberga w sieci F2, pseudo "Pascal", zastępca i później następca L. Sliwińskiego na czele tej sieci.

3. "Tudor" to pseudonim majora Wincentego Zaremskiego, oficera zawodowego wywiadu.

4. Skowroński - zawodowy oficer wywiadu, to jeden z pseudonimów majora dyplomowanego, przyszłego szefa P.S.W.A. (ekspozytura "Polskiej Służby Wywiadowczej Afryka"). Używał on również pseudonimów "Rygor" albo "Ptak".

5. Na stronie 370 dziennika generała Kleeberga jest wspomniana rozmowa ze Słowikowskim w dniu 7 października 1940 roku.

6. Nie jest wyraźnie napisane, czy chodzi o 5000 funtów, czy o 5000 dolarów.

7. Zb. Morawski - zaangażowany we wrześniu 1942, drugi zastępca szefa ekspozytury (1943 - 1944).

Lettre manuscrite du général Juljusz Kleeberg à M. Léon Sliwinski (résidant, à l'époque, à Casablanca, Maroc), traduite du polonais

72, Arison Road
1950

le 25 décembre 1950

Cher Monsieur Léon,

Tout d'abord, je souhaite vous exprimer nos vœux les plus chaleureux à l'occasion de Noël ainsi que tous nos souhaits de Bonne Année pour 1951.

Je vous remercie beaucoup de votre gentille lettre ainsi que de votre envoi si intéressant, que j'ai étudié dans mes moments de loisir. Quel travail superbe vous avez réalisé dans le temps! Dans l'étude historique¹, il y a une chose qui manque de clarté, et sur laquelle j'avais dans le temps déjà attiré l'attention de Wicek². Il s'agit des débuts du Renseignement en France, là où Wicek a écrit le poème; la vérité est la suivante.

J'ai rencontré Tudor³ chez Skowroński⁴ au début du mois d'octobre 1940⁵. On a parlé "métier" concernant les possibilités de travailler, à condition que nous disposions d'un chiffre - d'un émetteur, d'un "pianiste" (chiffreur) et d'argent. J'avais tout cela, moi - c'est-à-dire que le 30 septembre j'avais rencontré, à Grenoble, M. Appenceller qui venait de Suisse et me transmit le chiffre, envoyé d'Angleterre à mon intention. J'avais été informé de cet envoi ce qui explique mon voyage à Grenoble pour le chercher. J'ai mis le chiffre à la disposition de Tudor. Et maintenant, quant à l'émetteur et au chiffreur. A Vichy, il y eut l'ancien émetteur de l' Ambassade ainsi que son opérateur, M. Dulęba. Lorsque je lui ai parlé de remettre en fonction cet émetteur, notre Ministre, M. Frankowski, a clairement refusé parlant avec crainte de ce qui pourrait se passer si... Aussi était-il très content que je m'occupe de M. Dulęba en l'envoyant, avec l'émetteur, à Marseille où j'avais l'intention de l'utiliser moi-même. Après une conversation avec Tudor, je le lui ai donné pour le travail de renseignement. Quant à l'argent, j'ai donné \$ 5.000⁶ en tant qu'avance sur l'argent pour l'évacuation - on en trouve trace dans les livres comptables (tout comme après votre arrestation, j'ai ouvert un crédit pour M. Zb. Morawski⁷).

C'est là le véritable début du travail à Marseille. Je pense que cette situation concrète peut vous intéresser - c'était donc en octobre 1940, dans la première moitié, lorsque vous étiez à Nice. C'est tout pour ce qui est de l'histoire.

Quant à nous, nous sommes provisoirement à Londres où, après avoir réglé les formalités et les visas, nous attendons des places sur un paquebot pour rejoindre notre fils en Australie, d'abord à Sydney. Ce que nous y ferons, chercher une nouvelle ferme ou commencer quelque chose de nouveau sur place, nous ne le savons pas encore. Il nous faut d'abord voir les conditions qui nous seront offertes sur place. Qui vivra verra. Après le lourd labeur de ferme que nous avons supporté pendant quelque 2,5 ans, nous ne craignons aucun travail.

Je vous prie de baiser les mains de votre Maman; mon épouse envoie de tout cœur ses meilleurs vœux à vous deux. Veuillez transmettre à votre Père l'assurance de mon véritable estime. Et vous, cher Monsieur Léon, je vous serre chaleureusement la main. Votre toujours dévoué

Juljusz Kleeberg

Notes

19

1. Il s'agit d'une étude historique que j'ai déjà présentée aux autorités françaises, écrite à ma demande par W. Jordan Rozwadowski en 1946, non destinée à la publication, modifiée et publiée sans autorisation dans la "Revue Historique des Armées", n° 4, 1952.
2. "Wicek" - Wincenty Jordan Rozwadowski, aide de camp du général Kleeberg au réseau F2, pseudo "Pascal", remplaçant et ensuite successeur de L. Sliwiński à la tête de ce réseau.
3. "Tudor", pseudo du major Wincenty Zarembski, officier de carrière du renseignement.
4. "Skowroński", officier de carrière du renseignement, un des pseudonymes du major diplômé, futur chef de la P.S.W.A. (branche du "service polonais de renseignement Afrique"). Il utilisait également les pseudonymes "Rygor" et "Ptak".
5. A la page 370 du journal du général Kleeberg est rappelée une conversation avec Słowikowski du 7 octobre 1940.
6. L'écriture ne permet pas de voir s'il s'agit ici de 5000 livres sterling ou de 5000 dollars.
7. Zbigniew Morawski - engagé en septembre 1942, deuxième remplaçant du Chef de la Branche (1943 - 1944).

MINISTÈRE DES ARMÉES

Direction des personnels militaires
de l'armée de terre

Bureau "Réserves"

Paris, le 20 MAR 1965

LE MINISTRE DES ARMÉES,

informe M. SLIWINSKI, Léon

dégagé de toutes obligations militaires

résidant : 57, Avenue Hassan II à CASABLANCA (Maroc)

dont le grade d'assimilation de Lieutenant-Colonel qu'il a déterminé dans les Forces Françaises Combattantes a été homologué, que par Décision Ministérielle en date du 13 Mars 1965 et par application des dispositions de la Loi N° 48-1217 du 23 Juillet 1948, il a été admis à l'honorariat du grade de Lieutenant-Colonel.

Pour le Ministre et par délégation
Le Général FUECH, Directeur des
Personnels Militaires de l'Armée de Terre
P.O. Le Colonel BALTHAZAR
Chef du Bureau "Réserves".



Léon BLIVIMSKI
96, avenue de Suffren
75 PARIS (15ème)

Paris, le 5 Juin 1972.

Colonel Pierre FOURCAUD
53, avenue Charles Floquet
75 PARIS (6ème)

Mon Colonel, Cher Camarade,

J'ai été très heureux de vous rencontrer au dîner du Comité des Anciens Chefs de Réseaux qui nous a réunis le 30 Mai 1972, et d'invoquer les souvenirs du passé.

Je vous transmets, ci-joint, comme promis, mes notes concernant nos regrettés amis, VOX (Jacques TROLLEY DE PREVAUX) et son épouse, KALO (Charlotte née LEITNER).

Je suis le parrain de leur fille Aude, mariée en 1971, actuellement professeur de philosophie à Abidjan.

Comme vous vous en souvenez, vous avez demandé à VOX, au début de 1942 à Franouquier (A.N.), de transmettre votre message au B.C.R.A. à Londres ayant perdu votre propre liaison.

Avec mon approbation, ce message a été transmis par mon poste émetteur radio clandestin.

Des questions se posent à mon esprit :

- Pourquoi VOX, ayant un contact direct avec un représentant du B.C.R.A., ne l'a-t-il pas rejoint directement ?
- Vex connaissait mon nom réel, ma nationalité et mon grade dans les circonstances exposées dans la note jointe. Pourquoi VOX, Capitaine de Vaisseau de la Marine de Guerre Française a-t-il préféré rester sous le commandement étranger d'un jeune sous-lieutenant de réserve d'artillerie de l'Armée Polonaise, n'ayant aucune formation professionnelle de S.K. ? L'attitude de VOX a entraîné celle des membres de son sous-réseau dont le plus important était l'Amiral Jacques LEVI-RUEFF.

Ces questions rattachées à une époque lointaine de l'année 1942 redeviennent d'actualité.

A l'occasion d'un litige entre le Chef d'un de nos Sous-Réseaux et le Chef d'un de nos Secteurs, tous deux membres du Comité des anciens Chef de Réseau des F.F.C., le Général de JUSSIEU PONTCARRAL, ancien Délégué Général des F.F.C., m'écrit le 29 Mai 1972 :

- " . . .
- " 2° - les membres du Jury d'honneur appartenaient tous à des réseaux B.C.R.A.
- " Ils avaient la plus grande estime pour les réseaux étrangers qui avaient mené le même combat que le leur. Ils en avaient moins pour les Français
- " qui avaient délibérément choisi de servir sous commandement étranger. "

.../...

22

Notre ami VOK se trouve-t-il dans la catégorie des Résistants pour lesquels les jurés d'Honneur ayant appartenu aux Réseaux B.C.R.A. ont peine d'estime ?

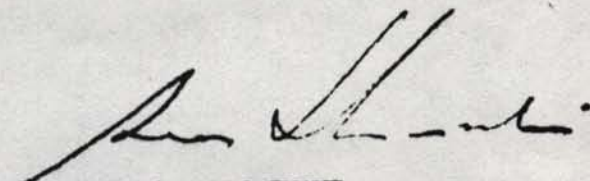
Faisant suite à notre conversation sur les origines du Réseau F2, je me permets de vous transmettre la note ci-jointe. Contrairement à ce que l'on croit, nos origines ne se situent ni dans le 2ème Bureau Polonais, ni dans l'Intelligence Service. Nous sommes fiers aujourd'hui d'avoir apporté à la Résistance Française notre organisation insurrectionnelle. En 1940, immédiatement après l'Armistice, les Polonais n'avaient qu'un but : combattre les nazis, et devenaient les Résistants de la Première Heure.

Après la Libération, le 2ème Bureau Polonais de Londres ne voulait pas qu'on écrive l'histoire de notre organisation. En 1946, sur mon initiative, un historique a été écrit et déposé auprès du Général BONNEAU, Délégué Général des F.F.C. Cet historique, très succinct, a été ensuite déformé pour être publié dans la Revue Historique de l'Armée n° 4 de 1952.

Aujourd'hui, l'Histoire de la Résistance prend de l'actualité. Je souhaite que le Réseau F2 de la Résistance Française soit mieux connu et que les Français qui ont accepté le commandement polonais dans la Résistance jouissent de la plus grande estime.

Je m'excuse de vous embarrasser avec mes questions mais si vous pouvez me répondre, je vous en serais infiniment reconnaissant.

Je vous présente, Mon Colonel et Cher Camarade, l'assurance de mon estime et mes cordiales salutations.



Léon SLIWINSKI

P.S. : Je me permets d'envoyer la copie de cette lettre au Général de JUSSIEU FONTCARRAL et à Mr. A. BOULLOCHE, notre Président.

Pièces jointes : Deux notes.

Colonel Jan LESNIAK
30 Avenue Gardens
LONDON

26 Octobre 1972

Monsieur Léon SLIWINSKI
96 Avenue de Suffren
Paris 15ème

Cher Monsieur,

Faisant suite à votre demande, je vous communique quelques informations concernant mon rôle dans l'affaire de la liquidation de l'ancienne EKSPozytura Francja (France) connue ensuite en automne 1944 en France sous le nom de F 2.

Comme vous le savez, j'étais depuis 1935 et jusqu'à la fin de 1942, chef d'un ~~service~~ service autonome "NIEMCY" (Allemagne) appartenant au Département d'Etudes et ensuite Chef Adjoint du Deuxième Bureau de l'Etat Major Polonais à Londres.

Au titre de mes fonctions, le Service de Renseignements du Deuxième Bureau me présentait les renseignements concernant l'Allemagne qui était l'objet de mon travail. Bien que le fonctionnement du SERVICE DE RENSEIGNEMENTS ne m'ait pas été connu en détail, j'avais connaissance seulement d'après leur pseudonyme des agents de l'EKSPozytura France qui envoyaient des renseignements importants.

Au mois de septembre 1944, j'étais nommé chef d'une commission ayant pour but la liquidation de l'EKSPozytura France telle qui fonctionnait au moment de mon arrivée en France où la guerre continuait encore.

Conformément à l'accord préliminaire conclu à Londres entre Colonel Passy, Chef du B.C.R.A. et Colonel S. Gano, Chef du Deuxième Bureau de l'Etat Major Polonais à Londres, ma tâche principale était la présentation aux autorités françaises de l'organisation du Service des Renseignements en France telle qu'elle fonctionnait au moment de mon arrivée, dirigée par le Service de Renseignements de l'Etat Major Polonais à Londres.

Nous désirions assurer la sécurité des personnes et des postes émetteurs travaillant sous notre commandement et régler la situation des membres français de l'EKSPozytura France auprès des Autorités françaises et alliées pour :

les.

- la reconnaissance de leurs services comme égaux en droits à tous les agents des réseaux français du B.C.R.A.
- Obtention du droit aux avancements, pensions d'invalidité, décorations, etc. au même titre que les membres des Réseaux B.C.R.A.
- Paiement des sommes dues qui ne pouvaient pas être payées à la suite des opérations militaires.
- Porter l'aide aux familles des déportés et disparus de même que l'aide dans les cas urgents.

Vous pouvez prendre connaissance des détails concernant ma mission de liquidation dans l'accord préliminaire de Londres dont je vous enverrai incessamment la copie ainsi que dans la note sur les entretiens du 30 septembre 1944 entre moi-même et le Lieutenant Colonel Manuel des Services Spéciaux. Cette note contient ce qui était le plus important - les exigences des Services Spéciaux Français.

Je souligne que le nom du "Réseau F 2" était inconnu à Londres. Ce nom du Réseau " F 2" a été introduit pour la première fois par les Français après mon arrivée à Paris.

Ma tâche n'était pas de m'occuper de la liquidation de l'ensemble des organisations du Service des Renseignements Polonais travaillant en France de l'armistice 1940 à la Libération. Cette liquidation de l'ensemble nécessitait des recherches laborieuses ne faisant pas partie des opérations militaires qui étaient en cours.

Ainsi je ne me suis pas occupé du personnel de l'ancienne organisation connue à Londres sous le nom "Interallié" dirigé par Capitaine R. CZERNIAWSKI (Armand Chef de "Famille") et liquidé par les allemands au mois de novembre 1941. Capitaine R. CZERNIAWSKI devenu depuis Lieutenant Colonel vit toujours à Londres. Je suis convaincu qu'il désire expliquer à fond le cas de son organisation "Interallié" qui faisait l'objet de diverses controverses. Le problème de "Interallié" est d'ailleurs connu à fond par Intelligence Service anglais.

L'Organisation S III de S. Appenzeller (Etienne) qui faisait partie de l'EKSPOZYTURA Suisse n'était pas de ma compétence.

L'Organisation du Commandant W. Zarembski (Tudor) et du Commandant S. Szymanowski (RAB) a cessé son activité déjà au mois de décembre 1942 et ma tâche n'était pas de m'occuper des affaires de cette organisation.

.....


L'Organisation fondée au mois de septembre 1940 par le Lieutenant de Vaisseau T. JEKIEL (Doctor) auquel vous avez succédé en 1941 ne faisait non plus l'objet de mon travail de liquidation. Cette Organisation du Lieutenant de Vaisseau T. JEKIEL est à l'origine de l'EKSPozytura France (Réseau F. 2) qui a été liquidé par moi après la Libération en 1944. Les Polonais membres d'EKSPozytura France (Réseau F 2) fonctionnant en France au moment de mon arrivée devaient rejoindre leurs corps d'armée respectifs (la guerre était en cours) et ne faisaient pas l'objet de la liquidation présentée par moi aux Services Spéciaux Français.

Je ne me suis pas occupé de l'élaboration de l'histoire de l'ensemble des activités de l'EKSPozytura France de l'armistice à la libération. Sur la demande des autorités françaises, j'ai remis seulement les listes détaillées des agents d'après les formes indiquées par les Services Spéciaux avec d'autres renseignements demandés par ces Services concernant les Secteurs et les Sous-Réseaux de l'EKSPozytura France telle qu'elle fonctionnait au moment de mon arrivée à Paris.

J'ai terminé mon travail de liquidation le 20 Décembre 1944 en rejoignant l'Etat-major polonais à Londres.

Après la reconnaissance au mois de juillet 1945 du Gouvernement Polonais de LUBLIN, l'Etat Major Polonais à Londres a cessé son activité. L'histoire des EKSPozytura France n'était jamais écrite.

Malheureusement, les Chefs du Service de Renseignement du Deuxième Bureau de l'Etat Major Polonais de Londres : le Commandant J. ZYCHON, mort à la prise du Mont Cassino en 1944 et le Lt-Colonel W. LANGENFELD, décédé à New-York en 1968 ne sont plus avec nous pour nous éclairer complètement sur la situation d'EKSPozytura France créée après l'armistice de 1940 et dirigés par leurs services. Le Chef du Deuxième Bureau, Colonel S. GANO, est aussi décédé en 1968.

L'Historique du Réseau "F2" publié par la Revue Historique de l'Armée n° 4 de 1952 ne m'a jamais été présentée avant sa publication. Cet historique ayant le mérite d'exister, comporte malheureusement des interprétations erronées et des erreurs. Il serait souhaitable pour tout le monde que l'histoire complète de la Résistance Franco-Polonaise en France dirigée pendant la dernière guerre mondiale par l'Etat Major Polonais de Londres soit élaborée avec la confrontation des documents et des témoins encore en vie.

Je vous transmets, Cher Monsieur, mes cordiales salutations et l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jan Lesniak
Colonel J. LESNIAK
de anc. Armée Polonaise à l'Ouest

GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE

132/44

DIRECTION GENERALE DES SERVICES SPECIAUX

142. 8/10 1944

après pouds w...
de 600. 2nd 44.

ad. J...

Le Lieutenant-Colonel MANUEL
Directeur Technique des Services Spéciaux

à

Monsieur le Lieutenant-Colonel breveté
Jean LESNIAK
Chef de la mission spéciale de l'E.M. polonais
(Commission de liquidation du S.R.)

Je vous accuse réception de votre lettre n° 132/444 du
16 Octobre 1944 définissant les modalités de la liquidation du
service F II.

Je vous confirme l'exactitude des termes du rapport
joint, portant compte rendu de notre entretien du trente Septembre
1944, et que je vous retourne signé.



Paris, le 31 Octobre 1944
Le Lieutenant-Colonel MANUEL
Directeur Technique des Services Spéciaux.

Za zgodność z oryginałem
Przechowywanym w Archiwum Instytutu

22. IX. 1977 *W. Milewski*
Wacław Milewski
z-ca Kierowniczki Archiwum

[Handwritten signature]

NOTE sur les Entretiens qui ont eu lieu
entre le Lieutenant-Colonel LESNIAK
et le Lieutenant-Colonel MANUEL
le 30 Septembre 1944 à Paris
2, boulevard Suchet, dans l'immeuble
des Services Spéciaux

Le Lieutenant-Colonel LESNIAK, représentant le Chef du S.R. Polonais et en tant que chef de la mission arrivée à Paris afin de procéder à la liquidation du S.R. en France (qui existait sous la dénomination de F II) a déclaré ce qui suit :

Depuis 1940, le S.R. Polonais a travaillé en France contre les Allemands en rendant par là même des services à la cause alliée et à la France en particulier. Actuellement, l'objet même de l'existence et du travail de ce S.R. n'existant plus, l'armée allemande ayant pratiquement quitté le territoire français, nous voulons procéder à une liquidation de ce service. Ceci, suivant les accords qui sont intervenus à Londres entre le représentant de l'Etat Major Polonais, le Colonel GANO, le représentant des Services Spéciaux Français le Colonel PASSY et vous, mon Colonel. Suivant cet accord, les agents de nationalité française de notre S.R. doivent être assimilés en tous points aux agents français des divers réseaux français ayant travaillé pendant ce laps de temps. De plus, je tiens à insister sur ce point : le réseau constitué par le S/R. Polonais en France représente actuellement un tout homogène et, par là même, constitue pour la France une valeur appréciable aussi bien en tant que Service de R. qu'en tant que service C.E. (des travaux dans ce sens ayant déjà été entrepris) et service de liaison. J'espère que ce réseau continuera à servir la France et que ainsi, nous aurons contribué à la reconstruction d'une France nouvelle et forte".

En la présence de quelques chefs de secteurs et de M. GREGOIRE qui a été nommé, en accord avec les services spéciaux

.....

Za zgodność z oryginałem
przechowywanym w Archiwum Instytutu

22. IX. 1977 *Wacław Milewski*

Wacław Milewski
z-ca Kierowniczkzi Archiwum

chef du réseau anciennement polonais ainsi que de Los, adjoint du chef de réseau, le Lieutenant Colonel MANUEL a fait, en réponse au Colonel LESNIAK, la déclaration suivante :

"Connaissant le travail qui a été fait pendant la guerre par le S.R. Polonais en France et suivant les accords intervenus à Londres entre le Colonel PASSY et moi-même d'une part et le Colonel GANO d'autre part, je déclare que nous reprenons actuellement tout le réseau polonais en France en ce qui concerne exclusivement les agents de nationalité française et que tous ces agents seront assimilés à nos propres agents ayant travaillé en France pour le B.C.R.A. Ceci, aussi bien au point de vue des droits à l'avancement que pour les pensions, indemnités ou décorations. En même temps, je tiens à vous remercier, mon Colonel, de l'apport réel que vous nous apportez en nous donnant actuellement un service homogène ayant ses liaisons intérieures. J'approuve en même temps votre nomination de M. GREGOIRE comme chef du réseau pour sa réactivation dans l'avenir. M. GREGOIRE devra travailler en tant qu'organisme créateur avec le Colonel FRANKLIN. Quant à la liquidation du service dont se charge, du côté polonais, la mission que vous dirigez, mon Colonel, j'accepte que ce soit EDWIN, conseillé par PASCAL et LOS qui représente les intérêts des collaborateurs français de F II auprès de la D.G.S.S. et de la commission spéciale des réseaux. Ceci, en collaboration suivie avec le Lieutenant de Vaisseau DARDIE, représentant le Colonel DEBESSE.

La liquidation devra se faire de la façon suivante : les questionnaires seront remplis par les agents sous la responsabilité des chefs de secteurs et contresignés par un des deux conseillers techniques pour lesquels je vous prie de nous laisser PASCAL et LOS. Après votre acceptation, mon Colonel, les questionnaires et listes nous seront remis et constitueront la base sur laquelle nous ferons attribuer aux personnes intéressées certificats, avancements, décorations ou pensions.

La liquidation devant durer un certain temps pendant

.....

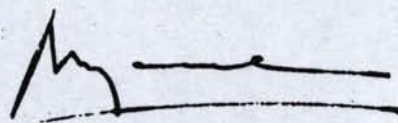
Za zgodność z oryginałem

Wacław Milewski
Wacław Milewski

z-ca Kierowniczki Archiwum

lequel en ce qui concerne cette liquidation, le service restera sous le contrôle des anciens chefs de F II, il est bien entendu qu'à partir du 1er Octobre, le S.R. Polonais ne paiera plus les émoluments à ses anciens agents et ne donnera à ceux ci que des primes dites primes de démobilisation ou des arriérés dûs aux familles d'agents arrêtés par les Allemands et qui n'ont pas été données jusqu'à présent faute d'informations et de communications ou pour raisons de sécurité. Néanmoins, étant donné qu'un certain temps se passera avant que je ne puisse faire verser aux agents les sommes dont ils peuvent avoir besoin immédiatement pour vivre, je vous prie, mon Colonel, d'assurer encore provisoirement ces paiements étant bien d'accord pour le remboursement par nos services pendant le mois d'Octobre encore. De plus, je vous prie de nous laisser du matériel possédé par le service afin surtout que les liaisons puissent être assurées. Le règlement de la valeur représentée par ce matériel se fera ultérieurement".

Ensuite, le Lieutenant-Colonel MANUEL s'est adressé plus particulièrement aux chefs de réseau en leur donnant des instructions aussi bien pour la liquidation du service que pour le travail éventuel futur. Ces instructions étant d'un ordre déjà intérieur ne figurent pas dans ce compte rendu.



Za zgodność z oryginałem

Wacław Milewski
Wacław Milewski
z-ca Kierowniczki Archiwum

RAYMOND BASSET

8, Rue Charlot - PARIS-3^e
Téléphone : Archives 72-13
C. C. Postaux PARIS 8210-51

Représentant des Maisons :

ROLOT & LEMASSON

à BEAUNE (Côte-d'Or)

Manufacture de chaînes de Bijouterie

JEANNOT & C^{ie}

à BEAUNE (Côte-d'Or)

Manufacture de Médailles Religieuses

Articles pour Chapelains

Fort-Cré

Paris, le 22 décembre 1972

à Monsieur le Président de la
17^e Chambre du Tribunal de la Seine.

Affaire FOURY c/ CHAUDE.

Monsieur le Président,

Absent de Paris, je me vois contraint de vous adresser par écrit mon témoignage dans cette affaire.

J'assistais au dîner du 30 mai dernier dans les salons d'Iena. A ce dîner assistaient de nombreux chefs de réseaux, dont MM. PERETTI, BOULLOCHE, DEFFERRE, GRANDVAL etc. J'étais assis en face de MM. SLIWINSKI et CHAUDE.

Ce dernier a exprimé à plusieurs reprises à voix haute et intelligible pour être entendu de tout passant des propos accusateurs contre son ancien chef dans son réseau et notamment les propos suivants: " J'ai découvert un traître " dans mon réseau, c'est mon chef EDWIN ". Son voisin de table, Mr SLIWINSKI, a essayé de le calmer, de lui demander de modérer son ton et de s'abstenir de toute accusation contre un absent qui ne pouvait se défendre. CHAUDE a persisté, a élevé encore le ton répétant: " oui, c'est exact, " je maintiens qu'EDWIN est un traître".

Les efforts de son voisin n'ont pu avoir raison de son déchainement qui s'est poursuivi ensuite après le dîner au bar où je n'ai pas entendu les propos tenus, car je suis parti en voyant ces pénibles incidents.

J'ajoute que les propos que j'ai rapportés ont été tenus non seulement devant les chefs de réseaux dont moi même mais aussi devant les garçons et maîtres d'hotel qui nous servaient à table.

Tels sont les faits dont j'aurais témoigné sous la foi du serment si j'avais pu me rendre à votre audience.

En vous demandant de bien vouloir excuser mon absence, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes très respectueux sentiments.

Mary-Basset
Colonel MARY-BASSET
Membre du Conseil de l'Ordre de la Libération.

EXTRAIT de l'Historique du Réseau F2

31

- 5 -

uite) Note de Léon SLIWINSKI à ses Camarades de la Résistance

- Février 1973.

L'image réelle de notre organisation ne pouvait exister qu'avec les Polonais qui l'avaient créée, dirigée et conduite au succès. Après le Traité de Yalta (Février 1945), il était vital pour ces Polonais d'être présentés aux F.F.C. comme l'étaient d'autres étrangers ayant servi dans des Réseaux Français. Leur élimination des listes de F2 était absurde et injuste.

Ne pouvant moi-même écrire rapidement l'Historique de l'ensemble des activités de l'Armistice à la Libération du S.R. Polonais en France, je me suis adressé le 26 Juin 1946 à PASCAL qui travaillait à Londres en lui demandant d'écrire et de m'envoyer d'urgence cet historique destiné à la Commission d'Homologation, écrit en français.

PASCAL qui n'avait pas pu écrire l'histoire en polonais à la suite de l'interdiction du Lt-Col. W. LANGENFELD d'accéder aux archives, avait déjà en mains quelques éléments.

Malgré les occupations qui l'absorbaient par ailleurs, sans archives, disposant d'un délai très court, PASCAL réussit à écrire l'historique.

PASCAL, entré dans notre organisation au mois de Mars 1942, n'était pas expert pour les années 1940, 1941 et 1942. Il voulut décrire toutes les activités polonaises en France de l'Armistice à la Libération coiffées par le S.R. du 2ème Bureau Polonais de Londres.

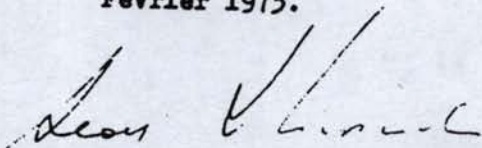
L'Historique de PASCAL pour lequel MAK et moi-même l'avons chaleureusement remercié en 1946, comporte des erreurs qui doivent être redressées.

Je considère que nous tous devons faire un effort pour réunir les témoignages et les documents disponibles entre nos mains. Sous les auspices d'un Comité des Camarades les plus compétents et les plus anciens, élaborer et publier une histoire la plus exacte possible de ce qu'on appelle en France Réseau F2 et qui fut un vaste service de renseignement composé de différentes organisations distinctes dont la part la plus importante appartient à des "amateurs".

Je souhaite que l'Amiral J. LEVY-RUEFF (VIR) accepte la présidence de ce Comité.

Il faudrait que notre histoire n'exprime pas seulement l'opinion de l'un de nous mais qu'elle devienne l'oeuvre approuvée par plusieurs membres compétents et impartiaux de notre organisation.

Février 1973.



Léon SLIWINSKI
JEAN BOL

1er Février 1978.

32

Monsieur le Général DEJUSSIÉU PONCARHAL
58, rue Monsieur le Prince
75006 PARIS

Mon Général et Cher Camarade,

Faisant suite à l'entretien que nous avons eu le 18 Janvier 1978 au sujet de "l'affaire Armand", en présence de Gaston HAVARD, Liquidateur Responsable, et de Jérôme STROWEIS, j'ai l'honneur de vous confirmer ce qui suit :

- 1) Depuis le mois de Juillet 1940, ARMAND faisait partie du Réseau TUDOR (Cmdt W. ZAREMBSKI) créé spontanément après l'Armistice et approuvé par Londres le 17 Septembre 1940 comme EKSPozytura FRANCIA.

Il résulte des rapports de TUDOR écrits à Londres en 1942 son ignorance d'une pénétration quelconque du Réseau d'ARMAND (FAMILLE INTERALLIE) par les Services de Vichy (Colonel SIMMONEAU, La Chatte ...) soit des contacts d'ARMAND avec les services allemands qui l'ont arrêté le 18 Novembre 1941.

Suivant mon opinion, rien ne permet d'envisager l'hypothèse "qu'ARMAND aurait pu déjà être en contact avec les Services Allemands dès avant 1940 (officiellement ou non)".

- 2) Suivant le rapport de MASTERMANN "The Double XX System", ARMAND a été employé par l'I.S. britannique à partir d'Octobre 1942, soit de Janvier 1943 sous le pseudo BRUTUS.

par les Allemands

La question de la confiance accordée à ARMAND (pseudo HUBERT) était à la base de sa mission de l'I.S. britannique qui employait ARM ID (Brutus) dans son système d'agents double.

D'après MASTERMANN, ce problème a été résolu à la satisfaction de l'I.S. Pour son comportement, ARMAND-BRUTUS a été déco après la guerre de l'O.B.E. britannique.

- 3) Le Réseau FAMILLE INTERALLIE dont ARMAND avait été le Chef, a été considéré en 1945 par les Liquidations en France effectuées par CHAUDE et EDWILL comme un sous-réseau du Réseau F2, ce qui est complètement erroné car il s'agit d'organisation différentes et séparées.

En démontrant dans l'Historique du Réseau F2 en 1975 qu'il s'agissait d'organisations différentes, présentées à tort comme un seul réseau, j'ai déjà accompli mon devoir et je ne crois pas en avoir d'autre concernant l'affaire ARMAND qui n'est pas de ma compétence, tenant compte de ses activités d'HUBERT et de BRUTUS.

En outre, cette affaire continue à être couverte par des secrets qui n'ont rien à voir avec notre Réseau F2 qui n'a aucun secret à garder.

Je vous présente, Mon Général et Cher Camarade, mes respects.

Léon SLIWINSKI

cc . T. JEKIEL
Les Liquidateurs Responsables du Réseau F2

dousz W. Y. H. W. A
rue de Trévis
309 Paris

Paris, le 17 Mars 1984

(33)

~~Historique F2
wypisany z broszury
z 1974 roku
w celu przygotowania artykułu
do prasy
Historique.~~

Postaowa dla sprawozdania
+ tłumaczenia na polski
wydziału L. SLIWINSKI
Monsieur Léon SLIWINSKI
96, Avenue de Suffren
75015 PARIS

Zen. Post.

27 XL91

Cher Monsieur,

Je viens d'apprendre que vous avez émis quelques critiques, suscitées par une certaine déception, à propos du Réseau "F.2" que je mentionne sommairement dans mon livre "La Résistance polonaise et la politique en Europe", alors que j'aurais pu exploiter le texte dactylographié intitulé "Historique du Réseau F2" dont vous êtes l'auteur avec d'autres.

Afin d'éviter tout malentendu, je dois préciser que ce texte, je ne l'ai découvert qu'au dernier moment, une fois mon manuscrit terminé, et par conséquent, il ne me restait plus qu'à le citer pour que le lecteur intéressé puisse, justement, mieux connaître le sujet à l'appui de ce document.

Cependant, je ne peux passer sous silence un fait essentiel, qui est le suivant: Pourquoi, vous et vos collaborateurs polonais et français, n'avez-vous pas publié un livre qui aurait servi de référence, et par là même, aurait mis au point les activités du Réseau "F.2" ? Il est déjà bien difficile pour un historien de connaître toute la vérité, ne serait-ce par exemple les services de renseignements de la Résistance, comment un simple lecteur y parviendrait-il ?

L'histoire n'est jamais achevée - c'est un principe qui stimule la recherche de chaque historien. Mais l'histoire du Réseau "F.2", son exposé en profondeur, expliquant de nombreux problèmes restés toujours obscurs, semble n'être pas encore commencée. Et cette tâche incombe d'abord aux acteurs qui ne doivent pas attendre que les autres la fasse à leur place auxquels il est ensuite facile de faire des reproches.

La Résistance est déjà une page d'histoire, mais les valeurs qu'elle représentait sont toujours actuelles, et c'est un devoir pour ses acteurs de les transmettre aux nouvelles générations. Par vos exploits sous l'occupation vous êtes à la première place pour y contribuer avec vos collaborateurs, ce que je vous souhaite très sincèrement. Ainsi il y aura moins de risque de lacunes vous concernant.

Je vous prie de croire, cher Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

I. JEKIEL
do
L. SKIWIŃSKI

(34)

Naples 27-go stycznia 1991

Mój Kochany,

W ciągu ostatnich 10 dni otrzymałem 3 listy polecane.
Najpierw Dupontowski ołówek, potem Brutusa historję, a teraz, dwa dni temu, Historique F2.

Ja myśle że to Tobie należy się złota tarcza, z odpowiednim napisem, w Bibliotece w Paryżu, w Instytucie Sikorskiego w Londynie, w P.A.N. w Warszawie, z takim wielkim napisem i podziękowaniem od nas wszystkich Amatorów i Zawodowych, zes Ty jeden, Twoim własnym wysiłkiem i pieniędzmi, zrobisz wszystko co było potrzeba, aby nie wycięto tej "Naszej" karty z Historji.

Leon, to jest poprostu niesamowite skąd Ty znajdujesz tę siłę, tę werwę, zapał i wszystko inne żeby to zrobić.

Podziwiam Cie i ciesze sie ze byles Jednym z Nas.

Moze Ci co stoja z boku, nie zdaja sobie poprostu sprawy, ze bez Twojego wysilku i jakiegos niesamowitego uporu malo kto i malo co przeszłoby do historji.

Podziwiam Cie i z całego serca Ci zycze aby wszystko co postanowiles bylo zrealizowane i zebysmy, Ci co z Toba pracowali, zawsze o tym pamiętali.

Ja mam troche z tych dokumentow, a raczej korespondencji. Czasem to przegladam i pytam sie samego siebie, jak to bylo mozliwe, ze o tym sie pamietalo, ze to jest, a nie rozplynęło sie w chmurach wspomnien.

Nie potrzeba Ci zadnych odznaczeń, bo je masz, wiec prosze Pana Boga, aby pozwolil nam pamiętać o Tobie, byc Ci wdziecznym na wiele lat istnienia, przyszlosci.

Powiedz mi skąd Ty bierzesz te Twoja niesamowita energje, skąd jeszcze pozostala w Tobie, bez zadnej zmaiiany, ta ogromna sztuka myslenia, wlasnie o tym co trzeba i kiedy trzeba.

Moze, jeśli skoncze te moja książkę, to właśnie w niej napisze, ze tylk Ciebie było stać na tę historyczną wielkość.

Ja skonczylem trzy dni temu moja terapie. Mogłem sie dobrze wykąpac, popływać w morzu, bo juz nie porzebne sa rozne obrazki na mojej skorz

Czwartego (utego mam miec badanie i powiedz mi czy juz tego niema.

Wtedy zacznę organizowac moja pracę i kombinowac, jak sie z Tobą

kiedy i gdzie spotkac.

Za olowek Duponta bardzo Ci dziękuje. Ale sluchaj, m j Kochany, przeciez to kosztuje kupę pieniędzy. Dlamnie, kazde słowo od Ciebie jest radoscia, specjalnie jak czasem piszesz o sobie a nie o tej ogromnej pracy.

Pozwolił nam Fan Bog, ze doczekalismy się Folski, prędzej niz wielu z nas myslalo. Ciesze sie ze rezultaty Twojej wielkiej pracy znajda swoje prawdziwe miejsce w Polsce. Ze juz nie będą szukaly zastępczych miejsc.

Spytasz sie jak sie czuje. Otoz wlasciwie tak parszywie dobrze. Bo skonczyly się te naswietlania ale zostały ślady naswietlania i tego co ---- nie potrzebowalem. W rezultacie, tak dlugo jak to nie przejdzie to musze latac do lazienki o wiele czesciej niz poprostu wypada. To ma przejsc, wiec czekam.

Dziekuje Ci za kopie Historique. Zrobilem odbitkę Historique tylko i dalem temu mojemu znajomemu. A dla sieci do Twojej dyspozycji mam jedna kompletna kopie z wszsytkiemi uzupelnieniami, ktore byly dołączone przez Ciebie.

Ta wojna na Wschodzie wcale mi sie nie podoba, bo mam Nostradamusa. Wobec tego zasadzę trochę pomidorow i marchewki, kupię trochę zup w puszkach i moze będę miał kilka kur, zeby miec jajka i mieso. No bo przeciez pamietam, ze najgorzej to byc głodnym,

Juz dlugo nie mialem wiadomosci od Kdr. Czerwinskiego z Polski. Musze mu napisac , to moze nastepny zjazd w Polsce urzadzimy.

Jesli ten list schwyli Cie przed jazda do Pani Mamci, to prosze usciskaj Ja mocno i ucaluj rece odemnie. A jesli się spoznię, to prosze zrob to nastepnym razem.

Sciskam Cie mocno

Troj Towson

Naples 27 janvier 1991

Du Cap. de frégate Dr Tadeusz Jekiel
Fondateur et premier Chef du Réseau F2
à
Leon Sliwinski [Jean Bol]
Chef du Réseau F2 de
juin 1940 à décembre 1942

Très cher,

Au cours des 10 derniers jours, j'ai reçu 3 lettres envoyées par recommandé. D'abord le stylo Dupont, ensuite l'histoire de Brutus et finalement, il y a deux jours, l'Historique F2.

Je pense que tu mérites une plaque en or avec inscription correspondante à la Bibliothèque à Paris, à l'Institut Sikorski de Londres, au P.A.N. de Varsovie, exprimant en lettres gigantesques les remerciements de nous tous, amateurs et professionnels, puisque toi seul, par tes efforts personnels et avec tes propres moyens financiers, as fait tout ce qui était nécessaire pour que cette page "à nous" ne soit pas éliminée de l'Histoire. Leon, c'est tout bonnement incroyable niesamowite où tu puise cette force, cette verve, cet enthousiasme et tout ce dont on a besoin pour le faire. Je t'admire et je suis heureux que tu aies été l'un de nous.

Peut-être que ceux qui n'y sont pas directement mêlés ne se rendent tout simplement pas compte du fait que sans tes efforts et ton incroyable persévérance, peu de noms et de faits seraient inscrits dans l'histoire. Je t'admire et de tout cœur je te souhaite que tout ce que tu as proposé soit réalisé et que ceux qui ont travaillé avec toi le gardent à toujours en mémoire.

Je possède quelques-uns de ces documents, mais surtout de la correspondance. De temps en temps je les feuillète et je me demande comment c'est possible qu'on se le rappelle, que cela existe et que cela ne s'est point dissous dans les brumes de l'oubli.

Tu n'a besoin d'aucune distinction car tu l'as déjà, donc je prie Dieu qu'Il nous donne de nous souvenir de toi, de t'être reconnaissant pendant de nombreuses années de notre existence future.

Dis-moi où tu puises cette énergie incroyable, comment il se fait que chez toi il reste encore, sans changement aucun, cet art phénoménal de savoir justement ce qu'il faut faire et quand il faut le faire.

Il se peut que lorsque je finirai mon livre, justement j'y écrirai que le seul capable de cette grandeur historique, c'était toi.

[manque un bout]

quand et où se rencontrer.

Je te remercie vivement du stylo Dupont. Mais, mon cher, cela coûte une fortune. Pour moi, chaque mot de toi est la joie, surtout lorsque, de temps en temps, tu écris à ton sujet et non pas sur cet énorme travail.

Dieu nous a permis de voir réalisés nos espoirs quant à la Pologne plus rapidement que ne l'avaient pensé beaucoup des nôtres. Je me réjouis que les résultats de ton énorme travail trouvent leur place véritable en Pologne. Et que désormais ils ne chercheront pas un lieu de remplacement.

Tu me demandes comment je me porte. Mettons que cela va médiocrement bien. Car le traitement aux rayons est terminé mais il en reste des traces et de cela... je n'en avais pas besoin. En fin de compte, tant que cela ne passe pas, je dois beaucoup plus souvent qu'il n'est seyant courrir aux toilettes. Cela doit passer, donc j'attends.

Je te remercie de l'exemplaire de l'Historique. J'ai fait une copie seulement de l'Historique que j'ai donnée à mon ami. Et pour toi, à ta disposition, j'ai un exemplaire complet avec tous les compléments ajoutés par toi.

Cette guerre en Orient ne me plaît pas du tout, car j'ai Nostradamus. J'ai donc acheté un peu de tomates et de carottes, j'achète quelques boîtes de soupe et j'aurai peut-être quelques poules pour avoir des œufs et de la viande. Car je me rappelle bien que le pire c'est d'avoir faim.

Depuis longtemps, je n'ai pas eu de nouvelles du cdt Czerwinski de Pologne. Je dois lui écrire, peut-être organiserons-nous le congrès suivant en Pologne.

Si cette liste t'arrive avant que tu ne partes pour voir Mme Maci, je te prie de l'embrasser très fort et de lui baiser la main de ma part. Et si elle arrive trop tard, fais-le s'il te plaît la prochaine fois.

Je t'embrasse fort.

Ton Tadeusz

classé. Il n'est pas sûr qu'elles apportent des réponses claires aux questions que nous nous posons encore. Ce type de documentation est très avare pour connaître les intentions profondes et les arrière-pensées, et en reste souvent à la surface des faits bruts, des négociations en cours.

NOTE SUR LE CARDINAL AUGUST HLOND (1881-1948) À L'ABBAYE D'HAUTECOMBE

Le nom du cardinal August Hlond, est associé aux vicissitudes de la Pologne entre 1925 et 1945. Sur le siège primatial de l'Église de ce pays, il fit tout pour défendre son peuple pendant la Seconde Guerre mondiale.

Nommé Primat de Pologne en 1925, sa première initiative fut de redessiner la carte des diocèses de la Pologne pour l'adapter aux frontières que lui avaient attribuées le Traité de Versailles (1919). Il orienta la mission vers les milieux intellectuels polonais, développa les mouvements de jeunesse, prit soin de la formation des prêtres. Il veilla à l'indépendance de son Église par rapport au pouvoir politique, mettant en œuvre une coopération saine avec l'État. Dans ce pays, où nation et foi sont étroitement liées, le cardinal joua un rôle essentiel dans la préparation des polonais à la guerre et aux années qui suivirent, où leur foi et leur cohérence nationale furent soumises à la dure épreuve d'un "long martyre".

Une tradition de ce pays confère au primat la fonction d'*Interrex*, ou souverain intérimaire en période de crise ou de vacance du pouvoir. Pendant la Guerre de 1939-1945, pendant lesquelles la Pologne fut presque anéantie, on devine le rôle de "défenseur de la

patrie" ou "ultime recours" que pouvait représenter la personne du cardinal Hlond.

L'EXIL

Pendant la campagne de septembre 1939 où les armées soviétiques et allemandes "réglerent le sort" du pays en le prenant en tenaille, le gouvernement polonais fut contraint de se réfugier d'abord en France puis en Angleterre. De son côté le primat partit en exil le 14 septembre 1939 à Rome d'abord, et à partir de juin 1940 en France à Lourdes. De ces deux lieux d'exil, il n'eut de cesse d'attirer l'attention du monde international sur le sort de son pays, pressant le pape - non sans difficulté - à intervenir publiquement pour dénoncer la violence infligée à ses compatriotes. Il encouragea ces derniers par tous les moyens, coordonnant l'information et soutenant leurs actions de résistance.

À partir du 11 novembre 1942, date de l'occupation de la zone sud par les Allemands, la pression de l'occupant sur le gouvernement français à Vichy pour surveiller plus étroitement le primat l'obligea à envisager un lieu d'exil plus sûr que Lourdes. Interdit de gagner l'Angleterre, c'est pour éviter une arrestation par les autorités nazies qu'il décida de se réfugier à l'abbaye d'Hautecombe où il arriva le 6 avril 1943 accompagné de son chapelain le P. Filipiak et son secrétaire le P. Baraniak.

Pourquoi Hautecombe ?

À HAUTECOMBE

L'abbaye royale au bord du lac du Bourget était en Savoie, alors territoire italien, donc moins soumise à la pression allemande. De plus, le monastère était placé sous le patronage de la famille royale d'Italie, dont certains membres étaient des connaissances du cardinal.

Dom Jean Deshusses (1908-1997), de nationalité suisse, un de nos Pères qui reçut le cardinal et fut témoin direct des événements rapporte : "Les Allemands y regardaient à deux fois avant de faire des histo-

Ci-contre, la communauté de Hautecombe, ses proches & amis le 21 septembre 1943, bénédiction abbatiale de Dom Edouard Dupriez. Au premier rang, de gauche à droite : Dom Cozien, Mgr Durieux archevêque de Chambéry, le cardinal Hlond, Dom Dupriez, Dom Laure.



(40)

Le Cardinal Hlond à Hautecombe

(1943 - 1944)

I

L'invasion de la Pologne occidentale, dès ses débuts, en septembre 1939, avait coupé le Cardinal Auguste Hlond, Primat de Pologne, de son double diocèse de Gniezno et de Poznan, car il se trouvait alors à Varsovie, en conférence avec les autres évêques polonais. Il voulut rentrer chez lui par la Roumanie, l'Italie et l'Allemagne. La traversée de l'Allemagne lui fut interdite, de sorte qu'il dut rester à Rome, espérant que la porte du retour s'entr'ouvrirait bientôt. Quelques jours avant l'entrée en guerre de l'Italie, il quitta la Ville éternelle et vint se réfugier à Lourdes, où Mgr Choquet lui offrit, durant près de trois années, l'hospitalité la plus cordiale.

En novembre 1942, la France entière était occupée. Bientôt, sur l'invitation du gouvernement français, le Cardinal chercha refuge en Savoie, où, du fait que l'occupation était italienne, on pouvait le croire plus à l'abri. C'est bien volontiers qu'Hautecombe lui ouvrit ses portes.

Son Eminence arriva à l'abbaye le mardi 6 avril 1943, accompagné de son chapelain, M. l'Abbé Filipiak, et de son secrétaire, le P. Baraniak, Salésien comme le Cardinal lui-même.

Notre hôte pensait rester à Hautecombe jusqu'à la fin des hostilités : « Je prendrai directement ici, disait-il en souriant, l'hydravion qui me ramènera en Pologne. » Le Seigneur permit qu'il en fût autrement.

1. Mgr Baraniak est actuellement archevêque de Poznan. Quant à Mgr Filipiak, il remplit, à Rome, l'importante charge de Doyen du Tribunal de la Rote.

42

SON EMINENCE LE CARDINAL AUGUSTE HLOND

PRIMAT DE POLOGNE

A HAUTECOMBE - 1943-1944

Abbaye d'Hautecombe
St-Pierre-de-Curtille
(Savoie)

Dès l'invasion de la Pologne, en septembre 1939, son Eminence le Cardinal HLOND jugea prudent de se dérober momentanément, dans l'intérêt de son peuple, aux vexations possibles de l'envahisseur. Déjà sa tête avait été mise à prix et le danger s'annonçait imminent. Il semblait plus sage de se conserver pour des jours meilleurs.

Son Eminence se rendit d'abord à Rome et y résida un certain temps. Quelques jours avant l'entrée en guerre de l'Italie, Elle quitta la ville éternelle et vint se réfugier à Lourdes, où Elle reçut de Mgr CHOQUET au Châlet des Evêques et durant environ trois années, l'hospitalité la plus cordiale.

ARRIVEE ET SEJOUR A HAUTECOMBE.

Vers la fin de 1942, la France entière est occupée par les Allemands. "Sur invitation du Gouvernement français, le cardinal alla chercher refuge à l'Abbaye bénédictine de Hautecombe, en Savoie". Grâce au régime spécial qui place cette Abbaye sous la protection des Souverains d'Italie, descendants des anciens Ducs de Savoie, on espérait que l'immunité serait assurée au prince de l'Eglise qui lui demandait asile.

Son Eminence arriva à Hautecombe le mardi 6 Avril 1943. Ses deux Secrétaires ; Mr l'Abbé FILIPIAK et le Rév. Père BARANIAK, Salésien, comme le Cardinal lui-même, l'accompagnaient.

Le Primat de Pologne pensait rester à l'Abbaye jusqu'à la fin des hostilités : " Je prendrai directement ici, disait-il en souriant, l'hydravion qui me ramènera en Pologne".

Le Seigneur en avait cependant décidé autrement. Le 3 février 1944, alors que la Communauté chantait la Messe conventuelle, des agents de la Gestapo se présentèrent comme des touristes ordinaires, demandèrent à visiter l'église abbatiale, puis au cours de la visite, s'informèrent auprès du père qui les guidait s'ils pourraient voir son Eminence. La question surprit quelque peu le Père. Toutefois la visite terminée, il communiqua au Cardinal le désir de ces Messieurs, non sans le mettre en garde contre un guet-apens possible. Aussi bien, le Primat envoya d'abord son Secrétaire, l'Abbé FILIPIAK, s'enquérir de ce que les visiteurs désiraient lui communiquer.

.../...

Mr FILIPIAK remonta chez S.E. et lui fit part de sa méfiance à l'égard de ces touristes qu'on réticents. Or, tandis que la conversation se prolongeait entre le Cardinal et son secrétaire, les agents pensèrent que le prélat se dérobait à l'entrevue. Ils pressèrent donc le frère portier de leur ouvrir la porte du cloître. Celui-ci n'en fit rien et opposa aux instances des visiteurs la rigueur de la Règle Monastique qui interdisait d'introduire des laïques dans le monastère, sans l'autorisation du père Abbé.

C'est alors que les mystérieux touristes déclinèrent leurs qualités et montrèrent leurs cartes d'agents de la Gestapo. Parvenus dans le couloir où se trouvait la chambre de son Eminence, ils consentirent à attendre qu'elle se présentât. Le Prélat vint donc au-devant des policiers qui lui firent part de leur mission. Ils avaient l'ordre de l'emmener à Chambéry pour un entretien urgent avec les autorités allemandes, après quoi il reviendrait à l'Abbaye.

Le Cardinal ne se fit aucune illusion. Il sentit immédiatement qu'il ne remettrait plus les pieds à Hautecombe. Aussi bien demanda-t-il aux Agents le temps nécessaire de faire un peu de toilette et préparer sa valise. Ils hésitèrent à lui accorder quelques instants, car ils craignaient qu'il n'en profite pour disparaître de la maison par quelque couloir dérobé. Ils finirent néanmoins par y consentir.

Ses préparatifs terminés, Son Eminence s'en remit à la discrétion des policiers. Le Révérendissime Père Abbé, les Pères Hoteliers et les quelques moines qui avaient été avertis de ce qui se passait firent leurs adieux au Prélat, avec l'émotion que l'on peut deviner. Il était trop certain en effet, que l'on ne reverrait plus dans les cloîtres du monastère la noble figure qui les quittait, en cette claire et fraîche matinée de février.

Les bagages emportés par le prisonnier - nous pouvons bien déjà le nommer ainsi - étaient réduits au minimum, puisque soi-disant, il allait revenir dans quarante huit heures ... S.E. avait obtenu que l'Abbé Filipiak l'accompagnât.

En réalité, le soir même, les géôliers embarquaient le Cardinal dans le train de Paris. Quelques semaines plus tard, les Agents de la Gestapo revinrent à l'Abbaye chercher du linge pour S.E. et nous assurèrent qu'Elle allait bien, mais sans plus de détails, on l'imagine bien.

Nous avons su par la suite, que des démarches de la Nonciature et du Gouvernement français pour obtenir l'élargissement de l'illustre prisonnier, n'eurent aucun succès. Au début d'avril, nous reçûmes directement des nouvelles de S.E.

Elle avait pris la peine d'écrire elle-même au Rme Père Abbé et Elle lui apprenait qu'on l'avait transférée à Bar-le-Duc, chez les Religieuses de Saint-Paul. Sa santé était bonne et Mr Filipiak se trouvait encore à ses côtés. Tous deux jouissaient d'une liberté relative, tout en demeurant en "résidence surveillée". Aucun renseignement, bien entendu, sur le motif de l'arrestation et sur les entretiens qui avaient eu lieu à Paris avec les autorités.

+ + + +

A la demande de Son Eminence le R.P. Hôtelier se rendit à Bar-le-Duc. Ce dernier apprit alors de vive voix ce qui s'était passé durant les deux mois qui venaient de s'écouler.

Le prélat et son secrétaire avaient été installés dans un immeuble de l'Avenue Henri Martin, occupé par les Services de la Gestapo. Les Allemands avaient offert au Cardinal de rentrer en Pologne et d'y prendre la direction du Gouvernement, pour continuer la lutte aux côtés du Reich. S.E. refusa fermement des propositions. Ils exprima sans détours aux agents de Hitler sa pensée sur le régime de leur pays et les découragea d'obtenir de lui quel que ce fut, soit par la persuasion, soit par la force.

C'est sur les instances du Saint Père, quotidiennement réitérées par l'intermédiaire du Nonce à Berlin, que le Primat de Pologne fut transféré de Paris à Bar-Le-Duc.

Entre la Maison de Saint-Paul et Hautecombe, la correspondance se poursuivit. Dans une lettre du 31 mai, le Cardinal faisait part au Rme Père Abbé de la nouvelle suivante :

" ... J'ai l'honneur de vous communiquer, Révérendissime Père, ces belles paroles, par lesquelles le Saint-Père finit sa précieuse lettre autographe, à moi adressée le 11 février dernier :

" Comme présage de ces dons divins et en gage de l'effusion de notre charité, nous vous octroyons Fils bien-aimé, en toute affection dans le Seigneur, à Vous, à tout le clergé et à tout le peuple de Pologne, ainsi qu'au vénérable Abbé et aux Moines de cet antique et beau monastère de Hautecombe, qui vous offrent une si libérale hospitalité, la bénédiction apostolique " (Sa Sainteté ne connaissait encore pas, on le voit, l'arrestation du Cardinal).

Son Eminence endurait son épreuve avec un magnifique esprit de foi. Nous l'apprenons par ce passage d'une lettre au R.P. Baraniak, qui était resté à l'Abbaye :

.../...

" Il faut prier beaucoup et retremper nos âmes pour qu'elles s'apprentent aux tâches de demain, telle une nouvelle création que le Saint-Esprit fera surgir de l'océan de sang et de douleur ... Il faut intensifier notre vie intérieure, arriver à une compréhension profonde des temps qui viennent, éveiller dans nos âmes sacerdotales de grandes énergies, afin que nous puissions entrer dans ce nouveau monde d'après le déluge, en apôtres humbles, prêts aux sacrifices, forts, décidés et capables de conduire l'humanité à une profonde régénération ... "

Survinrent les événements de juin 1943. Les relations avec Bar-le-Duc ne tardèrent pas à être coupées et nous apprîmes que plus tard, par la radio et la presse, le transfert du Cardinal en Allemagne, puis enfin sa libération. On sait qu'il séjourna quelques temps à Paris, d'où il espérait se rendre un jour à Haute-combe, mais il ne put réaliser ce projet, ni alors, ni par la suite.

+ + + +

SEJOUR A L'ABBAYE - Impression produite sur la Communauté
et sur quelques visiteurs de marque.

8

Nous n'oublierons jamais avec quelle simplicité, quelle affabilité le grand Prélat vécut parmi nous, durant une année. Il se plia à nos horaires avec une régularité quasi-monastique. Il assistait aux Offices de la tribune royale qui s'ouvre sur le Presbytérium de l'église. Autant par prudence que par délicatesse, il ne voulut jamais prendre place au Choeur. Comme l'on pense bien, nous aurions été heureux de le voir pontifier à certaines fêtes, dans l'Abbatiale. Il s'y refusa, une fois pour toutes non sans regret. Son Eminence nous avoua à cette occasion, qu'Elle s'était fait une règle de ne plus officier pontificalement, tant qu'Elle ne serait pas rentrée dans sa cathédrale. Le Prélat ne voulait plus se montrer, crossé et mitré, qu'en Pologne libérée ...

S.E. prenait ses repas avec la communauté, à la table du Rme Père Abbé. Les dimanches et fêtes, Elle prenait part à nos récréations. La conversation se déroulait alors sur divers sujets et le Prélat nous confiait ses impressions avec une simplicité charmante. Malgré leur gravité et leur horreur, les événements de la guerre en cours semblaient le préoccuper moins que les problèmes d'après-guerre.

.../...

Il prévoyait qu'ils seraient tragiques, dans toute l'acceptation du mot, surtout dans sa chère Pologne, où tout serait à rebâtir, qui sait sous quel régime ?

L'Hitlérisme lui apparaissait comme la doctrine perverse par excellence. Il nous dit un jour que s'il venait à triompher, il tiendrait l'Europe sous son joug pendant au moins mille ans ; Les Russes lui inspiraient, malgré leur régime tout aussi néfaste, plus de sympathie. Il les savait foncièrement religieux et il pensait que sous une forme ou sous une autre, une fois le bolchévisme affaibli par ses erreurs même et ses excès, Dieu retrouverait sa place en Russie.

Les récréations se passaient ainsi à deviser sur les questions d'actualité et sur l'avenir de la Religion Catholique dans le monde. La puissante personnalité du Prélat s'y affirmait et nous admirions la sûreté de ses appréciations dont plusieurs tenaient de la prophétie. Certaines de ses affirmations sur l'avenir se sont déjà vérifiées, notamment en ce qui concerne la politique religieuse en pays slave, la question juive, etc ... Il aurait fallu pouvoir prendre note, au jour le jour, de tous ses propos, afin de les confronter maintenant avec les temps que nous vivons.

Son Eminence accueillait sans mystère et avec son affabilité naturelle les nombreux Polonais qui se trouvaient alors en Savoie. Prêtres et laïcs venaient le visiter et s'en allaient réconfortés par sa parole de Père.

Quelques amis de notre monastère, en particulier MM. Paul CLAUDEL et Daniel ROPS, eurent la faveur d'être reçus par le Prélat. Nous transcrivons ici des fragments d'un article que Daniel Rops lui consacra, peu après sa libération :

" Est-il permis à qui n'eut l'honneur de le voir que deux fois, mais qui de ces rencontres, garde un souvenir inoubliable, d'apporter l'hommage d'une admiration profonde et de rappeler que S.E. le Cardinal Hlond touchait à la France par maints traits ".

Parlant du séjour à Hautecombe, l'écrivain ajoutait : " Le site lui plaisait, le site et aussi cette atmosphère de piété souriante, apaisée, que le cher Révérendissime Dom Laure faisait régner dans toute cette maison. Par les larges fenêtres de la très vaste cellule que S.E. occupait, à l'angle du monastère qui domine la terrasse, on voyait le lac pâle s'encadrer, exact et lisse, entre les chaînes du Revard et de l'Epine.

.../...

Comme on se serait cru loin en ce lieu béni, de la guerre, de l'affreuse menace sous laquelle, alors, haletait l'Europe. Mais à peine avait-on commencé à écouter S.E. que tout le drame du monde reprenait ses droits, s'imposait à l'esprit, encore qu'il s'y imposât je ne sais quoi d'intemporel, de surnaturalisé par la foi.

Oui, la première, la plus profonde impression que l'on éprouvait de cet homme était celle d'une "aura" de lumière. Il fallait le voir descendre, pour venir au réfectoire des moines, l'admirable escalier de pierre, seul, vêtu simplement de noir (il avait fait le vœu de ne jamais revêtir la pourpre cardinaliste, tant que son pays ne serait pas délivré) pour sentir, dès l'instant, que cette âme était dépositaire de Dieu "

" La première fois que je pénétrai dans sa chambre, il lisait (que l'on me pardonne ce souvenir personnel) un livre de l'auteur de ces lignes, intitulé "Histoire Sainte". Cet ouvrage venait d'être interdit par les Allemands et la Gestapo avait essayé, vainement d'ailleurs, d'en saisir le stock chez Fayard. Le moine qui m'introduisit montra du doigt l'ouvrage : "Votre Eminence veut plaire ainsi à ses amis de la Gestapo " dit-il en souriant (Car le Cardinal autorisait et encourageait entre lui et ceux qui l'approchaient, un ton de grande simplicité). - " Oh, répondit Mgr Hlond, les lectures clandestines cela me connaît, je les pratique autant que mon bréviaire " - Nous parlâmes de la guerre : "L'Allemagne est, d'ores et déjà vaincue " me dit-il ...

Une des questions qui lui paraissaient devoir se poser de façon brûlante (après la guerre) était la question juive : "Vous verrez, nous n'attendrons pas longtemps pour voir éclater un drame en Palestine ... Tout cela coûtera trop de sang ".

Paul Claudel, qui fut également reçu par S.E. n'a rien publié de son entrevue. Il nous écrivait cependant, peu après le départ du Cardinal, que ce dernier avait "illuminé de sa pourpre, durant quelques mois, le monastère de Hautecombe ".

+ + + +

Le 8 Mai 1943, le Prélat avait fêté son saint Patron, saint Auguste, au milieu des moines. Le Révérendissime Père Abbé de Solesmes, qui se trouvait de passage à l'Abbaye, lui présenta nos vœux au Chapitre et S.E. lui exprima ses remerciements. Voici le texte des deux allocutions :

.../...

" EMINENTISSIME SEIGNEUR,

L'heure n'est pas aux longs discours où l'âme respirant à l'aise, nous exprimons l'honneur et la fierté que la Communauté de Sainte Magdeleine éprouve d'avoir accueilli "comme le Christ" votre personne vénérée. Mais quelles que soient les tristesses des temps où nos patries communient une fois de plus, au cours des siècles, dans le malheur et l'infortune, nous avons à coeur de prier votre Eminence d'agréer, avec l'humble hommage de notre plus religieux respect, nos meilleurs voeux de fête. Ils sont ceux de notre foi intacte dans les desseins mystérieux, mais toujours miséricordieux de la Providence du Père céleste. Ils sont ceux de notre espérance surnaturelle la plus certaine. Ils sont ceux, nous le sentons jusqu'au plus profond de nous-mêmes, de notre sympathie la plus entière, la plus cordiale, pour l'héroïque Pologne. Je veux dire que nos voeux ne sont, ne peuvent être autre chose, dans le mystère qui nous enveloppe, qui nous étreint parfois sans nous décourager jamais, qu'un pur et fervent appel à la continuation de l'abondance de la grâce divine, qui a si fortement façonné et trempé votre âme pour ces heures douloureuses et qui la soutiendra, inaltérable et passionné et crucifié " jusqu'au jour de la Résurrection de votre Eglise et de votre pays ... " Nous savons en effet, que tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu.

La simplicité religieuse de votre présence, le charme discret de votre exemple, le témoignage vivant que nous avons sous les yeux de votre âme, non seulement invaincue mais invincible, sont pour les fils de Saint Benoît et de Dom Guéranger, à la fois un réconfort et une leçon.

Ah, puissions-nous en vivant réellement la paix dans le sanctuaire de nos âmes, être nous aussi des instruments de paix, non aux conseils où n'est pas notre place, mais au conseil de Dieu, là où se décident, avec le sort du monde, les destinées nouvelles de nos Patries bien-aimées.

A cet effet notre prière unie à la vôtre, demandera spécialement pour la Pologne et pour la France, par le Coeur Immaculé de Marie, gloire de part et d'autres, de nos sanctuaires nationaux, de comprendre le bien de la souffrance de pénétrer le sens de la vraie pénitence, qui exige la conversion de renaitre à la vie de l'Evangile selon la pure doctrine, afin de mériter et de reconquérir une nouvelle ère de prospérité et de paix, dans l'ordre chrétien".

Le Père Abbé termine en demandant à Son Eminence de bénir la Communauté.

.../...

" REPONSE DE SON EMINENCE,

Après avoir remercié le Père Abbé de ses vœux et exprimé les sentiments de son cœur paternel envers les religieux de Hautecombe, le Cardinal ajoute :

" Outre mes sentiments de reconnaissance, je tiens à vous exprimer ma profonde vénération pour le fécond apostolat de prière et d'activité de l'Ordre de Saint Benoît, au cours de quatorze siècles. Ce ne sont pas seulement mes sentiments personnels, mais l'attitude de mon Père spirituel ; Saint Jean Bosco. Ils voulaient que les Salésiens estimassent les anciens Ordres, qu'ils connussent leur glorieuse histoire, qu'ils appréciaissent leurs mérites et qu'ils apprissent d'eux beaucoup de choses ...

Pour finir, un mot au sujet de mon saint Patron. Saint Auguste fut un martyr, un décès nombreux témoins sanglants de la Vérité du Christ, dont nous connaissons à peine les noms. Je voudrais dire que le temps du martyr n'est pas fini et qu'il ne finira pas, tant que l'Eglise militante aura à réaliser ici-bas sa mission divine.

L'Eglise n'est pas destinée à la gloire et au triomphe, mais à la prière, à l'œuvre apostolique, à l'immolation. La gloire et le triomphe sont du Christ. C'est pourquoi l'Eglise vit toujours son apocalypse et la vivra dans l'avenir, bien que la forme et l'intensité de ses souffrances soient différentes.

Et si l'Eglise jouit parfois d'une période de calme relatif, ce n'est pas pour qu'elle se repose dans les splendeurs, mais pour qu'elle épanouisse avec plus d'efficacité ses activités, avec des forces intensifiées durant la persécution. Aujourd'hui, Dieu purifie son Eglise et la fortifie pour sa grande mission dans la prochaine période de paix.

Nous sommes à la veille d'évènements importants. L'Eglise souffre dans plusieurs pays, elle souffrira sans doute encore davantage, car il y a des moments où l'Eglise a besoin de se renouveler par le sang, surtout par le sang de ses prêtres. Soyons prêts à souffrir, soyons préparés au martyre, même au martyre du sang, si le Sauveur nous demande une telle contribution à l'œuvre de Rédemption.

Du fond de mon âme et d'un cœur très reconnaissant, je bénis cette Abbaye, la Congrégation française de Saint Pierre de Solesmes et tout l'Ordre de Saint Benoît. "

.../...

Nous ferons observer que ces paroles furent prononcées en mai 1943, comme si l'éminent Prélat eût prévu toutes les phases et les horreurs de la persécution religieuse qui sévit actuellement en Europe Centrale.

+ + + +

Le 21 septembre 1943 eut lieu la bénédiction du nouvel Abbé de Hautecombe, Dom Edouard DUPRIEZ. Son Eminence participa à la fête. Elle se trouva au premier rang, entre Mgr DURIEUX Archevêque de Chambéry et le Rme Dom Dupriez, dans la photo qui fut prise après la cérémonie. Toute la Communauté est groupée derrière. Maintenant que le Cardinal est parti pour le Ciel, ce cliché est devenu pour nous un précieux souvenir de famille. Dans l'allocution que le Révérendissime Dom DUPRIEZ adresse aux religieux et à nos invités, après le dîner, il dit sa joie d'avoir eu comme commensal et comme témoin de sa bénédiction abbatiale un Prince de l'Eglise aussi illustre. Il souhaite à S.E. la prochaine fin de son épreuve et le retour dans sa Pologne libérée.

La réunion se termina par le chant des LAUDES FESTIVAE, dirigé par Dom Cajard en personne. Le Cardinal y fut nommé et l'on chanta en son honneur, les formules suivantes : *Exaudi Christe, Augusto Principi Eminentissimo, pro justitia et patria persecutionem passio, in pace gaudium et messis plurima. Regina pacis. Tu illum adjuva. Sancte Auguste, Tu illum adjuva, Sancte Joannes, Tu illum adjuva. Sancte Hyacinthe, Tu illum adjuva.*

Après la libération du Prélat, nous reçûmes soit directement de lui, soit de ses secrétaires (avec un mot de lui et sa signature) un certain nombre de lettres et de dépêches télégraphiques, à l'occasion de diverses fêtes ou d'événements religieux. Il est émouvant de constater combien S.E. vivait encore de cœur avec nous, malgré les multiples soucis qui l'accablaient, depuis sa rentrée en Pologne.

Mentionnons d'abord une lettre que le Cardinal adresse de Bar-le-Duc au Rme Dom LAUNE, le 25 avril 1944. Il y rappelait les mois de paisible solitude passés à l'Abbaye :

" Que de beaux souvenirs votre lettre a évoqués dans mon âme. Souvenirs de ces journées splendides que j'ai vécues dans l'atmosphère liturgique et fraternelle de l'Abbaye de Sainte Marie-Madeleine. Je viens de revivre avec le bon Père B. ces dix mois de recueillement et toutes les marques de bonté que j'ai éprouvées chez vous. C'est avec joie que je me souviens de vos récréations que nous avons passées ensemble, presque chaque soir, dans le cloître fleuri, de vos charitables visites et de toutes vos attentions, Rme Père Abbé.

.../...

Les douceurs de la solitude duraient trop longtemps, ainsi ce changement subit me surprit, mais il fût sûrement bienfaisant au bout du compte, parce qu'il était voulu par la Providence ...

Veuillez bien me conserver à l'avenir, votre charitable amitié et continuez de prier pour moi : longa adhuc restat via.

Agrées, Rme Père Abbé, ma bénédiction affectueuse et mes sentiments entièrement dévoués et fraternels.

Addictissimus in christo : Aug. Card. HOND.

Le 5 mai 1945, le Cardinal écrivait de Rome au Rme Dom DURPIEZ :

" Je regrette beaucoup que l'horaire de mon trajet aéronautique ne m'ait pas permis une visite à la chère Abbaye de Hautecombe "

Suivent des remerciements pour les prières adressées à Dieu à son intention.

" Au cours de quatorze mois que j'ai passés dans des conditions si extraordinaires, j'ai appris beaucoup de choses. J'ai fait aussi des expériences, que le temps de mon exil antérieur ne m'avait pas donné : " Scio et humiliari". J'en remercie le bon Dieu et je me dis : " Nonne oportuit haec pati ? "

Aujourd'hui, je suis pris de nouveau par des visites, des conversations, des colloques, ce qui ne fait qu'agrandir les responsabilités. Je sollicite donc des prières bénédictines, à titre de celles que vous faites pieusement "pro presbiteris et domesticis fidei".

Dans la suite de sa lettre, le Cardinal fait allusion au calice dont la Communauté lui avait fait don, pour reconstituer le trésor dévasté de sa Cathédrale. Il venait de Son Eminence le Cardinal Pitra, ancien moine de Solesmes, qui l'avait lui-même reçu du Pape Léon XIII :

" Je suis touché par votre magnifique et précieux cadeau, que m'a porté mon secrétaire, Mr l'Abbé RRANIAK, avec ce beau et chaleureux acte archival Gavisus sum in Domino vehementer. Ce calice me parlera toujours de l'hospitalité vraiment bénédictine que j'ai éprouvée dans le coin bienheureux savoyard, qui m'a reçu avec tant de coeur et de bonté, lorsque j'ai été obligé de quitter Lourdes et sa grotte bénie.

Le retour de ce calice commémoratif en Pologne (le vase avait été offert en effet à Léon XIII par des Polonais) par Rome, Marseille, Chiari, la Savoie, en passant par les mains du grand Léon XIII et du Cardinal Pitra, du cher et vénéré Père Abbé et de tout le monastère de Sainte Marie-Madeleine, je dis le retour de cet objet à la cathédrale primatiale, érigée sur la tombe sacrée d'un

grand bénédictin, Saint Adalbert, n'est-il pas une vive expression des voies mystérieuses par lesquelles la Providence nous conduit ?.

J'ai accepté ce calice vénérable comme présage que les anciennes et illustres traditions de Onieszno émergeront de nouveau de nos temps chaotiques et s'accroîtront dans la vie nationale de Pologne, en liant ma Patrie encore plus avec la Papauté et avec l'Eglise. Je l'assènerai avec moi en Pologne comme une sacrée expression de la jonction du passé avec l'avenir aux temps du grand tournant de l'histoire. Je vous en remercie de tout mon cœur, en mon propre nom et au nom de ma cathédrale primatiale, détroussée de tout.

Je ne saurais dire combien de temps je rectorai ici et ce que je ferai après. Tout dépend du déroulement des événements. En cas que je rentrerais en France, je tâcherais de vous voir pour vous remercier oralement....

Addictissimus in Christo ... etc ...

A cette lettre était annexée une autre, adressée au Rme Dom Laure, dont voici la phrase finale : " Avec quel plaisir je me souviens des délicieuses soirées que vous avez bien voulu passer avec le vagabond souscrit. Tempus passati."

Pour le XIV^{ème} centenaire de la mort de Saint Benoît, Son Eminence nous envoya la dépêche suivante : " Mes félicitations, vœux cordiaux jubilé grand Patriarche. J'y prend part avec le cœur toujours reconnaissant, très dévoué :

Cardinal Hlond.

Une autre dépêche nous parvint pour la fête de Sainte Madeleine de 1948 : " Mes vœux chaleureux chère Communauté Fête patronale sainte, quae dilexit multum. Proxime demain part Office solennel, fraternel repas, récréation, je demande prières pro fratribus absentibus Augusto Antonio. Cardinal Hlond.

+ + + + +

Après ces dépêches, nous n'eumes plus que les douloureuses nouvelles de la maladie, puis du décès du vénéré Prélat.

+ + + + +

Recherche



1940 : Un plan allemand méconnu

En février 1940, la Résistance Polonaise mettait la main sur le plan d'une offensive allemande contre la France. Cet événement est à l'origine d'une aventure et d'une énigme.

L'aventure, ce fut celle vécue par l'aspirant Wolosiewicz, élève à l'École Polytechnique de Varsovie; Résistant de la première heure, il assura l'acheminement du précieux document de Pologne en France où il le remit au Haut Commandement Polonais; nous avons pu recueillir son témoignage.

Le commandement français, mis en possession du plan allemand, a négligé de prendre les mesures de précaution appropriées; quelles sont les raisons de cette absence de réaction, pourquoi, par surcroît, l'affaire est-elle restée jusqu'ici méconnue, malgré l'importance considérable de l'enjeu? Il y a là une double énigme que nous nous sommes efforcé d'éclaircir.

par le Général Yves FAURY *

Quand apparaissent les signes d'une agression imminente de l'Allemagne contre la Pologne, dans l'été 1939, l'aspirant Wolosiewicz se trouve à Monaco où se disputent les jeux universitaires; il accompagne l'équipe polonaise en tant que dirigeant.

Le 31 août, sur le conseil de l'ambassade, l'équipe polonaise quitte Monaco pour regagner la Pologne; le voyage s'effectue par voie ferrée, par un des itinéraires demeurés ouverts, via l'Italie, la Yougoslavie et la Roumanie; le 5 septembre, l'aspirant Wolosiewicz est de retour à Varsovie, il y est accueilli par les bombardements de la Luftwaffe.

COMBATTANTS ET RÉSISTANTS EN POLOGNE

Wolosiewicz a un souci majeur : rejoindre son poste au combat. Il fait un saut à son domicile, se met en tenue et part pour Modlin afin de rallier son corps, le 1^{er} Régiment d'Artillerie lourde; mais les avant-gardes allemandes l'ont précédé à Modlin et il n'obtient aucune nouvelle de son unité.

Il décide alors de rejoindre un autre régiment d'artillerie lourde, le 2^e PAC, en formation à Rowne, près de la frontière soviétique; arrivé à destination, il est victime de l'espionnage qui sévit partout, arrêté et jeté en prison; le len-

demain de cette mésaventure, recouvrant sa liberté, il juge préférable de proposer ses services ailleurs et se rend à l'école d'Artillerie à Włodzimierz-Wolynski sur le Bug; il y règne une atmosphère de veille de bataille; le commandant de l'École, qui mobilise tous les personnels disponibles, lui confie le commandement d'un détachement antichar équipé de canons de 75; à peine l'aspirant Wolosiewicz est-il installé que se produit une attaque de blindés allemands, le combat est âpre et se poursuit toute la nuit, finalement l'attaque est repoussée.

Le jour suivant, 17 septembre, se produit un événement qui annihile les efforts polonais de redressement : c'est l'agression soviétique. L'aspirant Wolosiewicz reçoit l'ordre de détruire ses pièces et de dissoudre son unité.

Pour lui, cependant, le combat n'est pas achevé; Varsovie tient encore, il décide de s'y rendre pour participer à sa défense.

En chemin, près de Brzesc, il se heurte à un détachement allemand qui a coupé la route; abandonnant son véhicule, il poursuit à pied, réussit à s'infiltrer et tombe à l'improviste sur des unités polonaises; elles appartiennent à un groupement de forces, commandé par le Général Kleeberg, qui, partant des marais de Pinsk, marche sur la capitale pour tenter de la dégager.

* Général (CR).

Wolosiewicz saisit l'occasion et se met à la disposition du Général Kleeberg; il reçoit le commandement d'une colonne de ravitaillement, équipée de chariots et de chevaux, et participe ainsi à l'un des derniers combats de l'armée polonaise, dans la région de Koch, au nord de Lublin. Cependant la capitulation de Varsovie rend vaine l'opération du Général Kleeberg; le 2 octobre, son groupement encerclé, ses munitions épuisées, le général réunit ses officiers et les informe de l'obligation, où il se trouve, d'effectuer sa reddition.

Wolosiewicz n'admet pas cette issue; il se procure des vêtements civils, emprunte un cheval et un chariot et, dans cet équipage, regagne Varsovie. Dès fin octobre, il est en contact avec la Résistance qui commence à s'organiser; le réseau auquel il adhère, dirigé par une femme, Mila Malesa, assure la liaison avec le gouvernement et le haut commandement polonais, reconstitués en France; faute de postes radio à longue portée, la transmission des messages se fait au moyen d'émissaires qui utilisent, de bout en bout, des filières, la maîtrise avec laquelle ce dispositif a été mis sur pied ne saurait surprendre, les Polonais, forts de l'expérience que leur conférait un siècle et demi de résistance à la domination étrangère, n'ayant eu qu'à réactiver l'organisation réalisée par leurs pères.

Vers le 20 février 1940, Wolosiewicz est informé par Mila Malesa d'un événement d'une importance capitale : la Résistance vient de se procurer le plan de l'offensive allemande contre la France; il est urgent de faire parvenir ce document aux autorités polonaises à Paris.

La réaction de Wolosiewicz est immédiate, il se porte volontaire pour cette mission; sa candidature est aussitôt retenue.

ACHEMINER LE PLAN EN FRANCE

Le chef de la Résistance Polonaise, lui-même, le colonel Rakon, lui donne ses instructions; après lui avoir fait prêter serment, il lui prescrit de se rendre à Paris et de remettre le plan, en mains propres, au général Sikorski, chef du gouvernement polonais, ou en son absence au général Sosnkowski, ministre chargé de l'organisation de la Résistance et commandant en chef de l'Armée Secrète.

Il lui enjoint d'apprendre par cœur le contenu du plan, afin d'être capable de le restituer dans le cas où il serait contraint de se défaire des documents.



Il lui remet, enfin, un viatique de 300 dollars pour ses frais de voyage et la rétribution des passeurs dont il aura à utiliser les services.

Les détails de son acheminement, itinéraires, moyens de transport, hébergement, agents et passeurs à contacter, sont précisés par Mila Malesa.

Le 26 février, à 23 heures, Wolosiewicz prend le train pour Cracovie. Peu avant son départ, un agent de liaison lui a remis un message signalant que le jour J de l'offensive allemande est le 21 mars; le délai dont il dispose est donc réduit.

De Cracovie, l'itinéraire fixé doit le conduire, à travers des territoires aux mains des Allemands, jusqu'en Hongrie, pays ami, d'où il pourra poursuivre sans encombres vers Paris.

Le franchissement de la frontière polono-slovaque s'effectue avec le concours d'un passeur près de Piwnicza, au cœur des Carpates, à 90 km au sud-est de Cracovie; les conditions sont particulièrement difficiles, en raison tant de la surveillance exercée par les patrouilles allemandes accompagnées de chiens, que de l'obstacle constitué par la montagne en hiver. Quand Wolosiewicz arrive en vue de la frontière, il est dans un état d'extrême fatigue; or, l'épreuve la plus difficile et la plus dangereuse l'attend; il s'agit, en effet, malgré l'épaisse couche de neige dans laquelle il enfonce jusqu'aux genoux, de gravir la pente

Général d'Armée SOSNOKOWSKI Paris, le 16 Mars 1940
L. dz. 1244/LI. 40

TRES SECRET
TRES URGENT

Général en Chef
Général Wladyslaw SIKORSKI
(en mains propres)

ENC. BLANC

Je vous présente les documents provenant du Commandement d'occupation allemand, acheminés par courrier désigné le 14 de ce mois.

Ces documents comprennent:

- 1) Le rapport de Rakon "N.3"
- 2) Des informations complémentaires transmises oralement par le Courrier.
- 3) Le plan d'offensive "J"
- 4) Deux schémas A et B (originaux)

Je ne dispose d'aucun moyen d'évaluation de ces documents, lesquels contiennent des éléments par trop sensationnels. Il faut évidemment prendre en compte l'hypothèse d'une action d'intoxication ou de diversion de la part des Allemands, j'ai fraîchement en mémoire, l'époque 1924 en Pologne, ainsi que récemment, les mobilisations provoquées en Belgique et en Hollande.

J'estime que seul, l'Etat Major français dispose des éléments permettant d'évaluer à la fois la crédibilité du plan, celle de la date de la soit-disant offensive, enfin de sa vraisemblance politique dans la situation actuelle.

J'estime que, même si on accorde un faible pourcentage d'authenticité aux documents, il convient néanmoins de transmettre, sans délai ces documents au Commandement français avec naturellement toutes les plus grandes réserves dégageant notre responsabilité.

Je joins un double des documents pour la II^{ème} Section du Haut Commandement.

Kazimierz SOSNOKOWSKI

Pièces jointes: deux dossiers complets

Lettre d'envoi du général Sosnkowski au général Sikorski, chef du gouvernement polonais et commandant en chef de l'Armée polonaise, du plan d'invasion de la France (traduction par l'Institut polonais de Londres)

à toute allure, entre deux passages de patrouille.

Parvenu, épuisé, mais sauf, de l'autre côté de la crête en Slovaquie, il est pris en compte par un deuxième passeur qui l'héberge pour la nuit; peu s'en faut alors qu'il soit capturé, une patrouille de police survient inopinément et il ne doit son salut qu'à la présence d'esprit de son hôte qui le cache précipitamment dans une cheminée.

Finalement, après avoir franchi la frontière hongroise au sud de Koszyce, il atteint Budapest où il est attendu par l'attaché militaire de Pologne; le temps de quelques formalités, il en repart muni d'un passeport au nom de Bronislav Bielawa, 47 ans, et d'un billet de train pour Modane; le 14 mars il arrive à Paris et se rend directement à l'hôtel *Regina*, siège du gouvernement polonais; en l'absence du Général Sikorski, il remet au Général Sosnkowski le plan de l'offensive allemande contre la France.

Son équipée a duré deux semaines.

A LA RECHERCHE DU PLAN DANS LES ARCHIVES

Quand nous avons décidé d'entreprendre des recherches sur cette affaire, nous disposions de deux sources de renseignements: le témoignage de Wolosiewicz et une attestation du Général Sosnkowski.

L'un des intérêts du témoignage de Konstany Wolosiewicz est que son auteur a gardé en mémoire certaines dispositions du plan allemand; il se souvient, notamment, des calques sur lesquels était représenté le schéma des trois composantes Terre, Air et Mer de la manœuvre allemande: pour les forces terrestres, le déploiement des grandes unités blindées en deçà de la ligne Siegfried, un axe d'effort à travers la Belgique jusqu'en Bretagne, prolongé le long de la façade atlantique vers l'Espagne, et une variante par la Suisse en cas d'échec en Belgique; pour les forces aériennes et les forces maritimes, les zones de bombardement successives en accompagnement de l'offensive des forces terrestres.

Le Général Sosnkowski a confirmé ultérieurement la réalité de ces faits. Dans une attestation datée du 9 décembre 1950, il certifie que le Lieutenant (promu à ce grade pendant la guerre) Konstany Wolosiewicz a été dépêché à Paris par l'Etat-Major de la résistance polonaise en février 1940 pour lui faire parvenir « les plans de l'offensive allemande en France » et que ces documents d'une importance extrême avaient été portés à la connaissance du gouvernement français par le général Sikorski, président du Conseil des ministres polonais.

Pour connaître la suite donnée par le haut commandement français à la transmission du plan allemand, nous avons d'abord consulté le Service Historique des Armées et les Archives Nationales; à notre grande stupéfaction, nous n'y avons trouvé aucun document, aucune information, sur le sujet; une explication possible de cette lacune est que le dossier et les pièces s'y rapportant auraient été volontaire-



ment détruits en juin 1940 pour éviter une main-mise allemande.

Dans ces concitions, nous avons élargi le champ de nos investigations. Nous avons ainsi réuni une documentation complémentaire comprenant d'une part un extrait du bulletin d'informations diplomatiques du Quai d'Orsay, en date du 19 mars 1940 et provenant des archives personnelles du Général Gamelin, d'autre part le dossier de présentation et d'évaluation établi par l'Etat-Major du Général Sosnkowski et le 2° Bureau de l'Etat-Major Général des Forces Polonaises.

La documentation rassemblée est encore incomplète; il y manque les schémas de l'opération planifiée par le haut commandement allemand, ainsi que tout le dossier relatif à l'exploitation du renseignement par le commandement français.

Par contre, elle nous éclaire sur ce qui fut vraisemblablement la cause de la passivité du commandement français : ni le Général Sosnkowski, ni le Général Sikorski, n'ont cru sur le moment à l'authenticité du plan et ils l'ont fait savoir.

Le général Sosnkowski, dans la lettre de présentation qu'il rédigea à l'intention du Général Sikorski, l'avertit ainsi que le plan transmis contenait « des éléments par trop sensationnels » et qu'il fallait « prendre en compte l'hypothèse d'une action d'intoxication ou de diversion de la part des Allemands ».

Le chef du 2° Bureau de l'Etat-Major Général, le lieutenant-colonel Wasilewski, conclut de même que le document « présentait tous les critères d'un plan suggéré ».

Le Général Sikorski paraît avoir partagé entièrement le jugement de ses subordonnés; le bulletin d'informations diplomatiques du Quai d'Orsay du 19 mars mentionne, en effet, que le Général Sikorski ne jugeait pas ce plan réalisable et qu'il tendait croire que l'état-major allemand s'en était volontairement des-saisi.

Sur quels critères d'appréciation le commandement polonais se fondait-il pour ne pas croire en l'authenticité du plan transmis par la Résistance? Essentiellement sur la comparaison entre les moyens nécessaires pour l'exécution du plan et les possibilités; selon les renseignements en sa possession, au regard de besoins s'élevant à 200 divisions, les disponibilités de la Wehrmacht pouvaient se chiffrer à 120-130 divisions au maximum; de même l'engagement prévu d'une flotte de 8 000 bombardiers ne semblait pas correspondre aux possibilités de la Luftwaffe, jugées bien moindres, quoique considérables.



L'aspirant Wolosiewicz

De plus, le Général Sosnkowski était sensibilisé au risque d'une intoxication par de faux renseignements; il avait eu à affronter une tentative de ce genre en 1924, alors qu'à la tête d'un corps polonais, il s'appêtait à effectuer un coup de main sur Vilno.

Le résultat fut donc une mise en garde du gouvernement polonais concernant la crédibilité à accorder aux renseignements sur une prochaine offensive allemande, transmis au gouvernement français.

Sachant cela, on comprendra le manque de réaction du commandement français, même si on ne l'approuve pas, à la réception du plan allemand.

PLAN AUTHENTIQUE OU TROMPEUR ?

Au terme de cette étude, une énigme demeure : quelle était la nature et, en conséquence, la valeur du plan de manœuvre allemand recueilli par la Résistance Polonaise? S'agissait-il d'un leurre ou d'un plan authentique?

En faveur de la première hypothèse, on peut concevoir que le commandement allemand qui préparait alors l'invasion du Danemark et de la Norvège, ait voulu détourner l'attention des alliés de son prochain objectif.

Dans la deuxième hypothèse, le document récupéré serait l'une des maquettes successives de l'opération contre la France, établies par l'État-Major général des forces allemandes; à l'appui, on peut noter qu'il provenait du PC du Général Keitel; on relèvera aussi certaines concordances avec le plan de manœuvre exécuté par les Forces Allemandes en mai-juin 1940, notamment un effort principal identique par la Belgique.

Le Général Sosnkowski, après avoir cru à une tentative d'intoxication, paraît avoir admis qu'il pouvait s'agir d'un plan authentique; du moins s'est-il prononcé en ce sens dans l'at-

testation qu'il a délivrée 10 ans après à Konstanty Wolosiewicz, en soulignant l'importance extrême du document.

Plan suggéré ou véridique? En l'état actuel de nos connaissances, la réponse reste en suspens.

L'aspirant Wolosiewicz, quant à lui, a acquis la nationalité française et s'est fixé à Paris; héros longtemps oublié, les autorités polonaises viennent de lui décerner la Croix de Commandeur de l'Ordre du mérite; de la part de la France, il n'a fait l'objet, par contre, de nulle récompense, nulle distinction.

Je certifie par la présente, que Mr. le Lieut. Ing. KONSTANTY WOLOSIEWICZ a été envoyé par l'État Major de la Résistance Polonaise (l'Armée Secrète en Pologne occupée) en Février 1940 pour me faire parvenir les plans de l'offensive allemande en France, obtenus par les membres de la dite Armée Secrète.

Après avoir franchi clandestinement la frontière surveillée d'une façon rigoureuse par les Allemands, Mr. K. Wolosiewicz a réussi de s'acquitter heureusement de sa mission dangereuse.

Il arriva au mois de mars 1940 en France où résidait à cette époque le Gouvernement Polonais en Exil dont j'étais le Ministre chargé de l'organisation de la Résistance Polonaise et Commandant en Chef de l'Armée Secrète.

Ces documents d'une importance extrême ont été portés à la connaissance du Gouvernement Français par le General Sikorski Président du Conseil des Ministres Polonais.

Arundel, Quebec, Canada

9 decembre 1950

Gen. Kazimierz Sosnkowski

(Gen. Kazimierz Sosnkowski)

Attestation du général Sosnkowski concernant la mission exécutée par l'aspirant Wolosiewicz

RÉSUMÉ/ABSTRACT

1940: UN PLAN ALLEMAND MÉCONNU
par le général Yves FAURY

En mars 1940, le général Sikorski, chef du Gouvernement polonais, remettait aux autorités françaises le plan d'une offensive prochaine de la Wehrmacht contre la France; le document provenait de la Résistance polonaise. Comment se fait-il que les renseignements communiqués n'aient pas été exploités et qu'il n'en soit fait aucunement mention dans les archives du Service Historique de l'Armée? La présente étude répond à ces questions, mais une incertitude demeure quant à l'authenticité du document recueilli par la Résistance polonaise.



1940: LITTLE-KNOWN GERMAN PLANS
by general Yves FAURY

In March 1940, General Sikorski, head of the Polish government, transmitted to French authorities a document obtained by the Polish resistance, containing the plans for the upcoming Wehrmacht offensive against France. Why was the intelligence contained in this document never exploited, and why does it never figure in the archives of the History Office of the French Army? This article addresses these questions, despite some residual doubt concerning the authenticity of the document supplied by the Polish resistance.

POLSKA-FRANCJA 1940

WYDANA we Francji książka młodego historyka profesora Sorbony Yves Beauvois pod tytułem *Les relations franco-polonaises pendant la 'drôle de guerre'*, jest dla historiografii polskiej bardzo ważnym przyczynkiem w zakresie dziejów ostatniej wojny. Beauvois swą książkę rozpoczyna zdaniem: „Historia stosunków polsko-francuskich jest zdominowana przez mity”. W związku z tym, mając do dyspozycji dokumenty, dziś już dostępne, zabrał się on z energią do obalania tych mitów. Wykazał na podstawie materiałów archiwalnych bezpodstawność tych mitologicznych narośli, obwarowanych małością, wygórowaną ambicją lub przynależnością plemienną, na wydarzeniach czy postaciach biorących w nich udział. Pod ostrym światłem analizy dowodów rzeczowych, nagromadzone półprawdy i potocznie przyjęte interpretacje zdarzeń o skali państwowej czy międzynarodowej stają się gołymi, jednoznacznymi faktami podporządkowanymi prawdzie historycznej.

Nas będą interesowały przede wszystkim sprawy polskie, mające powiązania z naszym „sprzymierzeńcem”, Francją. Autor uwiarygodnia propozycje polskie wojny prewencyjnej przeciw Niemcom w latach 1933 i 1936, odrzucone przez Francję, a jednak krytykuje nieufny stosunek Polski do Francji, który, jak wykazały późniejsze wydarzenia, był całkowicie usprawiedliwiony. Należy sądzić, że nie zapoznał się z dokumentami niemieckimi z konferencji sztabowych z Hitlerem, które poddają w wątpliwość wywiązanie się Francji z zawartego sojuszu z Polską, co do której nie było zastrzeżeń, że uderzy, gdy Francja będzie zagrożona. Piłsudski, a później Beck zdawali sobie sprawę z kunktatorskiej polityki i słabości Francji, stąd też Beck był tak niepopularny i nie lubiany przez francuskie sfery rządzące, które uważały Polskę zawsze za narzędzie swej polityki. Beauvois przyznaje, że rząd francuski wyraźnie sabotował starania misji gen. Kasprzyckiego na wiosnę 1939 o pożyczkę na dobrojenie, gdyż tak minister Bonnet, jak i gen. Gamelin usiłowali nie dopuścić do pozytywnego załatwienia sprawy tak naglącej dla Polski, uzależniając ją do podpisania protokołu układu politycznego, co jak wiemy nastąpiło dopiero 4 września 1939.

59

Obszernie omawiany jest w książce zamach stanu dokonany w Rumunii przez opozycję skupioną przy gen. Sikorskim, przy wydatnej pomocy ambasadora francuskiego L. Noëla inspirowanego przez Paryż, mający na celu bezwzględne internowanie władz polskich. Według autora było to posunięcie „moralnie skandaliczne”, bo miało na celu poddanie rewizji zobowiązań moralnych i prawnych w stosunku do rządu polskiego, zastępując go człowiekiem całkowicie sobie uległym, frankofilem o kompleksie niższości, posłusznym i bezkrytycznie gotowym spełniać wszystkie żądania i polecenia, gdyż takim w opinii rządzących wówczas Francją był gen. Sikorski. Otaczała go w tym czasie grupa ludzi, związana częściowo z Frontem Morges, co do których najnowsza historia Polski odniosła się bardzo krytycznie a byli to Stroński, Kot, Modelski, Kukiel, Haller. Wywierali oni presję na gen. Sikorskiego, aby już we Lwowie, przed uderzeniem Sowieców, zdecydował się na zamach stanu. Sugestie te gen. Sikorski odrzucił jako ryzykowne i mogące nie znaleźć poparcia w walczącym Kraju. Nie było natomiast już wahań na terenie Rumunii, gdzie prof. Stroński przebywając od 12 września, przy pomocy ambasady francuskiej i gen. Faury oraz współpracy pierwszego sekretarza ambasady polskiej w Bukareszcie Ponińskiego i attaché wojskowego ppłk. dypl. Zakrzewskiego, przygotował, przy cichej zgodzie rządu rumuńskiego, pułapkę dla władz II Rzeczypospolitej. Kunktatorskie zachowanie się ambasadora polskiego w Bukareszcie Rogera Raczyńskiego ułatwiło przeprowadzenie planu internowania i obezwładnienia Rządu i Naczelnego Wodza. Ambasador francuski w Madrycie gen. Pétain 12 września zawiadomił poselstwo polskie w Hiszpanii o planowanym zamachu w Rumunii, lecz depeza posła Szumlakowskiego „zaginęła” w ambasadzie polskiej dzięki Ponińskiemu, który jednocześnie opracował listy osób niepożądanych, podejrzanych i szkodliwych, dla władz rumuńskich i francuskich. Attaché wojskowy ppłk. dypl. Zakrzewski tak pisze w swym oświadczeniu: *Po porozumieniu się z gen. Sikorskim zadałem pierwszy i decydujący cios, odmawiając jako attaché wojskowy w Rumunii postuszeństwa Śmigłemu i podporządkowując się Sikorskiemu. Sikorski pojechał do Francji robić dalszą rewolucję.*

Profesor Stroński już 17 września był w Szwajcarii u Paderewskiego w Morges proponując mu w imieniu Sikorskiego prezydenturę. Po odmowie Paderewskiego, przebieg kontrowersyjnych

nacisków ze strony gen. Sikorskiego, mającego już bezwarunkowe poparcie rządu francuskiego, znamy. Stało się tak, jak żądali Francuzi, prezydentem został Raczkiewicz, a premierem i naczelnym wodzem gen. Sikorski, który zobowiązał się w rozmowie z prezydentem Raczkiewiczem do przekazania funkcji naczelnego wodza starszemu stopniem, jeżeli takowy znajdzie się we Francji, mając na myśli gen. Sosnkowskiego, o którego losie w danej chwili nic nie wiedział. Jednak gdy gen. Sosnkowski, uniknąwszy pułapki w Rumunii przechodząc granice węgierską zjawił się w Paryżu, gen. Sikorski wycofał się z danego słowa, motywując to brakiem zgody i wieloma zastrzeżeniami rządu francuskiego.

Francuzi mieli na sumieniu porozumienie z Anglią całkowicie sprzeczne z zawartym traktatem z Polską, wyrażone w obustronnej tajnej deklaracji w czasie strategicznej konferencji francusko-brytyjskiej głoszącej, że los Polski będzie określony przez ostateczny wynik wojny, a nie jej początkową fazę. Obaj „sprzymierzeńcy” nie uznawali naszej granicy wschodniej ustalonej prawnie Traktatem Ryskim, nie uważając uderzenia Sowietów 17 września za agresję, gdyż chcieli widzieć w nich, w dalszej przyszłości, sprzymierzeńca.

Wymienione fakty, groźne w swej wymowie, demaskujące fałsz i zakłamanie, narzucały Francji metodę postępowania z rządem polskim. Chcieli mieć rząd, który nie będzie dochodził swych praw jako sprzymierzeńiec, nie będzie się upominał o wyjaśnienia niedotrzymania zobowiązań wojskowych. Tak nasi „alianci” swą amoralną polityką, pozbawioną wszelkich skrupułów, poświęcili Polskę na ołtarzu swego egoteizmu narodowego. Przymierza i udzielone gwarancje miały być środkiem znieczulającym, maskującym prawdziwe oblicze i zamysły naszych dwóch „sprzymierzeńców”.

Mając na najwyższych stanowiskach w rządzie polskim ludzi sobie oddanych i zobowiązanych do wdzięczności za udzielone poparcie, rząd francuski starał się całkowicie podporządkować wszystkie dziedziny życia państwowego Polski na obczyźnie własnej polityce, koncepcji prowadzenia wojny i wymogom gospodarczym kraju. Francja, od dłuższego czasu drążona przez komunizm, nie była przygotowana do wojny nie tylko moralnie i psychicznie, ale też i wojskowo i gospodarczo, mimo głębokiego zaplecza kolonialnego. Brak nowoczesnego uzbrojenia i oporządzenia dawał się odczuć coraz bardziej w okresie mobilizacji. Z

60

tych względów — czysto materialnych — jak i politycznych, nacechowanych przyjaznym ustosunkowaniem się do Sowietów, i złudnych pragnień osiągnięcia jednak porozumienia z Niemcami, Francja nie chciała wielkiej armii polskiej na swym terytorium, pragnęła zminimalizować wszystkie problemy dotyczące Polski. Francuskie placówki dyplomatyczne były negatywnie ustosunkowane do polskich ochotników starających się przybyć do Francji w szeregi armii polskiej. Napływających Polaków, bez względu na stopień, traktowano jako nielegalnych imigrantów, poddawano sanitarnej dokuczliwej inspekcji, fotografowano, mierzono i daktyloskopowano. Na 133 tys. Polaków zamieszkałych we Francji, obywateli polskich, 113 tys. uznano za zdolnych do służby wojskowej, jednak wcielono do armii polskiej tylko 50 tys., resztę rząd francuski wyreklamował jako potrzebnych w przemyśle. Około 4 tys., stosując niezbyt chwalebne wybiegi, wykręciło się od służby w wojsku. Początkowe propozycje francuskie sugerowały tworzenie samodzielnych batalionów stopniowo przydzielanych do jednostek francuskich, jednak gdy natrafili na sprzeciw rządu polskiego, zgodzili się na formowanie jednostek taktycznych w sile dywizji lub brygady. Na szefa wyszkolenia Armii Polskiej sztab francuski wyznaczył gen. Faury. Pamiętam jego wykłady w ośrodku oficerskim w Val-André, nacechowane niezwykłą dumą z osiągnięć armii francuskiej. Kampanię wrześniową zaliczał do nieistotnego epizodu w tej wojnie, a bezlitośnie krytykując armię polską z 1939 roku, zalecał wzorowanie się na nie pokonanej, najlepszej w Europie armii francuskiej. Narzucenie szefa wyszkolenia nie było jedynym afrontem, jaki spotkał gen. Sikorskiego. Odmówiono też zgody na udział Polski w alianckim Sztabie Głównym, wszystkie narady odbywały się bez konsultacji ze sztabem polskim, choć dotyczyły i oddziałów polskich.

Szef Misji Francuskiej przy Polskich Siłach Zbrojnych gen. Demain określał wojsko polskie jako „skomunizowany motłoch”, korzystając przypuszczalnie z raportów francuskiego ministerstwa spraw wewnętrznych i władz policyjnych, które donosiły że: *skomunizowane polskie oddziały dowodzone są przez oficerów pijaków, rozbijających się po kraju w podróży służbowych i awansujących błyskawicznie kosztem skarbu francuskiego.* Według autora uważani byliśmy we Francji za ciało obce, a nawet wrogie. Nic też dziwnego, że otoczeni byliśmy ścisłą siecią agentów, a cenzura wkraczała we wszystkie dziedziny

życia, audycje radiowe, prasa, korespondencja, a nawet przemówienia do Kraju Premiera i Naczelnego Wodza musiały przejść przez cenzurę i uzyskać aprobatę władz francuskich.

Byliśmy pod krytyczną obserwacją naszych „aliantów”, a mimo tego nie potrafiliśmy zachować umiaru w stosunkach wewnętrznych. Wzajemne zwalczanie się, szukanie winnych poniesionej klęski, mściwość i wybujała żądza zmanifestowania posiadanej władzy, czyniły ze społeczności polskiej we Francji kocioł wrzącej niezgody podsycany ambicjami i trucizną nieprawości. Dekret wydany przez gen. Sikorskiego, powołujący Trybunał Wojskowy w celu przeprowadzenia dochodzeń i ustalenia winnych klęski wrześniowej, nie podpisany przez prezydenta Raczkiewicza, a wprowadzony w życie, zaognił stosunki w grupie polskiej, wzbudził sprzeciw i dał opozycji argumenty obniżające autorytet ówczesnego rządu. Szef tego urzędu, mąż zaufania Naczelnego Wodza, gen. Modelski, przez swą politykę „ścislego sita” skrzywdził, odrzucając i skazując na bezczynność, wielu nadzwyczaj wartościowych ludzi, których jedynym przewinieniem było sprawowanie jakiegoś wyższego urzędu lub funkcji wojskowej w II Rzeczypospolitej. Umieszczenie ich w obozie odosobnienia pod ścisłą inwigilacją było haniebnym i krótkowzrocznym posunięciem w ówczesnych warunkach wojennych, podyktowanym niezbyt szlachetnymi cechami charakteru. Takim jaskrawym przykładem była degradacja i uwięzienie gen. Dąb-Biernackiego, oparta na sfałszowanych dowodach, nie mających nic wspólnego z prawdą i sprawiedliwością. Głuchym milczeniem pokrywało się wypadki samobójstw ludzi, których honor nie był w stanie znieść tej niesprawiedliwości i upokorzenia. W niemałym stopniu przyczyniliśmy się do tego, że w dokumentach francuskich wyczuwa się nutę wyższości i pogardę dla Polaków. Naczelnny Wódz i Premier lekceważył Prezydenta, występował i decydował w imieniu rządu, ale bez konsultacji z nim. Miał władzę nie kontrolowaną, niepodzielną i nieograniczoną, ale w ramach wyznaczonych mu przez Francuzów. Mylnie oceniał swą osobistą pozycję i swój autorytet w sferach decydujących o losach Francji.

Organizowanie wojska polskiego natrafiało na wiele trudności. Pomijając fakt wyżej wspomniany, wyeliminowania 70 tys. poborowych z szeregów, intendencja francuska lekceważyła i świadomie opóźniała wszelkie zaopatrzenie dla powstających jednostek wojska polskiego.

61

Zalecenia i żądania sztabu francuskiego były traktowane przez władze polskie jako nie podlegający dyskusji rozkaz. Tak było z wydzieleniem z 1 Dywizji Brygady Podhalańskiej z przeznaczeniem do Finlandii, a w końcu wysłanej do Norwegii, co opóźniło i zdeorganizowało powstanie pierwszej większej jednostki, jaką miała być 1 Dyw., później nazwana Grenadierów. Brygada Podhalańska, niewyszkolona, z ubrojeniem z pierwszej wojny światowej, źle wyposażona, rzucona została do walki za „zgoda” Naczelnego Wodza. Tak działo się ze wszystkimi jednostkami kolejno organizowanymi. 1 Dywizja Grenadierów, Brygada Kawalerii Pancerniej Maczka, 2 Dywizja, 9 kompanii przeciwpancernych — zostały pod naciskiem sztabu francuskiego przydzielane do różnych korpusów. Było to celowe i konsekwentne rozpraszenie oddziałów polskich pod rozkazy dowódców francuskich. Polski Naczelnny Wódz nie decydował o stopniu przygotowania do walki ani o czasie i miejscu ich użycia.

W krytycznym okresie wojny, gdy 18 maja nastąpiły zmiany w rządzie francuskim a naczelnym wodzem został gen. Weygand, gen. Sikorski przyjął te zmiany jako bardzo pozytywne dla wysiłku wojennego Francji, gdy w rzeczywistości było odwrotnie. Brak wiary w zwycięstwo i narady nad kompromisowym rozejmem z Niemcami, to atmosfera tych zmian. 25 maja gen. Weygand oficjalnie oświadczył na Radzie Wojennej, że wojna jest przegrana i nie widzi celu dalszej walki. General Sikorski, odcięty od wszystkiego, co się działo we francusko-angielskim Sztabie Głównym, skazany na domysły i przypadkowe wiadomości, całkowicie nie zdawał sobie sprawy z ponurej rzeczywistości. W czerwcu, gdy oficerowie Sztabu Naczelnego Wodza napomykali o przygotowaniach do ewakuacji, wierny swej wizji silnej i niepokonanej Francji, karmił ich surowo, kategorycznie odrzucając „panikarskie” rady. 10 czerwca gen. Sikorski opuszcza Rząd i przez siedem dni jest w podróży szukając gen. Weyganda, aby zasugerować mu plan kontrofensywy siłami wojsk z linii Maginota. General Kukiel, obarczony odpowiedzialnością za sprawę wojskowe, nie jest w stanie zdobyć się na jakąkolwiek decyzję dotyczącą ewakuacji, znając w tej sprawie nieugięte stanowisko Naczelnego Wodza, tym bardziej, że w dniach 12 i 14 czerwca Rząd w Angers otrzymał od gen. Sikorskiego polecenie nieśpieszenia się z ewakuacją, gdyż „sytuacja jest dobra i się poprawia”. General Kukiel pisze jedynie ugrzeczniony list do gen. Faury, który z oddziałów 3 i 4 dywizji oraz jednostek szkolnych, nieuzbrojonych i niewyszkolonych, chciał

organizować obronę półwyspu Bretońskiego, aby wziął pod uwagę stan tych oddziałów i nie szafował polską krwią. Odpowiedzi nie było.

Gdy 17 czerwca gen. Sikorski powrócił z nieudanej misji, na planową ewakuację było już za późno, tym bardziej, że Francuzi nie chcieli współdziałać z władzami polskimi, odmówili środków transportowych, nie dali ani jednego statku. W rezultacie z około 75 tys. żołnierzy PSZ we Francji przedostało się do Anglii, różnymi drogami, ponad 15 tys., nie licząc lotników, którzy na podstawie umowy polsko-brytyjskiej wcześniej znaleźli się w Wielkiej Brytanii.

Francja złamała układ z Polską, zawarty 4 września 1939, podpisując rozejm z Niemcami bez porozumienia się z rządem polskim. Zachodziła obawa, że swą własną kapitulację rozszerzy na PSZ. Autor całkowicie nie rozumie gen. Sikorskiego, jego wiary w siłę i determinację Francji prowadzenia „niechcianej wojny” i dość krytycznie stwierdza, że wykazał „ignorancję”, „naiwność”, „wierność iluzji”, „kompletny brak realizmu” itp. Wydanie przez Naczelnego Wodza 19 czerwca rozkazu, już z Londynu, do oddziałów walczących we Francji, aby rozproszeni przedzierali się do portów południowych i usiłowali dostać się do Anglii, było fikcją, gdyż oddziały te podlegały rozkazom dowódców francuskich.

Ci, którzy próbują usprawiedliwić te niedociągnięcia, tłumaczą, że polska racja stanu nakazywała do końca nie opuszczać Francuzów. W świetle faktów i znanego ustosunkowania się Francuzów do Polaków, jest to nielogicznym wybiegiem, mającym przesłonić realizm wydarzeń. Frazeologia słów „racja stanu”, które są określeniem bez treści, mogącym podlegać różnym i dowolnym interpretacjom, służy zwykle dla usprawiedliwienia błędnych i opłakanych w skutkach decyzji o skali państwowej.

Znamiennym jest fakt, że francuskie ministerstwo spraw wewnętrznych odmówiło autorowi, jeszcze dzisiaj, dostępu do raportów i dokumentów o inwigilacji instytucji i jednostek polskich we Francji w latach 1939/40.

Dokumenty francuskie wykazują niezbicie, że opracowania tego okresu przez większość historyków polskich tchną zbyt wielkim optymizmem, są naciągane, starające się podbudować legendę pewnych ludzi i zdarzeń stosując taryfę ulgową, której bezpodstawność demaskują realia faktów, zaprzeczających takiemu ujęciu najnowszej historii.

62

WYJĄTEK Z "ORLA BIAŁEGO"

№ 1478-9/LI - LIPIEC-SIERPIEŃ 19...

Mieczysław BIESIEKIERSKI

POLSKA AKCJA OPIEKUŃCZA WE FRANCJI W OKRESIE OKUPACJI NIEMIECKIEJ (Czerwiec 1940 — Wrzesień 1944)

WSTĘP

Po klęsce wrześniowej i zajęciu terytorium Polski przez Niemców i Sowieców, poza granicami jej znalazły się liczne rzesze obywateli polskich. Byli to przede wszystkim wojskowi z oddziałów, które przekroczyły granicę węgierską lub rumuńską i zostały tam rozbrojone i internowane. Na terytorium Rumunii udał się prezydent Rzeczypospolitej i rząd, a wraz z nimi liczni urzędnicy, częstokroć z rodzinami. Wreszcie z chwilą wkroczenia na teren Polski wojsk sowieckich wiele instytucji i przedsiębiorstw zarówno państwowych jak prywatnych, które początkowo ewakuowały się z rozkazu czy z własnej inicjatywy na Wschód, chroniło się na terytorium węgierskie czy rumuńskie. Tak samo postępowali liczni uchodźcy, którzy znaleźli się na ziemiach wschodnich, chroniąc się przed inwazją niemiecką. Wśród tych uchodźców znaczną część stanowili członkowie rodzin wojskowych i pracowników państwowych, którzy przypuszczali, że unikając pozostania pod okupacją niemiecką, utrzymają nadal łączność ze swymi żywicielami. Gdy do tych rzesz uchodźczych na Węgrzech i w Rumunii dotarły wieści, że we Francji został utworzony nowy rząd Rzeczypospolitej i że tworzy się tam Armia Polska, która będzie kontynuowała walkę, Francja stała się dla nich ziemią obiecaną, do której olbrzymia więk-

63

szość zapragnęła dotrzeć. Nie było to rzeczą prostą. Wojskowi byli internowani, cywile musieli uzyskiwać szereg wiz wyjazdowych, wjazdowych i tranzytowych, co połączone było z dużymi trudnościami, jednak trzeba stwierdzić, że zapał i odwaga jednych, spryt i przemyślność innych umożliwiły na ogół zrealizowanie celu, jakim było dotarcie do Francji.

Zresztą jeżeli chodziło o wojskowych czy specjalistów przydatnych dla celów wojennych (techników, lekarzy itp.) to zarówno czynniki polskie jak francuskie starały się ułatwić im przedostanie do Francji. Przybywszy na teren Francji ci wojskowi czy fachowcy starali się ze swej strony ułatwić wyjazd swoim rodzinom z Rumunii i Węgier, a nawet z Polski. Można powiedzieć, że strumień polski z Rumunii i Węgier do Francji płynął bez przerwy od końca września 1939 r. aż nieomal do klęski Francji w czerwcu 1940 r. Przybywających do Francji wojskowych wcielano do formacji, techników kierowano do przemysłu wojennego, pewna ilość osób została zatrudniona w biurach ministerstw i instytucjach polskich. Stosunkowo niezbyt wielki odsetek znajdował się bez żadnych środków utrzymania i musiał korzystać z pomocy społecznej. Dotyczyło to przede wszystkim rodzin wojskowych, zarówno tych, którzy dotarli do Francji (z wyjątkiem rodzin oficerów, którzy otrzymali przydziały), jak i tych, którzy w kampanii wrześniowej zginęli lub dostali się do niewoli. Dotyczyło to również urzędników, którzy dotarli do Francji, ale nie znaleźli tam zatrudnienia.

Roztoczenie opieki nad tymi osobami było zadaniem Ministerstwa Pracy i Opieki Społecznej, które przystąpiło do ich rejestrowania, organizacji pośrednictwa pracy, wypłaty doraźnych zasiłków, rozdawnictwa odzieży oraz organizowania schronisk zarówno w Paryżu, dokąd sływała — zwłaszcza w początkowym okresie — większość uchodźców, jak i na prowincji. Akcja ta była jednak jeszcze w stadium organizacji, zwłaszcza o ile chodzi o schroniska na prowincji, przewidziane głównie dla kobiet z dziećmi, gdy w końcu maja i w początkach czerwca inwazja niemiecka i klęska Francji radykalnie zmieniły sytuację.

Uchodźcy polscy znaleźli się bądź bezpośrednio pod władzą niemiecką w strefie okupowanej, bądź w tzw. strefie wolnej pod rządami administracji francuskiej w Vichy, kontrolowanej przez Niemców. Poza tym powstały nowe zagadnienia, gdyż szereg Polaków z przedwojennej emigracji zarobkowej również wymagało rozciągnięcia nad nimi opieki.

W tej sytuacji znalazło się wielu uchodźców z departamentów północnych, rodziny żołnierzy, którzy ewakuowali się do Anglii, Polacy wysiedleni z Alzacji i Lotaryngii.

Nowym zagadnieniem była również konieczność zaopiekowania się losem żołnierzy, którym udało się uratować od niewoli niemieckiej i dotrzeć do tak zwanej wolnej strefy. Ta nowa sytuacja i nowe zagadnienia wyłaniały się na tle zupełnego chaosu, jaki zapanował we Francji po zawieszeniu broni i zupełnej niepewności jutra. Czynniki polskie przystąpiły do rozwiązywania tych zagadnień natychmiast w czerwcu 1940 roku i prowadziły akcję opiekuńczą w oparciu o środki, dostarczane im przez rząd polski bez przerwy przez cały czas okupacji do wyzwolenia Francji, nie tylko nie szczczędając pracy i wysiłku, ale niejednokrotnie ponosząc na swych posterunkach śmierć lub deportację do obozów koncentracyjnych, też często zakończoną śmiercią.

Polski Czerwony Krzyż (wrzesień 1940 — wrzesień 1941)

Okres ten obejmuje działalność PCK od chwili likwidacji ambasady i konsulatów R.P. aż do likwidacji PCK, zarządzanej przez władze francuskie, i przekazania działalności opiekuńczej Towarzystwu Opieki nad Polakami we Francji (TOPF).

Sprawy organizacyjne

W końcu września 1940 roku rząd francuski zawiadomił ambasadę R.P., iż wobec sytuacji, jaka wytworzyła się we Francji po zawieszeniu broni z Niemcami, dalsza działalność placówek rządowych polskich jest niemożliwa i muszą one zostać zamknięte. Dla sprawowania opieki prawnej nad obywatelami polskimi francuskie Ministerstwo Spraw Zagranicznych powołało w Tuluzie, Lyonie i Marsylii Biura Administracji Polaków, a w Vichy Generalną Dyрекcję Biur Polskich. Na czele Generalnej Dyrekcji stanął p. Stanisław Zabiello, którego rząd polski mianował delegatem na Francję (nominacja ta oczywiście nie miała charakteru oficjalnego, była jednak wiadoma czynnikom rządowym francuskim). Wobec likwidacji ambasady i konsulatów R.P. rola PCK rosła, musiał on bowiem przejąć samodzielnie prowadzenie całej akcji opiekuńczej we Francji. Akcja ta oczywiście uzgod-

niona była z p. Zabiello jako delegatem rządu, ponadto utrzymywano kontakt zarówno z Zarządem Głównym PCK w Londynie, jak i z odpowiedzialnym za akcję opiekuńczą Ministerstwem Pracy i Opieki Społecznej, niemniej jednak wobec dość trudnych kontaktów z Londynem i konieczności występowania wobec władz francuskich jako instytucja niezależna, PCK we Francji musiał działać samodzielnie, kierując się tylko ogólnymi wytycznymi Ministerstwa i Zarządu Głównego PCK.

Dla ustalenia zasad akcji opiekuńczej rząd powołał kilkunastuosobowy Komitet Społeczny, zaś Minister Pracy i Opieki Społecznej mianował swoim delegatem na Francję dr. Stanisława Jurkiewicza. Zarząd Główny PCK ze swej strony mianował trzyosobową delegaturę w osobach pp. Chiczewskiego, Zabielly i Zielińskiego. Wobec niemożności ujawnienia się na terenie Francji jako ekspozytura rządu polskiego, Komitet Społeczny zdecydował występować w charakterze Rady PCK. Formalnie na posiedzeniu Zarządu PCK w dniu 25 września 1940 ustalono powołanie Rady PCK w następującym składzie: Wacław Bitner, Feliks Chiczewski, Anna de Gontaut-Biron, Stanisław Jurkiewicz, Piotr Kalinowski, Aleksander Kawalkowski, Wacław Zyndram-Kościałkowski, Józef Kożuchowski, Wanda Ładzina, Adam Rose, Józef Szymanowski, Zdzisław Woydat, Stanisław Zabiello, Gustaw Zieliński. Jednocześnie na tymże posiedzeniu Zarząd ukonstytuował się jak następuje: p. Chiczewski — prezes, pp. de Gontaut-Biron i Szymanowski — wiceprezesi, p. Zieliński — sekretarz generalny, p. Zabiello — skarbnik, pp. Bitner, Chałzyński, Kalinowski, Kawalkowski i Lisiewicz — członkowie Zarządu. [...]

Wobec konieczności uzyskania legalizacji ze strony władz francuskich, Rada uchwaliła dnia 21 listopada projekt statutu, który został złożony tym władzom. Zarządzeniem z dnia 21 stycznia 1941 roku Minister Spraw Wewnętrznych zalegalizował PCK jako *La Croix Rouge Polonaise en France*. O ile chodzi o organizację terenową, zdecydowano pokasować istniejące w szeregu skupisk Komitety Departamentalne i przejść na jednolitą organizację dwustopniową: Zarząd Główny, posiadający Biuro jako organ techniczny i Delegatury Okręgowe. Wobec skasowania Komitetów Departamentalnych liczba Delegatur Okręgowych została powiększona z trzech do sześciu, ponadto utworzono Delegaturę PCK dla Afryki Północnej. Delegatami Okręgowymi zostali pp. Czesław

Bobrowski w Grenoble, Maurycy Jaroszyński w Périgueux, Tytus Komarnicki w Marsylii, Andrzej Ruszkowski w Lyonie, Mieczysław Sokołowski w Perpignan, Zdzisław Woydat w Tuluzie. Delegatem na Afrykę Północną został p. Emeryk Hutten-Czapski.

Organizację Biura Zarządu Głównego ustalił Zarząd na posiedzeniu dnia 13 stycznia 1941 jak następuje: pracami Biura kieruje Sekretarz Generalny. Biuro dzieli się na cztery działy:

Dział I — administracyjno-finansowy — obejmuje sprawy budżetowo-finansowe, personalne, informacyjno-prasowe, organizacyjno-administracyjne, sekretariat, kancelarię, rachubę, kasę, biuro poszukiwań rodzin, wszelkie sprawy związane z obsługą Rady, Komisji Rewizyjnej i Zarządu Głównego oraz sprawy nie przydzielone innym działom.

Dział II — gospodarczy i opieki nad ludnością cywilną — obejmuje wszystkie sprawy dotyczące zarządzania majątkiem PCK, zakupów i zaopatrzenia, organizacji przedsiębiorstw i warsztatów, pośrednictwa pracy, organizacji i prowadzenia domów schroniskowych i domów spółdzielczych PCK, a nadto sprawy z zakresu wszelkiej pomocy materialnej dla uchodźców cywilnych, jak również związane z opieką nad jeńcami wojennymi.

Dział III — opieki nad byłymi kombatantami — obejmuje sprawy dotyczące całokształtu opieki i pomocy dla kombatantów, tj. zdemobilizowanych oficerów, podoficerów i szeregowych Armii Polskiej we Francji, a w szczególności rannych i chorych w szpitalach, oraz sprawy związane z organizacją i funkcjonowaniem wojskowych obozów i kompanii pracy.

Dział IV — kulturalno-oświatowy — obejmuje sprawy związane z akcją oświatową i kulturalno-artystyczną wśród uchodźców polskich, a w szczególności kształcenie i wychowanie młodzieży, doksztalcanie zawodowe, organizację i funkcjonowanie świetlic, bibliotek i czytelni, duszpasterstwo, działalność wydawniczą oraz wszelkie sprawy z zakresu należytego wykorzystania i zużytkowania czasu podopiecznych. Ponadto w skład Biura wchodzi szef służby sanitarnej PCK, do którego należą sprawy dotyczące pomocy lekarskiej i dentystycznej dla uchodźców cywilnych oraz dla byłych kombatantów i ogólnej opieki sanitarnej w skupiskach uchodźczych. [...]

65

Kompanie pracy

W tym dziale omówimy szczegółowo opiekę nad kombatantami znajdującymi się w kompaniach pracy. Ilość ich na 1 kwietnia 1942r. wynosiła 3.025; na 1 października 1942r. spadła do 2.349. Tak silny spadek, mimo pewnego dopływu powracających z niewoli, tłumaczy się w części zwalnianiem z kompanii z powodów zdrowotnych, na studia, do pracy itp., przede wszystkim jednak nielegalnymi wyjazdami z Francji w celu dotarcia do armii polskiej w Anglii. Wyjazdy te były szczególnie liczne w ostatnich miesiącach 1942r. Na 1 kwietnia 1942r. 3.025 b. komb. przebywało w 18 kompaniach pracy, których liczebność wahała się od 63 do 266 osób.

Każda kompania miała dowództwo francuskie. Obok niego znajdował się jeden lub kilku oficerów polskich, którzy formalnie spełniali funkcje tłumaczy, faktycznie zaś byli zakamuflowanym polskim dowództwem kompanii. Polski dowódca był z reguły przedstawicielem TOPF w kompanii i na jego ręce wpłacany był budżet przeznaczony na akcję pomocy. Dopiero z końcem 1942r., na życzenie władz wojskowych funkcje dowódcy kompanii i przedstawiciela TOPF zostały rozdzielone.

Polskie kompanie pracy były powoływane do bardzo różnorodnych rodzajów pracy. Były one zatrudniane przy robotach rolnych, przy wyrębie lasu, przy wypalaniu węgla drzewnego, przy budowie i reperacji dróg, przy osuszaniu błot i zadrzewianiu osuszonych obszarów; nieliczne kompanie pracowały w kopalniach węgla lub soli oraz w przemyśle chemicznym. Za pracę otrzymywali pracownicy mieszkanie i wyżywienie oraz zarobek, którego wysokość zależała od systemu pracy (akord czy dniówka). Mimo ciężkiej pracy zarówno stan zdrowotny jak i morale były w kompaniach dobre. Pomoc TOPF dla kompanii pracy polegała przede wszystkim na poprawieniu wyżywienia. Na akcję wyżywienia preliminowano 2,5 fr. dziennie na osobę. Dożywianie odbywało się bądź przez zasilenie produktami kantyn przy kompaniach, bądź przez dostarczanie produktów do kotła. Nie pracujący z powodów od nich niezależnych otrzymywali zasiłek w wysokości 30 fr. miesięcznie. Oczywiście pomoc ta nie zaspokajała wszystkich potrzeb kompanii pracy. Do najbardziej palących należały potrzeby odzieżowe, gdyż żołnierze oczywiście nie posiadali

odzieży zapasowej, a pracując ciężko fizycznie szybko niszczyli tę, którą mieli na sobie. Teoretycznie obowiązek dostarczenia odzieży należał do władz francuskich, zwłaszcza iż potraçały one na ten cel pewne sumy z zarobków. Wobec jednak katastrofalnego braku wszystkich artykułów odzieżowych we Francji, potrzeby kompanii pracy nie były zaspokajane przez władze francuskie.

TOPF ze swej strony, rozdzielając niewielkie ilości odzieży, które czasami otrzymywał spoza Francji, dawał pierwszeństwo żołnierzom pracującym w kompaniach, nie mogło to jednak zaspokoić olbrzymich potrzeb odzieżowych kompanii pracy.

Akcja kulturalno-oświatowa

Akcja ta w okresie sprawozdawczym prowadzona była przez TOPF mniej więcej w myśl tych samych wytycznych, jakie były przyjęte w poprzednim okresie przez PCK. A więc dla dzieci uchodźców, przebywających w schroniskach lub też korzystających z opieki otwartej, a tworzących większe skupiska polskie, organizowano przedszkola oraz naukę języka polskiego, historii i geografii Polski dla uczęszczających do szkół francuskich. Z nauki dodatkowej korzystało ponad 600 dzieci w 20 ośrodkach.

Wobec braku podręczników opracowano podręcznik gramatyki polskiej, materiały do pogadanek oraz mapy Polski: geograficzną, historyczną i gospodarczą. W lecie zorganizowano w porozumieniu ze Związkiem Harcerstwa Polskiego i przy pomocy młodzieży akademickiej 5 obozów letnich, przez które przeszło około 150 dzieci. Dla dorosłych prowadzono 26 kursów języków obcych, przede wszystkim francuskiego, oraz wydano szereg podręczników, między innymi wydawnictwo „Wiedza o Francji dla Polaków”, obejmujące zasadnicze wiadomości z zakresu historii Francji, jej geografii, literatury i ekonomii. Zorganizowano dla schronisk 30 bibliotek ruchomych, liczących ponad 3.000 książek polskich i francuskich. W schroniskach dla osób pracujących umysłowo w Grenoble zorganizowano wydawnictwo pt. „Żywy Dziennik”, zawierające artykuły z najrozmaitszych dziedzin, nadające się do wygłaszania w ośrodkach uchodźczych. Ponadto wydano szereg publikacji zawierających materiały do przygotowania odczytów, pogadanek, uroczystości rocznicowych itp.

Rozszerzano akcję świetlicową w schroniskach, prowadzono akcję imprez artystycznych, organizowano chóry itp. Szczególną wagę TOPF przykładał do akcji kształcenia młodzieży.

O ile chodzi o zakres szkolnictwa średniego, to oczywiście zasadniczym dążeniem było umożliwienie kształcenia dzieci w polskim gimnazjum i liceum im. Cypriana Norwida w Villard-de-Lans. W szkole tej kształciło się w czerwcu 1942r. 192 uczniów (156 chłopców, 36 dziewcząt). [...]

Warunki natury ogólnopolitycznej odbiły się oczywiście najsilniej na akcji kulturalno-oświatowej. Niestalność warunków wywołana likwidacjami i przeprowadzkami schronisk, niebezpieczeństwa wynikające z akcji pracy przymusowej i represji władz niemieckich, trudności a nawet niebezpieczeństwa rozjazdów stworzyły warunki niesprzyjające prowadzeniu akcji kulturalnej. Toteż ograniczyła się ona do podtrzymywania minimalnej akcji świetlicowej w schroniskach i kompaniach pracy. Zaniechano natomiast stopniowo, w znacznej mierze, prowadzenia kursów językowych i innych w schroniskach — zwłaszcza iż akcja ewakuacyjna również porobiła szczerby w szeregach wykładowców i słuchaczy, a przenosiny schronisk lub poszczególnych słuchaczy uniemożliwiały ciągłość akcji kursowej. Utrzymano natomiast akcję kształcenia dzieci i młodzieży.

W schroniskach utrzymano nadal naukę języka polskiego, historii i geografii Polski dla dzieci uczęszczających do francuskich szkół powszechnych. Co więcej, rozszerzono tę akcję — w porozumieniu ze Związkiem Polaków — na skupiska starej emigracji, łącząc akcję nauczania z akcją dożywiania dzieci. Ilość objętych akcją dzieci starej emigracji dochodziła do 2.500.

W zakresie szkolnictwa średniego prowadzono nadal gimnazjum im. Cypriana Norwida w Villard-de-Lans. Placówkę tę dotknęły kolejno dwa ciężkie ciosy. Pierwszym z nich było aresztowanie w marcu 1943r. dyrektora szkoły i prezesa TOPF, prof. Zygmunta Zaleskiego. Trzeba było być bezpośrednim obserwatorem roli, jaką odgrywał prof. Zaleski w życiu szkoły w Villard-de-Lans, aby zrozumieć, jaką stratą dla szkoły był jego brak. Tym niemniej szkoła funkcjonowała nadal normalnie, idąc po linii wytyczonej przez prof. Zaleskiego. Kierownictwo objął jeden z najbliższych jego współpracowników, prof. Wacław Godlewski. Drugim z kolei ciosem było aresztowanie w marcu 1943 prof. Godlewskiego. Ale szkoła w Villard-de-Lans, jedyna wówczas polska szkoła

na kontynencie europejskim, trwała nadal. Kierownikiem jej po aresztowaniu prof. Godlewskiego został prof. Ernest Berger, który dotrwał na tym stanowisku do wyzwolenia Francji.

Okres sprawozdawczy obejmuje prawie cały rok szkolny 1942/43 i większość roku 1943/1944. Dane statystyczne dotyczą zakończonego roku 1942/43. W roku tym należy podkreślić znaczny napływ do szkoły dzieci starej emigracji. Napływ ten był w dużej mierze zasługą akcji prowadzonej przez Związek Polaków na rzecz polskiej szkoły. Dopływ dzieci ze starej emigracji zaznaczył się szczególnie w niższych klasach. Gdy w liceum było 78 uczniów z uchodźstwa wojennego, a 17 ze starej emigracji, w gimnazjum było 29 uczniów z wychodźstwa wojennego, a 89 ze starej emigracji. Ponieważ nie otwarto I-szej klasy gimnazjalnej, w internacie szkolnym było ponadto 17 dzieci (4 z uchodźstwa, 13 ze starej emigracji), które uczęszczały do francuskiej szkoły w Villard-de-Lans. W związku z dużym napływem dziewcząt i szczupłością pomieszczeń internatu żeńskiego, zorganizowano w Lans (kilka kilometrów od Villard) drugą klasę gimnazjalną wyłącznie żeńską. W Lans mieszkaly stale dwie nauczycielki, pozostali nauczyciele dojeżdżali z Villard. W maju i czerwcu 1943 r. przystąpiło do egzaminu maturalnego 59 kandydatów, otrzymało świadectwa maturalne 45 (76%). Gorszy był wynik „małej matury”, gdzie na 39 kandydatów otrzymało maturę 18 (45%). Ten niski odsetek tłumaczyć należy trudnością opanowania materiału z języka polskiego, geografii i historii Polski, o ile chodzi o młodzież ze starej emigracji i przerwami w nauce, jakie miała znaczna liczba uczniów z uchodźstwa wojennego.

Prowadzono nadal ośrodek szkolenia zawodowego w Voiron w oparciu o francuską szkołę zawodową. Liczba uczniów na początku roku szkolnego wynosiła 60, pod koniec, w związku z wyjazdami z Francji do wojska, spadła do 39. W szkole francuskiej kształciło się 28 uczniów, na polskim kursie przygotowawczym 11. Do egzaminów końcowych stawało 8, zdało 5. Promocję otrzymało 24.

Kursy językowo-handlowe w Ussat-les-Bains zostały zlikwidowane w związku z wyjściem prawie wszystkich uczestników do wojska. Kurs w Bourg d'Oisans był kontynuowany, należy jednak stwierdzić, iż wyniki jego nie były zadowalające: na 26 słuchaczy do egzaminu końcowego stanęło 12, a zdało go 7.

O ile chodzi o młodzież akademicką, to w r. 1942/43 pod

opieką TOPF pozostały 263 osoby (221 mężczyzn, 42 kobiety). Znaczny spadek w porównaniu z 1941/42 spowodowany jest wyjazdami do wojska. Największym skupiskiem pozostało nadal Grenoble (176), potem Tuluza (37), Lyon (33), Clermont-Ferrand (13) i Montpellier (4). Największą liczbę słuchaczy, jak poprzednio, miały nauki handlowe (72), potem studia techniczne (39), nauki ścisłe (w tym znaczna część na wydziale przyrodniczym, jako wstęp do medycyny — 38), wydział filozoficzny (obejmujący studia literatur różnojęzycznych) — 33, prawo — 14, medycyna, dentystyka i pielęgniarstwo — 16 itp.

W terminie przedwakacyjnym zdało egzaminy 105 studentów (45%). W roku akademickim 1943/44 liczba studentów pod opieką TOPF spadła, w związku z dalszymi wyjazdami z Francji, do 123 (97 mężczyzn, 26 kobiet). W Grenoble było 58 studentów, w Tuluzie 30, w Lyonie 27, w Clermont-Ferrand 6, w Montpellier 1 i w Aix-en-Provence 1. Oczywiście w roku 1943/44 nie można mówić o wynikach pracy studentów. Rok akademicki 1943/44 nigdzie nie był normalnie zakończony w związku z wypadkami wojennymi, które rozegrały się na terenie Francji wiosną i latem 1944 r., a w których polska młodzież akademicka brała czynny udział.

Opieka sanitarna

Zasady opieki sanitarnej na ogół pozostały bez zmiany, z wyjątkiem jednego posunięcia natury dość zasadniczej. Na wszystkich lekarzy zarówno administracyjnych, jak i schroniskowych i w kompaniach pracy nałożono obowiązek sprawowania opieki sanitarno-społecznej nad wszystkimi Polakami mieszkającymi w okręgu wyznaczonym lekarzowi. Celem tego zarządzenia było nie leczenie chorych, bo to napotykaloby na obiekcje władz sanitarnych francuskich, ale działalność profilaktyczna. Zarządzenie to wydano z końcem roku 1943. Skupiska polskie przyjęły tę formę opieki sanitarnej bardzo dobrze, ale wypadki zewnętrzne uniemożliwiły jej rozwój.

Liczba lekarzy zatrudnionych przez TOPF w okresie sprawozdawczym uległa zmniejszeniu. Początkowo powodem tego były wyjazdy z Francji do wojska, dość liczne o ile chodzi o lekarzy. Pod koniec okresu sprawozdawczego doszły aresztowania oraz konieczność ukrywania się lekarzy Żydów.

W końcu września 1943 r. TOPF zatrudniał 51 lekarzy, w czym 3 na stanowiskach administracyjnych, 28 w schroniskach, 5 w kompaniach pracy, 5 w szpitalu w Aix-les-Bains, 1 w sanatorium gruźliczym w Hauteville i 5 dentystów objazdowych. W roku 1944 liczba lekarzy spadła do 39, w czym 4 dentystów objazdowych.

Szpital w Marsylii zmuszony był już w końcu 1942 r. przenieść się początkowo do Greoux-les-Bains. Według opinii kierownika szpitala dr. Nowotnego funkcjonowanie szpitala w Greoux-les-Bains było niemożliwe, gdyż lokal, w jakim szpital ulokowano, nie odpowiadał temu przeznaczeniu.

Rozpoczęto więc poszukiwania i w rezultacie udało się wiosną 1943 r. przenieść szpital do Aix-les-Bains. Władze francuskie poczyniły szereg ułatwień z przeniesieniem szpitala, a okręgowa intendentura wojskowa zapewniła mu aprowizację, co wobec pogarszających się warunków żywnościowych miało znaczenie zasadnicze. Mniej więcej normalne funkcjonowanie szpitala w Aix-les-Bains rozpoczęło się w połowie 1943 roku. Przeciętna liczba chorych przebywających w szpitalu wynosiła w okresie sprawozdawczym 135 osób.

Należy wreszcie zaznaczyć, iż szpital obok swej roli leczniczej pełnił drugą rolę, zakonspirowaną. Ze względu na swój charakter i na ciągły przepływ chorych, szpital miał możliwość ukrywania na swoim terenie osób ukrywających się przed władzami niemieckimi. Z tych możliwości szpital korzystał bardzo szeroko, udzielając schronienia poszczególnym osobom bądź na życzenie polskich władz wojskowych, bądź spontanicznie.

Sanatorium gruźlicze w Hauteville funkcjonowało normalnie przez cały okres sprawozdawczy; liczba pensjonariuszy wahała się w granicach 50-60 osób. Gruźlicy, którzy nie mogli być umieszczeni w Hauteville ze względu na brak miejsc lub też nie mogli być leczeni w sanatorium wysokogórskim, byli leczeni na koszt TOPF w sanatoriach francuskich, przeważnie w okręgu Pau (pod Pirenejami). Ogólnie należy stwierdzić, iż mimo stale pogarszających się warunków aprowizacyjnych i odzieżowych stan zdrowotny uchodźców był nadal dobry.

Pomoc dla jeńców wojskowych

Opiekę nad polskimi jeńcami wojennymi w Niemczech sprawowało Biuro Pomocy Polskim Jeńcom Wojennym w Lyo-

nie, działające pod egidą Francuskiego Czerwonego Krzyża, a finansowane przez TOPF. Przy Biurze czynna była paczkarnia. Formy pomocy w okresie sprawozdawczym nie uległy żadnej zmianie; polegała ona na posyłaniu paczek imiennych i bezimiennych paczek zbiorowych na ręce mężów zaufania w obozach oraz na korespondencji z jeńcami. Paczki imienne były w większości bezpłatne, część ich była opłacana przez samych jeńców lub przez ich rodziny, przyjaciół lub „wojenne matki chrzestne”. W okresie od 1 października do 31 grudnia 1942 r. wysłano 23.538 paczek wagi 79.734 kg; w okresie od 1 stycznia do 30 czerwca 1943 r. 119.561 paczek wagi 351.939 kg; w okresie od 1 lipca do 31 grudnia 1943 r. 150.953 paczki wagi 489.912 kg. W roku 1944 wysłano 148.492 paczki wagi 477.389 kg. Liczby za 1944 rok nominalnie dotyczą okresu od 1 stycznia do 31 lipca, faktycznie jednak z powodu trudności transportowych (bombardowania w Niemczech i we Francji) wysyłka paczek bardzo zmniejszyła się od kwietnia, a od czerwca była zupełnie minimalna.

Korespondencja z jeńcami wynosiła przeciętnie 2.000 listów miesięcznie. W kartotece Biura Pomocy Polskim Jeńcom Wojennym było zarejestrowanych około 60.000 jeńców, utrzymujących kontakt z Biurem i korzystających z jego usług.

Pomoc dla strefy okupowanej

Pomoc dla uchodźców w strefie okupowanej udzielana była nadal za pośrednictwem *Service Social d'Aide aux Emigrants* i Francuskiego Czerwonego Krzyża. Obejmowała ona te dziedziny co poprzednio: zasiłki dla osób nie posiadających środków utrzymania, stypendia dla studentów, opieka nad chorymi w szpitalach oraz nad więźniami w więzieniach i obozach. Ponadto w roku 1943 przybyło zagadnienie opieki nad ludnością przesiedloną z Polski do wschodniej Francji; zagadnienie to omówimy poniżej.

Liczba ludzi potrzebujących pomocy stale rosła. W samym Paryżu w okresie od 1 października 1942 r. do 30 czerwca 1943 objęto pomocą 1.172 nowe rodziny; na prowincji liczba objętych pomocą przekroczyła w tym okresie 42.000.

Stypendia pobierało 17 studentów; wysokość stypendium podniesiono w roku 1942/43 do 1.500 fr. (poprzednio 1.200 fr.)

W szpitalach paryskich i w okręgu paryskim było pod opieką około 200 chorych. W roku 1943 uległa zwiększeniu liczba osób w więzieniach i obozach, gdyż większość aresztowanych w strefie południowej była przewożona do strefy północnej i przeważnie osadzana w więzieniu we Fresnes. Dotyczyło to osób, w stosunku do których prowadzone było śledztwo bądź internowanych w obozach przejściowych w Compiègne (dla mężczyzn) i Romainville (dla kobiet), skąd przewożono ich do obozów koncentracyjnych w Niemczech. Opiekę nad przebywającymi w więzieniu we Fresnes sprawował Francuski Czerwony Krzyż, nad przebywającymi w Compiègne i Romainville — *Service Social d'Aide aux Emigrants*.

Wiosną 1943 r. na terenie strefy okupowanej wynikło nowe zagadnienie opiekuńcze w związku z masowym przesiedlaniem ludności polskiej do Francji wschodniej. Akcja ta objęła ponad 20.000 osób, które osiedlono przeważnie w departamentach Ardennes (ponad 9.000) i Meuse (ponad 8.000). Pierwsze transporty przyszły z końcem marca, następne w kwietniu, maju itd. Była to ludność wiejska wysiedlona całymi wsiami z województwa łódzkiego i częstochowskiego. Ci przesiedleńcy zostali oddani do dyspozycji kierowników niemieckiej organizacji — *Wirtschaftsoberleitung* — która już w 1940 r. objęła zarząd nad gospodarką rolną w fermach masowo opuszczanych przez ludność w okresie działań wojennych. Zarząd ten został utrzymany mimo powrotu miejscowych rolników, którzy zostali mu podporządkowani. Ci spośród przesiedleńców, którzy byli zdolni do pracy, zostali przez kierownictwo niemieckie bezzwłocznie do niej użyty. Ponieważ jednak przesiedlenie obejmowało całe wsie, więc między przesiedleńcami były również drobne dzieci, nie wyłączając niemowląt, oraz starcy niezdolni do pracy.

Service Social d'Aide aux Emigrants otrzymawszy wiadomość o przyjeździe przesiedleńców, natychmiast zajął się organizowaniem pomocy dla nich. W tym celu w końcu kwietnia wydelegował na miejsce swoją współpracownicę p. Didier, władającą językiem polskim.

Oto dla zobrazowania sytuacji przesiedleńców kilka wyjątków ze sprawozdania p. Didier:

„Ci cudzoziemcy przyjeżdżają, przebywszy podróż trwającą od 3 do 15 dni czasem w wagonach trzeciej klasy, a czasem w wagonach towarowych, mających jako jedyne urządzenie higieniczne kupę piasku w kącie wagonu. Sygnalizują porody w drodze i szereg zgonów w ciągu pierwszych dni po

przybyciu do Francji. Zaznaczmy w ciągu jednego dnia 14 pogrzebów Polaków w mieście Rethel. Sygnalizują nam, iż kilkoro dzieci zostało już sierotami, którymi do czasu dalszej decyzji zaopiekowała się opieka społeczna (*Assistance Publique*). Co do ich pochodzenia, mam wrażenie, że mamy do czynienia głównie ze środowiskiem chłopskim z okręgu Łodzi. Czasami spotyka się inteligentów zamieszanych między chłopami. W wielu wypadkach kobiety zostały już poprzednio rozdzielone z mężami i ze starszymi synami, wywiezionymi uprzednio na roboty do Niemiec. Między tymi, których przywieziono do Francji, jest mniej więcej połowa dzieci, czwarta część kobiet i zaledwie czwarta część mężczyzn, między którymi jest wielu starców i chorych. (...)

Pierwszą trudnością były mieszkania. Niewiele ich pozostało w zniszczonych miejscowościach. Polacy zostali bądź umieszczeni w nielicznych domach, które nie zostały zburzone, i wtedy są stłoczeni do 12 osób z różnych rodzin w jednym pokoju, bądź w niezdezynfekowanych barakach po wojsku, bądź w budynkach opuszczonych ferm. Co do spania, nie ma mowy o łózkach. Wszędzie znaleziono słomę; w szczęśliwszych wypadkach znaleziono sienniki, często bardzo brudne, bo używane poprzednio przez wojsko; w innych wypadkach słoma leży wprost na ziemi i na nią bezpośrednio kładzie się spać dzieci. Większość Polaków mogła ze sobą zabrać pierzyny i chustki, ale w wielu wypadkach toboły z bagażem zginęły i wylądowali we Francji bez żadnego przykrycia.

Zagadnienie żywności rozstrzygnie się szybko dla tych, którzy są zdolni do pracy i którzy w wyniku tego otrzymają normalny zarobek za swą pracę i dodatki rodzinne. Ale ci nie stanowią większości, a według otrzymanych wiadomości ci, którzy nie pracują, nie otrzymują zapłaty ani żadnej pomocy w naturze. W niektórych miejscowościach proporcja jest słaba, w innych ma się wrażenie, że znaczna ilość jest niezdolna do pracy i w wyniku tego bez środków do życia. Tak na przykład odwiedziliśmy jedną z wiosek, z której mężczyźni i kobiety zostali zabrani w pole do pracy. Praca sama przez się była niezbyt uciążliwa, bo polegała na zbieraniu rumianku, ale była wyczerpująca przez odległość od miejsca zamieszkania — 3 km — oraz przez ilość godzin pracy wymaganych — od 7 rano do 7 wieczór, z dwugodzinną przerwą na obiad — zwłaszcza, że te wymagania stosowano do kobiet wyczerpanych podróżą, złym odżywianiem, świeżymi przeżyciami i obcością otoczenia (*dépayement*). W

wiosce tej pozostali w domach: jedna kobieta w ciąży, para starszków niezdolnych do pracy z powodu wieku, młody chłopiec prawdopodobnie gruźlik i kobieta zbyt osłabiona, aby być zakwalifikowaną do pracy. Te kilka kobiet zajmowało się dziećmi i przygotowywało posiłek. W innej wiosce sytuacja była o wiele gorsza. Wszyscy ci, którzy zostali uznani za zdolnych do pracy, zostali zabrani przez kierowników gospodarki i w dużym domu, który odwiedziłyśmy, domu jednopiętrowym, dawnym miejscu postoju wojska, niezdezynfekowanym, pozostali tylko niezdolni do pracy: starcy, chorzy, kobiety ciężarne i obarczone od 4 do 8 dzieci, razem 40 osób, reprezentujących wyierki (*rebut*). I ci mężczyźni, te kobiety, te dzieci, nie będąc zatrudnieni, nie dostają pieniędzy i otrzymują tylko pół litra mleka dziennie. Trochę kartofli danych na początku już skończyło się. Składka zrobiona w wiosce przyniosła 10 fr. na osobę i niektórzy żyją z tego już od trzech tygodni. Były już 4 zgony w tej grupie. Sprawa niezdolnych do pracy jest istotnie katastrofalna. (...)

Obecnie po miesiącu od przyjazdu, większość Polaków jest ulokowana jak się dało, na złych posłaniach, nadmiernie ścieśniona, niedostatecznie odżywiana, jako tako ubrana, ale bez ubrań i bielizny na zmianę. I ten stan nie poprawi się sam przez się”.

Te wyjątki z raportu p. Didier charakteryzują niestychanie ciężką sytuację przesiedlonych. TOPF bezpośrednio nie miał żadnych możliwości przyścia im z pomocą, nie mając możliwości działania w strefie okupowanej. Mógł jednak dostarczyć dodatkowych środków materialnych *Service Social d'Aide aux Emigrants*, który od początku zajął się tą sprawą z niestychanym zapałem i energią, które zasługują na zupełnie specjalne podkreślenie. Działalność SSAE polegała nie tylko na rozdziale pomocy dostarczonej w gotówce czy naturze przez TOPF najbardziej potrzebującym. Można powiedzieć, że ta forma opieki była raczej uboczną dziedziną całokształtu zorganizowanej akcji. SSAE przede wszystkim rozpoczął starania u władz francuskich o zrównanie przesiedlonych z emigrantami zarobkowymi w dziedzinie świadczeń socjalnych. Starania te zostały uwieńczone skutkiem pomyślnym, o ile chodzi o bezpłatną opiekę lekarską i wypłatę dodatków rodzinnych dla pracujących.

Następnie SSAE skoordynował akcję swych placówek z akcją placówek innych organizacji społecznych, takich jak Fran-

cuski Czerwony Krzyż, *Secours National* itp. O ile chodzi o pracujących, SSAE starał się o uzyskanie dla nich warunków pracy i egzystencji jak najbardziej zbliżonych do warunków ludności miejscowej. W znacznej mierze zostało to osiągnięte.

Najtrudniejsze okazało się dostarczenie im pościeli i obuwia, ze względu na ogólny brak tych artykułów.

Specjalnie trudnym zagadnieniem była opieka nad niezdolnymi do pracy, których było około 5% ogólnej liczby dorosłych przesiedleńców! Tu głównymi formami pomocy były wyjednywanie odpowiedniej opieki lekarskiej (przyjęcie do szpitala, sanatoriów gruźliczych itp.) oraz rozdawnictwo zasiłków pieniężnych. Interwencje SSAE u lokalnych władz administracyjnych pozwoliły wreszcie, we względnie szybkim tempie, załatwić formalności administracyjne konieczne dla uzyskania normalnych kart żywnościowych i odzieżowych. Wreszcie należy podkreślić, iż odpowiednie uświadomienie przez SSAE ludności i władz lokalnych o losie i sytuacji przesiedleńców przyczyniło się do ułożenia stosunków między ludnością miejscową i przesiedleńcami.

Obok akcji materialnej SSAE zajął się również zagadnieniem szkoły dla dzieci i opieki duszpasterskiej. O ile chodzi o zagadnienie szkoły, władze miejscowe zasadniczo zgodziły się na przyjmowanie dzieci polskich, mimo nieznamość języka francuskiego. W szeregu miejscowości okazało się to jednak niewykonalne ze względu na szczupłość lokali szkolnych.

Opieka duszpasterska została zorganizowana przez Polską Misję Katolicką, z którą SSAE pozostawał w ścisłym kontakcie. Opiekę duszpasterską sprawowali księża polscy oraz ksiądz Begin, ksiądz francuski, który mieszkał w Polsce 36 lat, mówił biegle po polsku i zgłosił się do pracy wśród przesiedleńców.

Można stwierdzić, iż jedynie dzięki opiece zorganizowanej przez SSAE, przy udziale funduszy TOPF przesiedleńcy mogli przetrwać okres okupacji i doczekać momentu, kiedy z końcem 1944 roku opiekę nad nimi mogły objąć polskie urzędy i Polski Czerwony Krzyż.

Sprawy finansowe

Zmiana sytuacji politycznej, jaka nastąpiła w końcu roku 1942 w związku z faktyczną okupacją całej Francji, miała za-

sadniczy wpływ na sytuację finansową TOPF. W poprzednich okresach organizacje opiekuńcze — PCK a potem TOPF — były zasilane w środki finansowe przez Delegata Rządu p. Zabiellę. Po aresztowaniu w grudniu p. Zabiellę trzeba było opracować nowy sposób finansowania organizacji opiekuńczych. Działalność p. Zabiellę była *de facto* jawna i w związku z tym władze francuskie przyjmowały jako źródło funduszy organizacji opiekuńczych wpłaty p. Zabiellę.

Działalność nowego Delegata Rządu, p. Komarnickiego, miała charakter niejawni, nie było zatem można wskazać go jako źródła wpływów pieniężnych. Trzeba było ustalić taki dopływ środków, który byłby oparty o źródło możliwe do wskazania zarówno dla władz francuskich jak i dla władz niemieckich, które bardzo interesowały się działalnością organizacji polskich.

Faktycznym źródłem finansującym działalność opiekuńczą był oczywiście rząd polski w Londynie. Tego źródła rzecz prosta nie można było ujawniać. Ustalono więc następujący system. Rząd przekazywał swoją dotację dwiema drogami. Część przekazywana była przez poselstwo w Lizbonie i tam wpłacano konsulowi francuskiemu jako dotację Rady Polonii Amerykańskiej dla TOPF. Ta część przekazywana była przez konsula francuskiego drogą transferu oficjalnego po kursie oczywiście bardzo niekorzystnym. Było to jednak niezbędne dla wylegitymowania się wobec władz francuskich i niemieckich, iż TOPF posiada legalne źródło dopływu pieniędzy. Druga część dotacji była dostarczana przez rząd drogą nielegalną przez Szwajcarię. Ta część dotacji oczywiście nie była ujawniana wobec władz francuskich. W przybliżeniu można przyjąć, iż co najmniej połowa funduszy dostarczana była drogą nielegalną. Taki system dostarczania środków pieniężnych zmuszał oczywiście do prowadzenia podwójnej buchalterii i to zarówno w Centrali jak i w delegaturach i niektórych schroniskach. Poza tym pociągał on za sobą poważne niebezpieczeństwo w razie natrafienia przez władze niemieckie na ślad nielegalnego transferu pieniędzy. Wszyscy aresztowani pracownicy TOPF byli zawsze wypytywani o źródła dopływu pieniędzy do instytucji. Mimo jednak znacznej liczby wtajemniczonych i znacznej liczby aresztowanych, władze niemieckie nigdy nie zdobyły konkretnych dowodów nielegalnego dopływu środków i dopływ ten trwał do końca okupacji.

Zanim jednak system dostarczania środków został zorganizowany i uruchomiony, TOPF znalazł się w bardzo ciężkiej

71
sytuacji finansowej, nie otrzymując przez szereg miesięcy dotacji. Sytuację tę pogorszyło jeszcze zablokowanie, na żądanie władz niemieckich, 6,5 miliona fr. złożonych na rachunku bieżącym w banku. Starania o odblokowanie tej sumy podjęte przez Zarząd TOPF trwały kilka miesięcy i zostały uwieńczono pomyślnym skutkiem, dzięki bardzo przychylnemu raportowi pana Vuillaume, inspektora generalnego Min. Spraw Wewnętrznych, delegowanego w celu zbadania rachunkowości TOPF i jego sytuacji finansowej.

Pan Vuillaume, badając sytuację finansową TOPF w okresie bardzo ciężkim, stwierdził oficjalnie, że instytucja ma zapewnione istnienie na kilka miesięcy, co miało bardzo duże znaczenie, gdyż niechętnie TOPF czynniki podawały w wątpliwość celowość istnienia instytucji ze względu na brak podstaw finansowych.

Najcięższy kryzys finansowy TOPF przyszedł w maju i czerwcu 1943, kiedy zapasy kasowe były całkowicie wyczerpane, różne zobowiązania przesuwane z miesiąca na miesiąc, a wielu wydatków celowych nie można było dokonać w korzystnych terminach (dotyczyło to przede wszystkim zakupów do magazynów). Potem powtarzały się jeszcze trudne okresy, nie były one jednak już tak długotrwałe. Oczywiście nieregularności w dopływie środków odbijały się niekorzystnie na gospodarce instytucji. Jeszcze bardziej odbijały się na tej gospodarce nienormalne warunki ogólne. Liczne przenosiny schronisk połączone były ze znacznie większymi kosztami bezpośrednimi i pośrednimi. Najważniejszym z wydatków pośrednich była konieczność płacenia odszkodowań za zniszczenia w hotelach, gdzie były zainstalowane schroniska. Znaczna część tych zniszczeń powstawała już w pierwszych okresach istnienia schroniska i stąd przenoszenie schroniska z miejsca na miejsce powodowało znaczny wzrost wydatków na odszkodowania.

Jeżeli chodzi o analizę wydatków, to należy rozpatrywany okres podzielić na dwa podokresy, stosownie do sprawozdań finansowych. Jeden z nich obejmuje okres roczny od 1 października 1942 r. do 30 września 1943 r.; drugi — również okres roczny od 1 października 1943 do 30 września 1944 roku.

Wykroczyć poza nasz okres sprawozdawczy, by zdać sprawę z reszty okresu działalności opiekuńczej pod okupacją. W obydwu tych okresach Zarząd TOPF dokładał starań, aby gospodarkę finansową oprzeć na możliwie dokładnie przepraco-

wanych preliminarzach budżetowych, ale warunki ogólne zmuszały do bardzo znacznych odchyżeń od tych preliminarzy.

Wydatki w okresie od 1.10.1942 — 30.9.43 wyniosły 67.554.000 fr.

| | |
|----------------------------------------|--------|
| Koszta administracyjne | 15,3 % |
| Opieka zamknięta (schroniska) | 28,1 % |
| Opieka otwarta | 15,6 % |
| Opieka nad jeńcami | 11,9 % |
| Opieka nad ludnością w strefie okupow. | 9,2 % |
| Opieka nad młodzieżą | 6,6 % |
| Pomoc odzieżowa | 4,9 % |
| Opieka nad b. kombatantami | 3,7 % |
| Opieka nad pozbawionymi wolności | 2,2 % |
| Różne | 2,5 % |

Wydatki administracyjne obejmowały wydatki osobowe — 5,8 % i rzeczowe 9,3 %. Odsetek wydatków administracyjnych pozornie wysoki usprawiedliwia się nienormalnymi warunkami, o których kilkakrotnie wspominaliśmy, a które odbijały się przede wszystkim na kosztach administracyjnych. Poza tym przy obliczaniu nie wzięto pod uwagę, iż TOPF oprócz funduszy własnych administrował również dotacjami francuskimi na utrzymanie schronisk. Nie posiadamy dokładnych danych co do wysokości tych dotacji, opierając się jednak na stawce osobodzień (16 fr. do 1 lutego 1943 r. i 20 fr. od tej daty) oraz na przeciętnej liczbie pensjonariuszy 2.500, otrzymamy jako przybliżoną sumę 15.800.000 fr. Jeżeli sumę tę dodamy do wydatków TOPF, otrzymamy, jako sumę wydatków na polską akcję opiekuńczą, 83.334.000 fr., z czego na wydatki administracyjne 10.333.000 fr., czyli 12,4 % (zamiast 15,3 %).

W okresie od 1.10.43 — 30.9.1944 wydatki własne TOPF na opiekę wyniosły 83.490.000 fr. Suma ta rozkłada się jak następuje:

| | |
|---------------------------------------------------------------|--------|
| Wydatki administracyjne (osobowe 4,8 % — rzeczowe — 7,7 %) | 12,5 % |
| Opieka zamknięta (schr.) | 22,3 % |
| Opieka otwarta | 19,7 % |
| Opieka nad b. kombat. | 2,3 % |
| Opieka nad pozbawionymi wolności | 2,0 % |
| Opieka nad ludn. strefy okup. | 15,7 % |

| | |
|-------------------------|--------|
| Pomoc odzieżowa | 11,5 % |
| Opieka nad młodzieżą | 5,3 % |
| Opieka nad jeńcami woj. | 5,3 % |
| Różne | 3,4 % |

Jak w poprzednim okresie, należy wziąć pod uwagę dotację francuską na utrzymanie schronisk, którą przy stawce 20 fr. na osobę dziennie i przeciętnej 1.800 osób można przyjąć jako 13.140.000 fr.

Łącznie wydatki na akcję opiekuńczą wyniosą przeto 96.630.000 fr. Odsetek wydatków administracyjnych obliczony od całej tej sumy wyniesie 10,1 %. O ile chodzi o wydatki na opiekę nad b. kombatantami, które wyniosły w pierwszym okresie 3,7 %, a w drugim 2,3 %, to należy brać pod uwagę, iż wydatki te obejmowały jedynie pomoc dla kompanii pracy. Poza tym byli kombatanci korzystali ze wszystkich innych form pomocy ogólnej, a więc zarówno z opieki schroniskowej (istniały schroniska wyłącznie dla b. kombatantów), z opieki otwartej, z pomocy odzieżowej, z opieki nad młodzieżą (olbrzymią większość męskiej młodzieży akademickiej stanowili b. kombatanci).

Od 1 maja do 31 sierpnia 1944 r.

Ten krótkotrwały okres jest właściwie epilogiem akcji opiekuńczej prowadzonej w czasie okupacji. Wiąże się on z wypadkami wojennymi decydującymi dla Francji (6 czerwca 1944 r. lądowanie sprzymierzonych w Normandii i początek walk o wyzwolenie Francji, 15 sierpnia lądowanie na wybrzeżu Morza Śródziemnego) i w związku z tym ma zupełnie specjalny charakter.

W okresie tym nie ma już planowej i celowej akcji opiekuńczej, działalność opiekuńcza aparatu ogranicza się do dostarczenia uchodźcom polskim środków zapewniających im egzystencję, a zarazem chronienia ich w miarę nikłych możliwości przed niebezpieczeństwem ze strony władz okupacyjnych, a niekiedy i ze strony komunistycznych jednostek francuskiego Ruchu Oporu. Poza tym chodziło o utrzymanie organizacji, która mogłaby ujawnić się wobec władz francuskich natychmiast po uwolnieniu Francji. Sprawozdanie za ten okres nie będzie więc sprawozdaniem z różnych dziedzin działalności opiekuńczej, opartym o dane statystyczne, lecz jedynie zwięzłą kroniką wypadków.

Gdy w dniu 30 kwietnia 1944 r. walne zgromadzenie TOPF uchwaliło likwidację instytucji i powołało Komisję Likwidacyjną, której władze francuskie dały 3-miesięczny termin na przeprowadzenie likwidacji, pozornie organizacja opieki uległa zasadniczej przemianie. Opiekę nad Polakami objęły z ramienia Min. Spraw Zagran. Biura Administracji Polaków, które przejęły również nadzór nad schroniskami polskimi. (Biuro Doradcze do Spraw Schronisk Polskich zostało zlikwidowane z dniem 31 maja 1944 r.). Polskiej organizacji opiekuńczej formalnie biorąc nie było. Faktycznie jednak zmiana nie była tak zasadnicza.

Ministerstwo Spraw Zagranicznych mianowało p. Jakubowskiego doradcą do spraw opieki nad Polakami przy p. Verdier, naczelniku wydziału, któremu te sprawy podlegały. Takimiż doradcami przy p. Chastand, dyrektorze Centralnego Biura Administracji Polaków, organu wykonawczego tej opieki, zostali mianowani pp. Biesiekierski, Jabłoński i Zieliński. W poszczególnych Biurach Administracji Polaków zostały powołane referaty opiekuńcze obsadzone przez dotychczasowych urzędników TOPF. Faktycznie zatem organizacja polska działała nadal. Grupa doradców stanowiła jej kierownictwo, Komisja Likwidacyjna, centralny aparat administracyjny, referaty opiekuńcze w Biurach Administracji Polaków stanowiły namiastki dawnych delegatur TOPF. Oczywiście działalność na pół zakonspirowanej organizacji była trudniejsza niż normalna działalność TOPF w poprzednim okresie.

Organizację tę nazywamy na pół konspiracyjną, bo chociaż każdy z jej członków był legalny, powiązania istniejące pomiędzy nimi i formy współpracy były oczywiście sprzeczne z zarządzeniami władz. Według zarządzenia Ministerstwa Spraw Wewn. członkowie Zarządu TOPF winni byli w jak najkrótszym czasie opuścić Vals-les-Bains (ostatnią siedzibę TOPF), przy czym zabroniono im zgrupować się w innej miejscowości. Miejsce zamieszkania doradców, powołanych przez Min. Spraw Zagranicznych, miało być ustalone po uzyskaniu zgody Min. Spraw Wewn. Gdyby te zarządzenia były rygorystycznie wprowadzone w życie, współpraca doradców między sobą, a tym bardziej ich kontakty z Komisją Likwidacyjną lub Biurami Administracji Polaków, byłyby niestety trudnione. Faktycznie jednak przez maj i połowę czerwca doradcy przebywali nadal w Vals-les-Bains, zapewniając władze francuskie, że poszukują nowych siedzib.

W czerwcu sytuacja uległa zmianie w związku z lądowaniem

waniem sprzymierzonych w Normandii. W okolicach Vals-les-Bains pojawiły się silne oddziały Ruchu Oporu; wkrótce *de facto* władze francuskie z Vichy straciły kontrolę nad tym okręgiem. Nadzór władz francuskich nad Komisją Likwidacyjną ograniczył się przeto do wymiany korespondencji i informacji piśmiennych. Stan ten natomiast przyspieszył konieczność przeniesienia siedziby doradców do takiej miejscowości, skąd kontakty zarówno z Vichy jak z ważniejszymi ośrodkami opiekuńczymi byłyby możliwe. W związku bowiem z ciągłym sabotażem linii komunikacyjnych przez Ruch Oporu i położeniem Vals-les-Bains na uboczu, niemożliwe było prowadzenie centralnej akcji opiekuńczej z tej miejscowości. W rezultacie zdecydowano ustalić siedzibę doradców w Lyonie. Wybór ten spowodowany był faktem, że Lyon był dobrze położony komunikacyjnie, w Lyonie miał swoje *pied-à-terre* p. Wiesław Dąbrowski, zastępca Delegata Rządu polskiego na Francję na strefę południową, wreszcie w dużym mieście działalność doradców i ich kontakty nie rzucały się w oczy, tak jakby to było w małym miasteczku. W końcu czerwca zainstalowano przeto w Lyonie dwie urzędniczki, pp. Moszczyńską i Czachórską — które miały stanowić sekretariat doradców, mieszkanie zaś ich miało być namiastką biura.

Doradcy mieli instalować się stopniowo w miarę znajdowania mieszkań, przy czym władze francuskie wołały, aby meldowanie się ich odbywało się w pewnych odstępach czasu, nie jednocześnie. Projektowano przy tym, że doradcy będą dość często dojeżdżali do Vals-les-Bains dla utrzymania kontaktu z Komisją Likwidacyjną.

Drogę dopływu nielegalnych dotacji pieniężnych ze Szwajcarii skierowano również na Lyon, na kierowniczkę paczkarni p. Krasieńską. W końcu czerwca i w lipcu wzmogły się jednak represje niemieckie, co zmusiło do pewnych zmian ze względów ostrożności. W czerwcu aresztowano p. Gontaut-Biron, kierowniczkę akcji pomocy dla jeńców i wywieziono do obozu w Ravensbrück.

W początkach lipca aresztowano w Lyonie mjr. Macherckiego, kierownika pomocy dla b. kombatantów, w tym samym czasie w Aix-les-Bains aresztowano kierownika szpitala dr. Gustawa Nowotnego i jego zastępcę p. Józefa Dwernickiego. Dr. Nowotny wywieziony do Dachau zmarł w obozie, p. Dwernicki został rozstrzelany w Lyonie. Kulminacyjnym momentem represji w Lyonie był dzień 13 lipca. W dniu tym policja niemiecka przeprowadziła rewizję we wszystkich

instytucjach polskich w Lyonie i zatrzymała cały personel i interesantów, a następnie, pozostając szereg godzin, zatrzymywała zgłaszających się.

W rezultacie większość mężczyzn i kilka kobiet aresztowano. Z personelu organizacji opiekuńczej aresztowano tego dnia pp. Gustawa Zielińskiego, delegata Ministerstwa Pracy i Opieki Społecznej, Juliusza Tarnowskiego, kierownika referatu opiekuńczego w Biurze Administracji Polaków, Jana Zielińskiego, pracownika tegoż referatu, Henryka Karpińskiego, zastępcę kierowniczkę paczkarni jenieckiej, Natalię Miniszewską i Czurukową, pracowniczkę tejże paczkarni. Aresztowani zostali wywiezieni, mężczyźni do Dachau, kobiety do Ravensbrück. Spośród nich śp. Karpiński zmarł w obozie, a śp. Gustaw Zieliński zmarł w kilka miesięcy po powrocie z obozu, wskutek nabytej tam choroby.

W związku z tymi represjami uznano za wskazane, za aprobatą p. Dąbrowskiego, zastępcy Delegata Rządu na południową Francję, aby doradcy nie przebywali wszyscy stale w Lyonie. Pozostali tam pp. Jakubowski i Jabłoński, a p. Biesiekierski przebywał w Vals-les-Bains, gdzie spełniał nadzór nad działalnością Komisji Likwidacyjnej zarówno z ramienia p. Jakubowskiego, któremu nadzór zleciło Walne Zgromadzenie TOPF, jak i z tytułu objęcia prowizorycznie stanowiska Delegata Ministerstwa Pracy i Opieki Społecznej, stosownie do zarządzenia p. Zielińskiego. Do pierwszych dni sierpnia p. Biesiekierski utrzymywał łączność między Komisją Likwidacyjną i siedzibą doradców w Lyonie i Vichy. Potem jednak wszelkie możliwości komunikacyjne uległy faktycznej przerwie i łączność była utrzymywana przez rzadkie okazje. Stan ten trwał jednak niedługo, gdyż w pierwszych dniach września Lyon został uwolniony i polska organizacja opiekuńcza ujawniła się wobec władz francuskich jako Polski Czerwony Krzyż, stosownie do poprzednio uzyskanych decyzji Rządu Rzeczypospolitej w Londynie.

Jeżeli chodzi o charakterystykę działalności opiekuńczej, to polegała ona przede wszystkim na dostarczeniu środków materialnych umożliwiających w pierwszym rzędzie schroniskom, skupiającym większą liczbę uchodźców, przetrwanie tego ostatniego, krótkiego, ale bardzo ciężkiego okresu. O ile chodzi o południowo-wschodnią Francję, z którą komunikacja była bardzo trudna, gdzie mieściła się większość schronisk, szpital w Aix-les-Bains, szkoła w Villard-de-Lans, to należy podkreślić zasługi dwóch pracowników, p. Paczkowskiego i p.

74
Bzowskiej, którzy dosłownie z narażeniem życia utrzymywali kontakt między Lyonem a tym okręgiem.

Zasilki w opiece otwartej były wypłacane przez Biuro Administracji Polaków. Opieka nad b. kombatantami w kompaniach pracy zlikwidowała się, gdyż kompanie przestały istnieć; uczestnicy ich przeważnie przedostali się do Hiszpanii, a pozostali tworzyli samodzielne polskie jednostki bojowe (kompania por. Głowackiego w St. Agrève) lub dołączyli do jednostek francuskich.

Opieka nad jeńcami wojennymi została uniemożliwiona z powodu braku środków komunikacyjnych.

O działalności kulturalno-oświatowej nie było mowy.

Na tym miejscu należy tylko wspomnieć o tragicznych przejściach szkoły w Villard-de-Lans. Szkoła ta leżała w okręgu Vercors, gdzie miały miejsce zaciekle walki jednostek Ruchu Oporu z Niemcami i barbarzyńskie represje Niemców. W czasie tych walk jednostki powstańcze, przechodząc przez Villard-de-Lans, zabrały ze sobą starszych uczniów, z którymi poszła część nauczycieli, aby uchronić ich przed Niemcami. Niestety cała grupa została zaskoczona przez Niemców i w walkach, które się wywiązały, zginęło 14 uczniów. Ponadto 3 profesorów zostało aresztowanych, przewiezionych do Lyonu i tam straconych. Byli to: profesor łaciny — Harwas, profesor fizyki — Gerhardt i lekarz szkolny — dr Welfle. Polegli uczniowie zostali pochowani na cmentarzu w Villars. Gdy po wyzwoleniu Francji w okręgu Vercors zrobiono Drogę Krzyżową dla upamiętnienia martyrologii tego okręgu, jedna stacja Męki Pańskiej została specjalnie poświęcona pamięci poległych Polaków, profesorów i uczniów szkoły w Villard-de-Lans.

Dobiegliśmy kresu tego sprawozdania z polskiej działalności opiekuńczej we Francji w okresie okupacji niemieckiej. Działalność ta, obejmując stale 10-15 tysięcy osób, umożliwiła im przetrwanie okresu okupacji w znośnych warunkach materialnych; młodzieży umożliwiła naukę na wszystkich szczeblach, chorym zapewniła leczenie, intelektualistom możliwość pracy. Działalność czynników opiekuńczych była zgodna z dyrektywami rządu Rzeczypospolitej i koordynowana z działalnością czynników politycznych (Delegatów Rządu) i wojskowych. Będąc prowadzona zawsze w ramach formalnie legalnych, służyła ona częstokroć jako przykrywka dla działalności politycznej czy wojskowej, mającej bezpośrednio na celu walkę z okupantem. Niemcy orientowali się

w tym; stąd szereg represji, które spadały na różne komórki organizacji opiekuńczej. Praca w tej organizacji narażała na niebezpieczeństwa nie mniejsze niż praca na innych odcinkach polskich i wymagała nie mniejszej odwagi. Czasem może nawet wymagała więcej zimnej krwi, bo ze względu na konieczność utrzymania form pracy legalnej niemożliwe było korzystanie z różnych środków ochrony (fałszywe dokumenty, zakonspirowane mieszkania itp.). Dowodem tego jest liczba ofiar. Wymieńmy jeszcze raz tych, którzy swą pracę przypłacili życiem:

śp. Gustaw Zieliński (Delegat Ministerstwa Pracy i Opieki Społ.)

śp. dr Gustaw Nowotny (kierow. szpitala w Aix-les-Bains)

śp. Henryk Karpiński (zastępca kierowniczkni paczkarni)

śp. Czesław Wtorkowski (kierow. schroniska dla kombat. w Bagnols)

śp. Józef Dwernicki (administrator szpitala w Aix-les-Bains)

śp. Jan Jankowski (kierownik schroniska w Lassalle)

śp. dr Tadeusz Welfle (lekarz szkoły w Villard-de-Lans)

śp. Jan Harwas (profesor szkoły w Villard-de-Lans)

śp. [?] Gerhardt (profesor szkoły w Villard-de-Lans)

śp. Józef Borecki (lekarz schroniska w Salies-du-Salat)

Poza tym zmarło kilkadziesiąt osób, które przeszły przez obozy koncentracyjne, poprzedzone częstokroć torturami w czasie badań Gestapo.

Po wyzwoleniu Francji, Minister Pracy i Opieki Społecznej w liście, skierowanym na ręce swego delegata, wyraził podziękowanie kierownikom i współpracownikom akcji opiekuńczej we Francji w czasie okupacji, a Prezydent Rzeczypospolitej Polskiej i Prezes Rady Ministrów odznaczyli szereg osób spośród kierownictwa i najbardziej zasłużonych pracowników Złotymi i Srebrnymi Krzyżami Zasługi z Mieczami.

Mieczysław BIESIEKIERSKI

NOTA BIOGRAFICZNA

Mieczysław BIESIEKIERSKI, ur. w 1894 r. Studia na Politechnice Warszawskiej i na uniwersytecie w Liège w Belgii. W latach

75
1919-1939 pracował w Ministerstwie Pracy i Opieki Społecznej. Zajmował się specjalnie zagadnieniami emigracyjnymi, przede wszystkim emigracją polską we Francji. Należał do Doradczej Komisji Polsko-Francuskiej. Bezpośrednio przed wojną był dyrektorem Funduszu Pracy. W 1940 r. był kierownikiem Oddziału Amerykańskiej Komisji Pomocy Polakom w Rumunii. Od lipca 1940 r. do września 1944 r. był prezesem Polskiego Czerwonego Krzyża we Francji (TOPF) oraz brał udział w ruchu oporu POWN-Monika. Od września 1944 r. do lipca 1945 r. radca do spraw społecznych ambasady polskiej w Paryżu, a po jej zamknięciu kilkuletnia praca z ambasadorem Kajetanem Morawskim. Pracował w IRO, a później w OFPRA do 1963 r., kiedy to przeszedł na emeryturę. Zmarł w Paryżu 31.8.1974 r.

WYJĄTEK Z Z. H.

N^o 105 (TOM 481)

1993 -

OUVRIERS ET PAYSANS, C'EST L'ALARME

par Wladyslaw ZELENSKI
élève officier au III/1 RGP en 1940

L'armée polonaise en FRANCE est née de l'amalgame de deux catégories d'hommes très distinctes, à savoir : ceux de la nombreuse immigration ouvrière polonaise venue en FRANCE après la première guerre mondiale et les Polonais arrivés à partir d'octobre 1939, suite à la défaite de la POLOGNE.

La première catégorie comprenait surtout des mineurs et des métallos. Ils avaient été recrutés peu après 1918 par des compagnies industrielles françaises pour repeupler les régions dévastées du NORD et du PAS-DE-CALAIS ainsi que la LORRAINE, où la main-d'oeuvre faisait défaut. Ayant travaillé jusqu'alors dans la RUHR, ils arrivèrent avec leurs familles, leurs aumôniers et leurs associations. Ils furent établis dans des villages et bourgades, conservant leur patriotisme polonais, leurs traditions et leur langue. Dans les années suivantes, plusieurs milliers d'ouvriers agricoles et d'artisans vinrent grossir le nombre des citoyens polonais résidant en FRANCE.

A la veille de la deuxième guerre mondiale cette immigration polonaise comptait près de 400.000 personnes. Il est naturel que devant la menace d'un conflit armé avec l'ALLEMAGNE, les gouvernements alliés de PARIS et de VARSOVIE aient prévu de faire appel au patriotisme de ces hommes. Une division autonome sous commandement polonais devait être formée pour combattre dans le cadre de l'armée française. L'accord afférent, préparé d'avance, fut signé à PARIS le 9 septembre 1939. Plus de 15.000 volontaires s'étaient inscrits dans les bureaux des consulats de POLOGNE en FRANCE.

Hélas, bientôt vint la défaite de la POLOGNE qui s'était défendue, dans un isolement total, contre l'agression de forces supérieures allemandes et, après le 17 septembre, de surcroît contre celles de l'Armée Rouge (invasion décidée dans la clause secrète du pacte RIBBENTROP-MOLOTOV).

Reculant devant cette double invasion, plusieurs unités furent contraintes, après de durs combats, de franchir la frontière de pays voisins (ROUMANIE, HONGRIE, pays Baltes), où elles furent désarmées et internées. Ne cédant devant aucune difficulté, ces milliers de militaires commencèrent à s'évader avec l'aide des consulats polonais, et, déguisés en civils, finirent après maints détours par atteindre la FRANCE, avec l'espoir de pouvoir continuer la lutte.

Là, le gouvernement polonais en exil dirigé par le Général SIKORSKI, premier ministre et commandant en chef, formait une nouvelle armée polonaise. Deux accords furent signés le 4 janvier 1940, concernant les forces terrestres et aériennes polonaises en FRANCE (un accord similaire fut signé avec la GRANDE BRETAGNE). L'armée polonaise de terre devait comprendre plusieurs unités, composées de militaires venus de POLOGNE, d'engagés volontaires et de recrues appelées en vertu de la conscription. On prévoyait la formation de plusieurs divisions d'infanterie, d'unités mécaniques, d'unités blindées, etc...

Des écoles d'officiers et de sous-officiers avaient été organisées par anticipation, à partir du mois d'octobre 1939.

En mai 1940, au moment où l'ALLEMAGNE déclencha sa grande offensive par la BELGIQUE et la HOLLANDE, les forces polonaises comptaient en FRANCE plus de 84.000 hommes. Cependant beaucoup de Polonais avaient été retenus dans l'industrie de guerre par le gouvernement français. En avril déjà, une brigade avait été envoyée en NORVEGE, dans le cadre du corps expéditionnaire allié, pour barrer la route à l'invasion allemande.

Dans l'hexagone, deux divisions - bien que leur instruction n'ait pu être achevée - furent envoyées sur le front : la 1ère Division de Grenadiers, en LORRAINE ; la 2ème Division de Chasseurs à pied, sur le territoire de BELFORT. Une demi-brigade motorisée (l'équipement manquant pour l'autre moitié) combattit de la CHAMPAGNE à la BOURGOGNE. Des compagnies anti-chars furent hélas dispersées dans des divisions françaises. Quelques escadrilles de chasse, équipées au dernier moment, combattirent sur plusieurs points du front.

Les unités polonaises étaient équipées en matériel français, mais qui n'était ni de première qualité, ni en quantité réglementaire. Par exemple, les mitrailleuses lourdes Hotchkiss qui avaient déjà servi durant la première guerre mondiale, étaient très inférieures à celles qui équipaient les unités françaises, et à celles dont on avait doté notre armée en POLOGNE, sans parler de celles de la Wehrmacht. Les moyens de transmission étaient aussi insuffisants...

Après les combats du 14 juin sur la ligne MAGINOT et le repli général, la 1ère D.G.P. se battit avec acharnement sur le canal de la MARNE au RHIN, les 17 et 18 juin.

La dramatique déclaration du Maréchal PETAIN lancée par radio le 17 juin n'eut pas d'effet sur les soldats polonais. Le 19 juin, au lendemain de l'appel du Général DE GAULLE, ils captèrent l'ordre du Général SIKORSKI de LIBOURNE, appelant les unités polonaises à se frayer un chemin vers les ports où ils devaient s'embarquer pour rejoindre l'ANGLETERRE qui ne capitulait pas. Le 21 juin, la 1ère D.G.P. complètement encerclée et ayant épuisé ses munitions, refusant de capituler, fut dissoute par le Général DUCH. Plus de 1.600 grenadiers, chiffre considérable vu nos pertes dans les combats, réussirent à passer par petits groupes jusqu'à MARSEILLE et finalement atteignirent la GRANDE BRETAGNE. Quelques centaines d'autres passèrent en SUISSE où ils trouvèrent leurs camarades de la 2ème Division déjà internés. Certains grenadiers furent faits prisonniers par les Allemands, tel le Commandant FUGLEWICZ, chef de mon III/1 RGP qui fut arrêté en traversant la ligne de démarcation à la tête d'un groupe de ses soldats. D'autres restèrent en FRANCE et participèrent à la résistance dans des réseaux relevant du gouvernement polonais à LONDRES.

La brigade polonaise formée en SYRIE de réfugiés polonais venus de ROUMANIE, ne respectant pas l'armistice de COMPIEGNE, rejoignit les forces britanniques en PALESTINE. Peu après elle se distingua en LYBIE et à TOBROUK. Les aviateurs polonais prirent une part importante à la bataille d'ANGLETERRE.

En 1941, après l'agression de l'ALLEMAGNE contre l'U.R.S.S., une armée polonaise, composée de prisonniers et de déportés fut créée en RUSSIE sous le commandement du Général ANDERS en vertu de l'accord SIKORSKI-MAYSKI. Faute d'armement, elle s'évacua au MOYEN-ORIENT et, plus tard, son II Corps combattit avec

les Anglais, les Américains et l'armée du Maréchal JUIN en ITALIE, avec le Général DUCH à la tête d'une de ses divisions.

Une division blindée polonaise se distingua après le débarquement en août 1944, en NORMANDIE et dans l'offensive par la HOLLANDE sur l'ALLEMAGNE. Commandée par le Général MACIEK.

En POLOGNE, l'armée clandestine dite de l'Intérieur, soutenue par toute la nation, résista à l'atroce occupation.

Tels furent le contexte et la suite pour les Polonais de la bataille du 14 juin dans la région de SARRALBE...

EXTRAIT du livre "LE LONG CHEMIN"
de François GUÉRINGER -
Brève histoire de la PREMIÈRE DIVISION
des GRENADIERS POLONAIS
du 14 au 21 Juin 1940 -

Tadeusz JEKIEL

Fondateur du Service de Renseignements de la Marine de Guerre « Réseau F2 » en France.

L'article paru dans le périodique de la Marine de guerre Polonaise « Nasze sygnaly » juin-décembre 1993 N°174.

En juillet 1940, Tadeusz JEKIEL, Lieutenant de Marine, Ingénieur de la construction navale, reçut de la part du chef du commandement de la Marine, l'Amiral Jerzy SWIRSKI, l'ordre de quitter l'Angleterre et de se rendre en France, à la recherche de renseignements nécessaires aux Anglais et concernant la Marine Nationale française.

En juin 1940, la France signa la convention d'armistice avec les Allemands et elle retira sa flotte de l'activité militaire des Alliés. La situation de la Grande Bretagne s'en trouve considérablement aggravée. La Marine de Guerre polonaise continuait à se battre, fidèle, auprès de la Royal Navy. L'armistice signé par la France surprit les Anglais qui, à l'époque, n'avaient pas de réseaux de renseignements sur le territoire français (ils furent supprimés en 1939, à la suite d'accords intervenus avec la France). Le 3 juillet 1940, une grande escadre française fut bombardée par les navires de la Royal Navy, alors qu'elle était à l'ancre à Mers-Le-Kebir (dans le golf d'Oran); plusieurs navires français furent détruits ou endommagés.

Après ce bombardement, les Britanniques furent mal vus en France. Par contre, les relations franco-polonaises étaient bonnes à ce moment-là. A la suite des événements de Mers-Le-Kebir, l'Amirauté Britannique avait un besoin urgent d'informations concernant le moral de la Marine Française et l'ampleur des dégâts occasionnés par le bombardement.

Tadeusz JEKIEL, envoyé par l'Amiral SWIRSKI en mission spéciale, n'avait pas auparavant de contacts avec le service de renseignements. Cependant, il connaissait la France, où il avait fait ses études; il y avait rencontré plusieurs officiers de marine, alors qu'il était membre de la Commission contrôlant la construction des navires pour la Marine Polonaise.

Tadeusz JEKIEL fit ses études en Pologne, à l'Ecole d'Officiers de la Marine de Guerre, dont il sortit Major de sa promotion. Son sabre du meilleur élève est exposé au musée SIKORSKI à Londres.

Les instructions de base concernant sa mission lui furent fournies par le chef du service de renseignements, le capitaine B. JABLONSKI.

1. T. JEKIEL n'avait le droit d'engager que des Français, auxquels ils devait assurer que leur service auprès des Anglais, et sous son commandement, serait reconnu comme service actif dans les Forces Françaises Libres - Forces Françaises Combattantes du Général DE GAULLE. Malheureusement, cette assurance causa beaucoup de malentendus pénibles, car le général DE

GAULLE était contre cette méthode de recrutement, qu'il qualifiait « d'escroquerie polonaise » (polskie oszustwo). Ces malentendus engendrèrent des incidents. Ainsi, en 1994, les Français qui se présentèrent aux troupes des Alliés libérateurs furent souvent arrêtés, car leurs noms ne figuraient pas sur les listes des agents.

2. JEKIEL n'avait pas le droit de recruter des Polonais. Cependant, par un radiotélégramme chiffré, il obtint l'accord exceptionnel de m'engager en qualité de suppléant. Fin juin 1941, j'ai succédé à T. JEKIEL au poste de dirigeant du réseau. JEKIEL reçut une nouvelle mission: organiser un réseau de renseignements en Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie). En juillet 1941, à Marseille, il prit un bateau pour Alger, où il organisa un réseau maritime de renseignements dépendant du Service de Renseignements Polonais - Section d'Afrique (P.S.W.A.F.R.).

JEKIEL commença ce travail en juin 1940, en s'appuyant sur les contacts qu'il avait pris pendant l'organisation du réseau français. ~~NOVEMBRE~~ 1941, JEKIEL fut arrêté et ramené en bateau à Marseille, où on l'emprisonna dans la prison « Saint Nicolas ». Deux jugements prononcés dans l'affaire de Tadeusz JEKIEL furent très significatifs.

Premier jugement: la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence (B.D.R.), le 6 juillet 1943, en prononçant un jugement par défaut, condamna Tadeusz JEKIEL à 10 ans de prison « pour son activité au détriment de la situation diplomatique et militaire de la France ».

Deuxième jugement: la Cour d'Appel, par jugement du 5 décembre 1944, annula le jugement précédent « pour son activité dans le service de renseignements polonaise à Londres et dans le service de renseignements britannique ayant pour objet une activité nuisant à la situation diplomatique et militaire de la France ». La Cour constata que les faits qui avaient motivé le jugement précédent étaient en réalité des actes contribuant à la libération de la France, et comme tels ils devaient être considérés « légitimes ».

L'organisation créée par T. JEKIEL était un service fondé sur des convictions idéologiques. Nous n'achetions jamais d'informations. Notre organisation était secrète et comme telle elle n'avait pas de nom officiel. Dans notre travail, nous évitions également de nous servir de nos propres noms de famille, en les changeant quand c'était nécessaire.

A partir d'octobre 1942, JEKIEL commença son travail en Grande Bretagne. Il y était arrivé via Gibraltar à bord du cotre « Feluka », commandé par le

Lieutenant BUCHOWSKI, puis par avion.

Après un long traitement et opération à l'hôpital militaire, le Capitaine JEKIEL commença à travailler à la Royal Navy, où il réparait des navires endommagés. Il participa aux opérations de débarquement des Alliés, en 1942 à Alger et en 1944 en Normandie. Comme les documents le prouvent, le travail de T. JEKIEL était très apprécié par ses supérieurs britanniques, qui lui décernèrent la Distinguished Service Cross. Il fut également décoré de la Croix de la Légion d'Honneur et de la Croix de Valeur Militaire Polonaise. Après la guerre, Tadeusz travailla en dehors de l'Europe et nous perdîmes contact. Aux alentours de 1974, je le retrouvai en lui téléphonant aux Philippines. Plus tard, nous nous rencontrâmes à Paris, où nous décidâmes d'élaborer l'histoire de notre organisation.

Comme il a été dit plus haut, Tadeusz JEKIEL (et ceux qui lui ont succédé à la tête de l'organisation) délivrait aux Français des certificats leur promettant que le service dans cette organisation serait qualifié comme service actif dans l'armée du Général DE GAULLE. L'affaire de ces certificats fut réglée en vertu des accords entre le Colonel S. GANO, Chef de la deuxième division de l'Etat Major de la Marine de Guerre Polonais, et le Colonel DEWAWIN, pseudonyme Passy, Chef des services secrets du Général DE GAULLE. Cet accord ne fut conclu qu'en août 1944, à Londres.

Le Colonel J. LESNIAK, Adjoint du Chef de la deuxième division, fut désigné Président de la Commission de Liquidation à Paris. A partir de septembre et jusqu'à la fin du mois de novembre 1944, il transférait aux autorités françaises le matériel et les listes des Français qui collaboraient avec nous. Le Colonel LESNIAK n'appartenait pas aux services de renseignements. Il ne connaissait même pas de noms d'agents secrets. Il connaissait seulement leurs pseudonymes, car en tant que chef du service indépendant « NIEMCY », il recevait de Londres des renseignements procurés par notre organisation travaillant en France. Les noms des dirigeants et des agents polonais furent tenus secrets. Après son transfert sous la direction des autorités françaises, l'organisation changea de nom en devenant le « Réseau F2 ». Elle devait continuer son activité dans le cadre des renseignements français (sans polonais), mais les autorités françaises (D.G.E.R.) décidèrent très vite de la dissoudre, la considérant complètement inutile. Cette organisation restructurée n'avait pas beaucoup de choses en commun avec la Résistance, même si elle lui appartenait. Le « Réseau F2 » n'avait, lui non plus, rien de commun avec les services de renseignements de la France libérée.

Le deuxième bureau n'a transmis aux Français aucune documentation concernant l'origine et le développement des services de renseignements de la Marine qui, après le départ du Capitaine JEKIEL, n'avaient plus aucun marin dans leurs équipes. Les services mentionnés se développèrent en France, sans aucune participation de professionnels. Ils regroupaient des « amateurs » n'ayant aucune préparation pour cette activité. Ce type de service de renseignements était inconnu avant la seconde guerre mondiale. Pour effacer les traces, on brûla les archives à Londres, au siège de l'Etat

Major des Services de Renseignements, dans le bâtiment de Saint Paul School, en utilisant des fours à pain. Parmi les documents détruits se trouvaient aussi les archives des renseignements de la Marine de France. Heureusement certains documents, qui se trouvaient dans des mains privées, furent sauvés et ils sont toujours à la portée des historiens désirant s'en servir.

Voici la liste des lieux où on peut les consulter :

1/ A Londres – Institut Polonais – Musée du Général SIKORSKI.

2/ A Varsovie – W.I.M. – PAN (Académie Polonaise des Sciences) – contacter le Professeur J. ZAMOJSKI.

3/ A Oliwa – contacter le professeur L. GONDEK.

La Commission Nationale d'Homologation des Forces Françaises Combattantes accorda en juin 1946, aux Polonais membres du « Réseau F2 » des F.F.C., les mêmes droits qu'aux Français de la même formation.

Il était alors nécessaire de présenter l'histoire du « Réseau F2 » dès ses origines jusqu'à la libération de la France en 1944. Le délai de réalisation était trop court et les documents toujours inaccessibles. Toutes ces difficultés furent à l'origine de nombreuses erreurs dans cet historique rédigé en hâte. Entre autres, dans l'historique on confondit le « Réseau F2 » avec les autres services de renseignements polonais qui, même en travaillant en France, n'avaient pas de points communs avec le F2. Cet historique, après quelques modifications effectuées grâce à une personne anonyme, fut publié officiellement dans « La revue Historique de l'Armée », le n°4 de 1952. Les démarches ayant pour but la publication du nouvel historique, fidèle cette fois à la réalité, ne donnèrent pas de résultats satisfaisants.

Quant à « l'escroquerie polonaise », je rapporte l'histoire du capitaine de vaisseau Jacques TROLLEY de PREVAUX, qui voulait entrer en service dans notre organisation et rester en France. Il fit dépendre sa décision de l'accord du général DE GAULLE.

Le jour fixé, dans son siège à Pramouquier (près de Toulon), il reçut le chef de l'organisation, qui lui proposa de choisir une phrase diffusée le soir même en Français par la BBC, et qui devait lui apporter la preuve de l'accord du Général DE GAULLE. TROLLEY de PREVAUX choisit la phrase : « J'embrasse ma Lotka chérie » (Lotka était le prénom de la jeune femme du Capitaine, d'origine juive-polonaise). Le jour même, à 20 heures, la BBC répéta trois fois la phrase choisie. Le capitaine, très ému, obtint ainsi la confirmation que le Général DE GAULLE avait accepté son projet de travailler pour notre organisation. Etant Capitaine de vaisseau, il se mit sous les ordres d'un Sous-Lieutenant de réserve polonais et rendit de grands services aux Alliés. TROLLEY de PREVAUX fut le premier officier de la

Marine Française à être décoré par le Roi Georges VI, du Distinguished Service Order.

En 1944, TROLLEY de PREVAUX ainsi que sa femme furent arrêtés et fusillés ensuite par le Gestapo. Le Ggénéral DE GAULLE le monta à titre posthume au grade d'Amiral et lui accorda le titre de Compagnon de la Libération ainsi que celui de Commandeur de la Légion d'Honneur. Son nom est inscrit, parmi d'autres noms de Compagnons de la Libération, sur une plaque en marbre qui se trouve à l'Hôtel des Invalides à Paris.

A Toulon, sur la Colline Saint-Pierre, on scella dans un mur une plaque commémorative coulée en bronze avec l'inscription suivant :

Jacques Trolley de Prévaux
Compagnon de la Libération.

En 1906, il commença ses études à l'Ecole de la Marine. Il continua son service dans la Marine Nationale jusqu'à l'année 1941, lorsqu'il décida de poursuivre son combat pour la France Libre. Avec sa femme Charlotte Leitner ils entrèrent dans le Réseaux F2 pour lequel Trolley de Prevaux recueillait et transmettait à Londres des informations concernant l'ennemi. En 1943, il prit la direction du réseau Ancre - branche méditerranéenne du Réseau F2. En mars 1944 Trolley de Prevaux et sa femme furent arrêtés et fusillés par la Gestapo.

Je vis Tadeusz JEKIEL en mai 1992 à Paris pour la dernière fois. Nous étions en compagnie de l'Amiral, commandant du Centre d'Instruction de la Flotte. L'Amiral voulait connaître l'homme qui avait fondé le « Réseau F2 » et qui était son premier chef.

Si la Marine s'intéressait à l'activité du réseau de renseignements de la Marine en France, on constaterait que le Capitaine de vaisseau Tadeusz JEKIEL mérite la décoration posthume de l'ordre Polonia Restituta. Et si, en plus, la cérémonie de décoration se déroulait en France, à l'Ambassade de la République de Pologne à Paris, elle pourrait avoir un grand retentissement auprès des Français qui combattaient avec les Polonais, car beaucoup d'entre eux sont toujours en vie. On peut également songer qu'un jour, un nouveau navire construit en Pologne sera baptisé « Capitaine Jekiel ».

Aujourd'hui, il n'y a aucun obstacle, ni en France, ni en Angleterre, pour que l'histoire du réseau de renseignements de la Marine soit analysée et systématisée par les historiens polonais en tant que contribution polonaise à la seconde guerre mondiale. Les Polonais furent les premiers, grâce à l'aide financière et opérationnelle des Anglais, à organiser les résistants français dans le réseau volontaire de renseignements. Malheureusement, les problèmes politiques, pendant et

81

après la guerre, provoquèrent de nombreuses réticences dans cette affaire glorieuse aussi bien pour les Français que pour les polonais. Le temps est venu pour que se soit enfin révélé tout ce qui concerne le « Réseau F2 », car dans cette affaire il n'y a plus de secrets.

Il faut garder l'appellation française du Réseau F2, car même si elle est difficile à comprendre pour un lecteur non initié, c'est cette appellation qui est universellement connue.

Je cite pour exemple, le Grand Larousse Universel, édition de l'année 1989, page 4112 : Tome 6 :

F2, réseau de renseignements, au service des Anglais, crée par les Polonais dès l'été 1940 en zone française non occupée ; il étendit son activité à toute la France et même en Italie. Toujours dirigé par les Polonais, il comprit un nombre croissant de Français totalisant en 1944 près de 2000 agents, dont 800 permanents, parmi lesquels 85 furent tués et 150 déportés. Dès la fin de 1942, le réseau envoyait à Londres, tous les quinze jours, un rapport micro-photographié de 400 à 800 pages.

Il aurait fallu mentionner : F2 réseau de renseignements non pas au service des Anglais mais des Alliés.

Le même texte est paru aussi en Espagnol dans G.L.U., page 691, à Barcelone et à Tanger. Il a été traduit en Italien et également en Turc. Mais je ne connais aucune encyclopédie polonaise qui mentionnerait l'existence du Réseau F2.

Léon Sliwinski
Lieutenant-Colonel honoraire
de l'armée Française

P.S. : les envoyés de NS en Espagne informent que le Colonel L. Sliwinski est fondateur de nombreuses petites chapelles. Je lui demande alors de m'expliquer et il répond qu'il commande des images ou des icônes de la Sainte Vierge chez des artistes connus et il les installe là où les gens l'acceptent. Après l'élection du Pape Jean Paul II, quand il était encore populaire, L. Sliwinski n'avait pas de difficulté. Maintenant, il pense à perpétuer la visite du Pape à Moscou. La 85^{ème} icône de la Vierge de Czestochowa est déjà prête. Comme exemple il cite deux autres calvaires, celui de la cathédrale de Gibraltar et celui de la cathédrale anglicane de New York.

SIEĆ "F2" - 50-LECIE STRACONYCH RAPORTÓW



Zbliża się pięćdziesiąta rocznica lądowania Sił Sprzymierzonych na plażach Normandii. Przygotowują się oficjalne uroczystości z udziałem królów i prezydentów ówczesnej Koalicji. Przez udział polskiej Dywizji Pancerniej w uwalnianiu Europy, pod dowództwem generała Stanisława Maczka, Polska również jest na nie zaproszona. Zapowiedziany jest przyjazd prezydenta Lecha Wałęsy z liczną delegacją byłych Kombatanów.

Bitwa pod Falaise i zwycięski pochód Dywizji aż do Wilhelmshaven został po wojnie zaznaczony dziesiątkami pomników i pamiątek na podziękowanie oraz uczczenie jej bohaterstwa. Niestety, po drodze są także liczne groby i cmentarze żołnierzy Dywizji dokumentujące wkład Polski w ostateczne zwycięstwo w roku 1945.

Chciałbym wspomnieć również o polskim wkładzie, który, chyba celowo został zakryty zasłoną tajemnicy, nawet po 50-latach od zakończenia wojny. Jest nim Sieć Wywiadu, która przez 4 lata pracowała na terenie Francji i przeszła do historii jako Sieć "F2".

W przeciwieństwie do Dywizji Pancerniej, uzbrojonej i mającej naprzeciw wroga w mundurze, członkowie Sieci Wywiadu byli bezbronni, skazani na życie w ciągłym napięciu a w razie wpadki na tortury kończące się śmiercią lub deportacją do obozów koncentracyjnych. Śmierć przez rozstrzelanie była raczej "przywilejem". Prawie nigdzie nie ma grobów, a nawet, pomimo usilnych poszukiwań, śladu po zaginionym.

Zdarzało się, że czasami ginęli ludzie bez nazwiska, tylko z pseudonimem. W pracy podziemnej wróg jest niewidoczny, może być wszędzie, nawet we własnych szeregach.

Sieć "F2", która w różnych okresach zmieniała nazwę i strukturę organizacyjną zaczęła swoją historię od przyjazdu w wrześniu 1940 r. kapitana korwety Tadeusza Jekiela, delegowanego przez Polską Marynarkę dla zorganizowania wywiadu morskiego. Anglikom zależało, przede wszystkim, na informacjach o silnej flocie francuskiej oraz zagrożeniu opanowania portów przez Niemców. W pierwszym okresie było to głównym zadaniem Tadeusza Jekiela. Dużą pomocą w budowaniu organizacji okazał się Leon Śliwiński, do którego miał on skierowanie z Londynu. Pomimo instrukcji o wprowadzeniu do organizacji wyłącznie Francuzów, głównie dzięki Śliwińskiemu, zaangażowano również kilkunastu Polaków. Zarówno Francuzi jak i Polacy byli amatorami bez żadnej "zaprawy" w Wywiadzie. Stopnie wojskowe nie odgrywały roli w przeciwnieństwie do rygoru Wywiadu zawodowego. Dzięki temu Sieć "F2" przetrwała do uwolnienia Francji, podczas, gdy działające oddzielnie organizacje Wywiadu kierowane przez oficerów zawodowych znikły już z końcem roku 1942.

Sieć "F2" zaczęła rozwijać się stosunkowo szybko. Po "obsadzeniu" portów śródziemnomorskich, wprowadzono informatorów Sieci do portów atlantyckich, arsenałów i stoczn. Obserwowano również pilnie ruchy okrętów niemieckich. Początkowo wysyłano raporty przez Hiszpanię i do wejścia Stanów Zjednoczonych do wojny, także przez Ambasadę amerykańską w Vichy, co 3 miesiące. Wiadomości ważne i pilne przekazywano depezsami przez własne radio w Nicei. Następne raporty były już co 2 tygodnie w redakcji według ustalonego planu dla ułatwienia pracy Biura Studiów.

Wraz z rozwojem Sieci angażowano coraz więcej chętnych do pracy przeciw okupantowi. Wśród Polaków przeważali ludzie młodzi, wychowani w wolnej Polsce, wsparci bazą ideologiczną, zaprawieni w organizacjach studenckich, bez kompleksów w stosunku do Sprzymierzeńców z Zachodu.

Wraz z napływem Francuzów powstał problem wytłumaczenia, dlaczego na terenie Francji, szefami Sieci są Polacy. Informowaliśmy, że jest to Sieć Aliancka i zgodnie z obietnicą daną nam przez Sztab Polski zapewnialiśmy ich o

zaliczeniu pracy w Sieci jako pracy dla Forces Françaises Libres - FFL. Wybitniejsi prosili o potwierdzenie przez zakodowaną depezę w emisji francuskiej radia z Londynu. Bez skrupułów na prośbę Polaków, Anglicy to potwierdzili. Pomimo naszych zapewnień, w dobrej wierze, wykazywali oni pewne zdziwienie, że nie mają kontaktów z organizacjami Generała de Gaulle'a.

Wraz z rozrostem personalnym organizacji było coraz trudniej ukryć działalność Sieci. W jesieni 1941 następują pierwsze aresztowania. Tadeusz Jekiel wpada w Algierze w listopadzie 1941 r. Po sprowadzeniu do Francji zostaje zwolniony z więzienia z powodu choroby. Sieć ewakuuje go statkiem do Gibraltaru.

Niezależnie od przerzutów raportów przez Hiszpanię a następnie także i Szwajcarię, Sieć korzysta z "usług" małego statku, pod dowództwem kapitana korwety - Buchowskiego, pływającego między Gibraltarem a, w zależności od możliwości odbioru na wybrzeżu, między Cannes a St Raphaël. Statek przywozi sprzęt, głównie radiowy, zabiera raporty i "spalonych" agentów.

Sieć pomogła również w zainstalowaniu radia w Châtel-Guyon dla delegata Rządu Stanisława Zabielly. Niestety, stosunkowo szybko Niemcy ją zlikwidowali. W Lyonie, osobiście miałem dodatkowo stały kontakt z komórką Oddziału VI, zajmującego się łącznością na Kraj, dla udzielania pomocy, szczególnie w przekazywaniu depezs. Z jej przedstawicieli - Wojciech Górski został rozstrzelany w Lyonie na kilka dni przed uwolnieniem tego miasta, zaś rotmistrz Stanisław Sokołowski, aresztowany w Paryżu, deportowany, zaginął bez śladu.

Grudzień 1942 był momentem przełomowym w historii Sieci. Przygotowywana przez Śliwińskiego reorganizacja i przeniesienie Centrali w okolice Grenoble zostały zakłócone aresztowaniem, 26 grudnia w Nicei przez Abwehrę: Śliwińskiego, Gologórskiego, Koryckiego, Pietraszewskiego i Chrzanowskiego. Pomimo tortur aresztowani nie zdradzili żadnej tajemnicy z organizacji Sieci. Pozwala to na wznowienie w lutym 1943 pracy, po uzgodnieniu z Londynem nominacji majora rezerwy Zdzisława Piątkiewicza na Szefa Sieci, a Wincentego Rozwadowskiego na Szefa Wywiadu. Centrala przenosi się w okolice Chambery, a Centrala Wywiadu od lipca do Lyonu.

W nowej organizacji Sieci pozostaje tylko mała grupa Polaków mogących uchodzić za Francuzów. W związku z

tym dwie "Podsieci" przechodzą pod kierownictwo francuskie: na południu "Anne" z szefem wiceadmirałem Jacques Trolley de Prevaux i w Paryżu "Cecile" z szefem, wyjątkowo zasłużonym i oddanym Sieci, Gilbert Foury. Pozostałe dwie podsieci są kierowane: "Marie" - Francja Centralna przez Stanisława Lasockiego, a "Madeleine" - okręg Grenoble, przez Zbigniewa Morawskiego. Natomiast od tego momentu, praktycznie za wszystkie sektory są odpowiedzialni Francuzi.

Przegrana Niemców pod Stalingradem, zapowiadająca już prawdopodobne zwycięstwo Aliantów, ułatwia rekrutację nowych członków do Sieci oraz stwarza atmosferę bardziej pomyślną dla całego Ruchu Oporu we Francji. Nasza Sieć złożona z ochotników polsko-francuskich ma wyraźny charakter typu powstańczego dostosowanego do terenu Francji, a nie klasycznej organizacji wywiadu.

Coraz szybszy rozwój pozwala na dokładniejsze pokrycie sektorami i komórkami całej Francji. Można twierdzić, że większość ruchów wojsk niemieckich jest kontrolowana. Praca dla okupanta, przemysłu i w stoczniach jest śledzona i przekazywana w raportach. Wiadomości o fortyfikacjach i ruchach okrętów, a zwłaszcza łodzi podwodnych są przyjmowane przez Brytyjczyków z największym zainteresowaniem. Obok Auxerre jest przygotowany teren do zrzutów.

Raporty przesyłane, co 15 dni do Centrali w Lyonie z czterech Podsieci obejmują od 400 do 800 stron maszynopisu. Mogę to potwierdzić, bo wszystkie przechodziły przez moje ręce. Po sfotografowaniu aparatem "Leica" w 3 egzemplarzach, wysłano jeden na Hiszpanię, drugi na Szwajcarię a trzeci był przeznaczony dla Biura Studiów. Często z wiceadmirałem Levy-Rueff przeglądaliśmy je na lampie projekcyjnej. Była to żmudna praca. Centrala wywiadu w Lyonie posiada własne laboratorium fałszywych dokumentów, które stają się coraz bardziej potrzebne. Fałszywe kartki żywnościowe dostarczano nam z innego źródła.

Następują liczne aresztowania. W ręce Gestapo dostaje się wspaniały człowiek, dla którego miałem dużo sentymentu - Henryk Starorypiński ps. "Rota". Zaginął bez śladu. Po aresztowaniu w Tuluzie, zostają rozstrzelani w więzieniu we Fresnes: Gustaw Firla, Zbigniew Jabłoński, Bogusław Kieres, Kazimierz Łuczyński. Zamówiłem za nich w kościele St Pothin 10 Mszy św.

Centrala w Lyonie pracuje w stosunkowo spokojnych warunkach do połowy kwietnia. Coraz większa liczba członków Sieci ułatwia obserwację pracy przez

Gestapo. W marcu wpada większość pracowników Podsieci "Anne", a jej Szef Trolley de Prevaux i jego żona "Kalo" giną bez śladu, przypuszczalnie rozstrzelani w Lyonie. Mój zastępca "Balzac" jest aresztowany i deportowany. Gestapo posiada, może nie zupełnie dokładny "organigram" Sieci, opisy pracowników razem z moim, ale nie udaje się im zniszczyć całości Sieci.

Z początkiem maja 1944 Centrala lyońska musi przenieść się do Paryża i zreorganizować swoją pracę. Nie chroni to od aresztowania w jednym dniu 6 lipca, a więc już po lądowaniu w Normandii 26 łączniczek i agentów. Pomimo to, poszczególne sektory na trasie posuwających się Armii Sprzymierzonych informują o sytuacji wojsk niemieckich i ich punktach obronnych. Sieć wzmacnia swoją organizację na wschodzie, głównie w rejonie Nancy. We wszystkich organizacjach francuskich, a również i naszej panuje bezgraniczny entuzjazm z uwalniania Francji.

Od 2 lipca byłem w Paryżu i mogłem obserwować przygotowania do powstańczego uwolnienia stolicy. Chęć wcześniejszego wywołania powstania przez organizacje komunistyczne, w celu opanowania miasta, zostaje umiejętnie zatrzymana przez kierownictwo francuskiego Ruchu Oporu. Powstanie wybuchło, gdy już Niemcy nie mieli sił na reakcję. Pozwoliło to generałowi de Gaulle, w dniu 26 sierpnia na przejście w otoczeniu swojej świty i przywódców "Résistance", w niezniszczonym Paryżu, od Łuku Tryumfalnego, przez Pola Elizejskie do Notre Dame na dziękczynne nabożeństwo. Gdy patrzyłem na to, ze smutkiem myślałem o krwawiącej w tym czasie Warszawie.

Entuzjazm polskich pracowników Sieci skończył się z przyjazdem we wrześniu, Komisji Likwidacyjnej, wyznaczonej przez Oddział II Sztabu. Umowa zawarta między Sztabem Polskim, a reprezentantami generała de Gaulle'a regulowała sytuację francuskich członków Sieci. Polacy zaś mieli dołączyć do swoich jednostek w Wielkiej Brytanii. Jako amatorzy z terenu Francji, jednostek takich nie mogli mieć w Anglii.

Gdy 15 stycznia 1945 roku, a więc jeszcze przed zakończeniem wojny, znaleźliśmy się w Londynie, odczuliśmy od razu, że jesteśmy dla II Sztabu, elementem niewygodnym. Jedyną ulgą dla nas było uniknięcie "Patriotic School", przez którą musieli przechodzić wszyscy cudzoziemcy w momencie wjazdu do Wielkiej Brytanii. Załatwiono nam minimum i od razu przygaszono nasz entuzjazm z dobrze i z sukcesem wykonanej pracy w okupowanej przez wroga Francji.

Powody tego stanowiska zrozumieliśmy dopiero w r. 1946, kiedy poprosiliśmy o archiwa w celu napisania historii Sieci "F2" potrzebnej dla uznania organizacji przez Państwową Komisję Weryfikacyjną - Francuskich Sił Kombatantkich - F.F.C. Okazało się, że archiwum czteroletniej pracy Sieci "F2" - nie istnieje. Co gorsze, nikt nie chciał poinformować co z tym się stało, czy zniszczyli je sami Polacy, czy oddali Anglikom. Sytuacja ta trwa do dziś i chyba już nigdy nie dowiemy się o ich losie, bo wszyscy odpowiedzialni pożegnali się z tym światem. Tak stracono w skandaliczny sposób dowody pięknego polskiego wkładu do zwycięskiej wojny w roku 1945.

Na początku, w roku 1940, Leon Śliwiński, jeden z Szefów Sieci, przyczynił się do rozbudowy organizacji, a w roku 1947 był on znowu, razem z Gilbert Foury - ps. "Edwin", głównym motorem zdobywania uznania praw kombatantkich dla Polaków pracujących w "F2". Pozwoliło to na uregulowanie naszej sytuacji, a zwłaszcza przyznania rent deportowanym i wdowom po zmarłych i zaginionych. Jeszcze raz ideowi amatorzy dali dowód pamięci obiecanych zobowiązań i nie opuszczania, już "niepotrzebnych" przyjaciół.

W ciągu 4 lat przewinęło się przez Sieć, w przybliżeniu 2.800 osób, w tym około 10% Polaków. Jednak głównymi Szefami byli zawsze i wyłącznie Polacy. Na cmentarzu w Montmorency, wśród tablic poświęconych polskim "Wielkim" walczącym na Zachodzie znajduje się również tablica poświęcona Sieci "F2", jako dowód uznania dla jej pracy.

Stanisław LUCKI - "Arab"

**ZWIĄZEK POLSKICH
GRENADIERÓW WE
FRANCJI - KOMUNIKAT**

12 czerwca o godz. 10.00 odprawiona zostanie Msza Św. w Polskim Kościele w LENS za poległych i zmarłych Kombatantów. Na tę Uroczystość zapraszamy wszystkich Kombatantów wraz z rodzinami oraz ich sympatyków. W Polskim Kościele w Lens znajduje się Urna z Prochami Kombatantów I-Dywizji Grenadierów z roku 1940 we Francji.

Jest nas już coraz mniej, dlatego gorąco apelujemy i prosimy o liczne przybycie na tę naszą uroczystość.

za Zarząd Związku
KAROL GELLES

Z KRAJU



APEL STOWARZYSZENIA MUZEUM WOJSKA POLSKIEGO WE FRANCJI

■ *W czasie warszawskich uroczystości Bożego Ciała Prymas Polski Józef Kard. Glemp udzielił uroczystego błogosławieństwa stolicy i Polsce. W procesji, która w tym roku po raz pierwszy powróciła na przedwojenną trasę, wziął udział Prezydent RP.*

■ *Lech Wałęsa zapowiedział, że będzie kandydował ponownie na urząd prezydenta.*

■ *Od 1 czerwca wzrosły o 10 procent ceny energii elektrycznej i o 12 procent ceny gazu.*

■ *Ministerstwo Finansów podjęło prace nad wprowadzeniem nowego podatku. Byłby on zależny od wartości domu i innych nieruchomości. Specjalny urząd zajmie się szacowaniem ceny domów w całym kraju.*

■ *Prezydent przyjął rezygnację R. Bendera z funkcji przewodniczącego Krajowej Rady Radiofonii i TV. Niejasności prawne nadal powodują wiele zamieszania wokół działalności Rady.*

■ *Rząd przyjął oficjalnie projekt ustawy denominacyjnej. Obciążenie czterech zer w złotychkach dokonane zostanie na początku przyszłego roku. W obiegu będzie pięć rodzajów banknotów od 10 do 200 złotych.*

■ *26 posłów Sojuszu Lewicy Demokratycznej ze Śląska zapowiedziało przejście do opozycji wobec rządu. Powodem jest powołanie nowego wojewody śląskiego, którego narzuciło Polskie Stronnictwo Ludowe.*

■ *LOT otworzył nowe regularne połączenie z Niceą. Samoloty latają dwa razy w tygodniu.*

■ *W Hucie Katowice doszło do strajku na tle płacowym. Organizatorem protestu był związek zawodowy "Sierpień 80", który jest śląskim odłamem NSZZ "Solidarność 80".*

■ *W Polsce ukazuje się 1500 tytułów prasy lokalnej.*

■ *22 mieszkańców województwa szczecińskiego otrzymali medale "sprawiedliwych wśród narodów świata". Medale przyznawane przez Izrael otrzymali Polacy, którzy pomagali ukrywać Żydów w czasie II wojny światowej.*

■ *Po 20 latach zamknięcia z powodu zanieczyszczeń Bałtyku, gdyńskie plaże znowu nadają się do kąpieli.*

Stowarzyszenie Muzeum Wojska Polskiego we Francji powstało formalnie w marcu 1993 roku w oparciu o ustawę francuską o stowarzyszeniach z dnia 1 lipca 1901 roku. Zostało to ogłoszone w Dzienniku Ustaw Nr. 12 z dnia 24 marca 1993 roku.

Stowarzyszenie zostało założone z inicjatywy kolekcjonerów i miłośników polskich pamiątek wojskowych i patriotycznych, wywodzących się z powojennej generacji. Stało się to możliwe dzięki pomocy Stowarzyszenia Polskich Kombatanów Oddział Francja i przy współpracy Stowarzyszenia Rezerwistów i Byłych Wojskowych II Rzeczypospolitej Koła Nancy. Formalna działalność S.M.W.P.F. była poprzedzona około dwuletnią działalnością Sekcji Muzealnej SPK Francja.

Głównymi celami S.M.W.P.F jest gromadzenie, katalogowanie i zabezpieczanie pamiątek związanych z Wojskiem Polskim we Francji w latach 1918 - 1939/40/1944. Zabezpieczanie dla historii archiwów oraz pamiątek osobistych związanych z działalnością P.O.W.N - (Monica i F2), zbieranie książek i dokumentacji dotyczących Polskiego Czynu Zbrojnego we Francji oraz polsko - francuskiej współpracy wojskowej.

Zamiarem S.M.W.P.F jest otwarcie stałej sali wystawowej, aby ofiary Żołnierza Polskiego pozostały wiecznie żywym symbolem dla nowych pokoleń Polaków i Francuzów. Muzeum będzie hołdem oddanym Wojsku Polskiemu walczącemu na ziemi francuskiej, a przede wszystkim hołdem dla tych żołnierzy, którzy polegali podczas walk we Francji. Będzie ono symbolem polsko-francuskiego braterstwa broni. Pamiątki i dokumenty najlepiej uwiarygodniają wydarzenia historyczne, są źródłem inspiracji dla nowych pokoleń. Wiele cennych pamiątek przepało bezpowrotnie, wiele innych jest rozproszonych, inne są zagrożone zniszczeniem. Tylko wspólnym solidarnym wysiłkiem będziemy mogli ocalić istniejące jeszcze pamiątki i archiwa dla potrzeb i interesu polskiej historii. Dlatego też **Stowarzyszenie Muzeum Wojska Polskiego we Francji zwraca się z tym apelem do wszystkich rodaków dobrej woli o współdziałanie i pomoc w tej dotyczącej nas wszystkich sprawie.** Zwracamy się z prośbą o przekazywanie do zbiorów Muzeum wszelkich pamiątek historycznych. Ludzie

odchodzą, pamiątki po nich pozostają. Stowarzyszenie Muzeum Wojska Polskiego przyjmuje wszelkie pamiątki mające związek z historią wojskowości polskiej oraz organizacjami niepodległościowo-patriotycznymi, przyjmuje do swych zbiorów mundury, odznaczenia, zdjęcia, afisze i ulotki, listy, legitymacje, pamiątki, mapy itp. Przyjmujemy również książki na tematy wojskowe i historyczne, zarówno po polsku jak i po francusku. Jesteśmy zainteresowani jednocześnie pamiątkami po Polakach zmobilizowanych w Armii Francuskiej w okresie I i II wojny światowej oraz pamiątkami po byłych żołnierzach polskich zaangażowanych po zakończeniu wojny do Legii Cudzoziemskiej.

Wszystkie darowane na rzecz S.M.W.P.F obiekty są wpisane do Księgi Ewidencyjnej S.M.W.P.F. Każdy dar jest potwierdzany listownie. S.M.W.P.F będzie zamieszczało także publicznie podziękowania wraz z listą kolejnych ofiarodawców. Osoby nie posiadające żadnych pamiątek a uznające potrzebę i konieczność działania Stowarzyszenia Muzeum Wojska Polskiego we Francji mogą wesprzeć jego działalność przez pomoc finansową.

Pamiątki jak i ofiary pieniężne prosimy przekazywać na adres: S.M.W.P.F - 20, rue Legendre 75017 Paris - numer konta: CCP-24.765.43.A. Paris.

W razie większej liczby pamiątek czy archiwów prosimy o wcześniejsze skontaktowanie się listownie lub telefonicznie.

Numer telefonu: 45.26.95.62 (wieczorem)

Osoby zamieszkujące rejon północno-wschodniej Francji mogą przekazywać pamiątki do sekretarza S.M.W.P.F kol. Jacka ŻYWICZYŃSKIEGO, 33, rue de la Justice, 54320 MAXEVILLE - tel. 83.32.15.17

Prosimy o skontaktowanie z nami kolekcjonerów i zbieraczy polskich pamiątek w celu nawiązania współpracy.

Wszystkie osoby zainteresowane członkostwem S.M.W.P.F proszone są o zwrócenie się listownie o informacje szczegółowe (statut i formularz deklaracji członkowskiej). Wysokość składki rocznej wynosi 50 franków.

Prezes: Damian PÓLKOTYCKI
Sekretarz: Jacek ŻYWICZYŃSKI
Skarbnik: Edmund BLICHARCZYK

La Résistance polonaise en France au cours de la Deuxième Guerre mondiale

La Résistance polonaise en France au cours de la Deuxième Guerre mondiale a été l'objet d'un colloque franco-polonais qui s'est tenu les 20 et 21 octobre 1995, dans les locaux de la Société historique et littéraire polonaise et de la Bibliothèque polonaise, 6, quai d'Orléans à Paris, sous le haut patronage de M. Jacques Chaban-Delmas, et de M. Jerzy Lukaszewski, ambassadeur de Pologne.

Dans son introduction, le président de la S.H.L.P., M. Leszek Talko, a rappelé la situation particulière des Polonais qui, en 1939-1940, avaient créé en France une armée de plus de 80 000 hommes.

Ayant déjà préparé la Résistance en Pologne, après la campagne de septembre, les autorités polonaises du Gouvernement en exil, après l'armistice de juin 1940, ont laissé en France des organisations structurées, chargées de répondre aux besoins tant des Polonais que des alliés. Elles furent les organismes fondateurs des principaux mouvements de la Résistance polonaise en France. Les mouvements dont il a été fait état lors de ce colloque, ont été uniquement ceux contrôlés par le Gouvernement polonais en exil à Londres, tout particulièrement les réseaux F2, et le plus important d'entre eux, le Pown (Organisation polonaise de lutte pour l'indépendance), appelé aussi en France Pown-Monika, dont l'activité s'est étendue sur l'ensemble du territoire français, la Belgique et la Hollande.

Si les exposés de M^{me} Janine Ponty, professeur des universités et animateur du colloque, concernaient « L'historiographie et la mise en perspective de la Résistance polonaise en France, et celui du pro-

fesseur Tadeusz Wyrwa « la prise de conscience de l'Unité européenne et la convergence des idées dans la Résistance polonaise et française », l'excellent travail effectué par M. Andrzej Kaszlej, présenté par M^{me} Marie-Thérèse Vido-Rzewus, agrégée de l'université sur les archives d'Aleksander Kawalkowski, chef suprême du réseau Pown, nous apprit que ce réseau avait mobilisé 20 000 membres au moment du débarquement, que dans la zone sud, 16 compagnies, soit 3 600 hommes luttèrent côte à côte avec les Français, que 6 canons pris à l'ennemi en Savoie, avaient permis la création de trois batteries d'artillerie, que dans le Nord, ce qui fut longuement développé dans le compte rendu de M. Jan Ostrowski, président des Anciens du Pown et chef du bassin minier durant la guerre, présenté par son secrétaire général M. Stefan Olesinski, 182 informations sur les bombes volantes ont été transmises, 82 coupures de lignes téléphoniques et 2 coupures de câbles alimentant les V1 et V2 ont été effectuées et de nombreuses actions militaires avaient eu lieu. Pour M. Ostrowski, un regret, c'est de ne pas avoir pu mener à bien l'action de sabotage prévue en cas de débarquement allié dans le Pas-de-Calais, pour laquelle tout avait été préparé.

M. Stanislas Lucki, du réseau F2, a parlé de ses souvenirs dans ce réseau, avec lequel il collabora efficacement et qui fut créé par Tadeusz Jakiel, officier de marine polonais envoyé par Londres. Il parla aussi du capitaine Czerniawski, qui a par la suite rendu de très grands services aux alliés, et fut l'élément principal de l'opération Fortitude.

Tout cela fut bien sûr accompagné de morts, de déportations, de massacres, comme celui des lycéens et professeurs du lycée polonais de Villard-de-Lans, qui prirent part aux combats du Vercors, évoqués par Boleslaw Szpiega. M^{me} Annette Wieviorka, directeur au CNRS, parla des nombreuses plaques polonaises de la Résistance en France, M. Marc de Montfort, évoqua sa collaboration avec la Résistance polonaise, et M^{me} Helena Kalinowska, parla de son activité dans le Réseau F2 qui lut valut la déportation. M. Pierre Zaleski rappela l'activité de son père, le professeur Zygmunt Zaleski, directeur durant la guerre du Lycée polonais de Villard-de-Lans, seul établissement polonais d'enseignement secondaire d'Europe occupée ouvert, et directeur d'autres organismes polonais, déporté, Grand Officier de la Légion d'honneur, membre du réseau Pown.

M. Lucien Owczarek, du quartier régional parisien du Pown, apporta son témoignage sur l'activité des 333 membres du réseau de cette région, et M. Witold Zahorski parla de l'activité de résistant du Cardinal August Hlond, Primat de Pologne, réfugié en France.

Mais c'est M. Kazimierz Leski, qui surprit l'assistance en lui expliquant comment, étant émissaire de la Résistance polonaise en Pologne, il avait à plusieurs reprises, gagné la France puis était revenu en Pologne en uniforme de général de l'armée allemande.

Ce fut un colloque passionnant, illustré par une exposition mettant en valeur cette participation polonaise, qui malheureusement est trop souvent ignorée des Français.

LA RÉSISTANCE POLONAISE

Les structures d'un Etat clandestin avec ses propres appareils administratif, exécutif, législatif, avec son armée et son réseau d'enseignement clandestin, qui se mettaient en place sur les terres polonaises envahies, resteront comme un phénomène sans précédent dans l'Europe occupée. En 1944, à l'apogée de son activité, la résistance militaire polonaise, qui avait successivement pris les noms de PSZ, ZWZ, et AK (Armée de l'intérieur) comptait plus de 650 000 Soldats.

Son combat revêtait les formes les plus diverses : contre-espionnage, diversion, sabotage et batailles régulières contre l'ennemi.

La bataille la plus importante organisée par l'AK fut l'insurrection de Varsovie en 1944, exceptionnelle tant sur le plan de la durée (du 1er août au 5 octobre) et des moyens engagés que sur le plan des pertes subies par les deux parties et surtout par la population civile.



Poste de campagne des scouts 1944



Prisonnières juives du camp de concentration Gestiowka, libéré par les soldats de l'AK



Soldats et agents de liaison de l'AK



Stukas bombardant la Vieille Ville août 1944

LES POLONAIS SUR TOUS LES FRONTS

- Identification des bases allemandes d'essais des fusées V1 et V2
- Décodage de l'appareil allemand à coder „ENIGMA“
- Contribution des pilotes polonais à la bataille d'Angleterre et à la bataille de Tobrouk
- Débarquement en Normandie et libération de l'Italie et de la Hollande

Front Est:

- Libération de la Biélorussie
- Libération de la Pologne
- Entrée victorieuse dans Berlin avec les troupes soviétiques

Près de 600 000 soldats polonais se battaient sur les fronts ouest et est.

La Pologne représentait la 4ème Armée alliée après les USA, l'URSS et la Grande-Bretagne.

Avec l'armée de l'intérieur, la Pologne comptait 1 200 000 Soldats.

Bilan de la 2ème Guerre Mondiale:

6 millions de morts dont 3 millions de Juifs

650 000 tués pendant les combats.

La Pologne a subi les pertes humaines et matérielles les plus importantes après l'URSS.

Exposition réalisée par l'atelier artistique de la Maison de l'Armée Polonaise
Projet graphique des panneaux Adrian Bojczuk

Coordinateur du projet
Conseiller historique
Coordination culturelle
Photographie
Design

Claudine Kieda
Paul Ciecchelski
Rafal Borkowski
Mariusz Hermanowicz
Izabela Borkowska



LOIRE VISTULE créée en 1982

Action culturelle
Action humanitaire
Conférences
Cours de langues
Voyages
Animations
Echanges franco-polonais

design izabor@free.fr

LA MAIRIE D'ORLEANS LA MAIRIE D'ORLÉANS LOIRE VISTULE PRÉSENTENT

LE PRIX DE LA LIBERTÉ LES POLONAIS SUR LES FRONTS DE LA 2 ÈME GUERRE MONDIALE

86



DU 25 AVRIL AU 9 MAI
SALLE EIFFEL D'ORLEANS



La Pologne en 1939



Discussion d'Etat major polono-britannique entre le général polonais Stachiewicz et le général anglais Ironside du 17 au 21 juillet 1939



Staline et Ribbentrop à Moscou le 23 août 1939.



La cavalerie polonaise pendant la campagne de septembre 1939



Plans d'attaque allemands sur la Pologne.

La Pologne, victime de l'agression armée qui a déclenché la seconde guerre mondiale fut la première à s'opposer à l'invasion par le troisième Reich du 01.09.1939 et l'union soviétique du 17.09.1939.



Le „Schleswig Holstein“ déclenche La 2ème guerre mondiale en tirant sur Westerplatte.



L'armée Rouge traverse la frontière polonaise le 17.09.39.

La résistance de la Pologne en septembre 1939, a déclenché le processus de mise en place de la coalition anti-fasciste dans laquelle elle a joué un rôle très actif pendant toute la durée de la guerre.

Carte du partage de la Pologne entre le IIIème Reich et l'URSS le 28.09.1939 avec la ligne de partage et les signatures de Staline et de Ribbentrop et la date.



En dépit de l'attitude courageuse et de l'effort héroïque d'un million de soldats, la défaite de septembre était inévitable. Elle a entraîné la perte de l'indépendance et l'occupation du pays.



Le colonel Wessel donne l'ordre de l'exécution Massacre à Ciepielow où la wehrmacht a exécuté 300 prisonniers polonais



Prisonniers militaires polonais emmenés par l'armée Rouge vers les lieux regroupement à l'intérieur de l'URSS.



Fosse commune d'officiers exhumée en 1943



Noeud de Katyn. Un officier retrouvé les mains liées dans le dos



Ordre de Beria du 5 mars 1941 concernant l'exécution d'officiers polonais à Katyn avec l'accord du politburo

Or la Pologne ne s'est pas rendue. La reconstitution l'armée polonaise dans le pays et aux côtés des alliés pour poursuivre le combat jusqu'à la victoire est devenue une priorité.



Revue militaire de troupes polonaises en URSS en 1942



Bataille de Monte Cassino

MONTORMEL

20 Août 1994



Cinquantenaire de la Libération de la Normandie

Le Conseil Général remercie toutes les personnes qui ont contribué par l'apport de documents écrits et photographiques à l'élaboration de cet ouvrage: Françoise Lechevalier, le Comité Départemental du Tourisme, les Archives Départementales et le Studio Gack.

Numéro supplémentaire du magazine du Conseil Général de l'Orne "Spécial 50^e Anniversaire" de juin 1994 - Prix 25 F.

Imprimerie Alençonnaise

Novembre 1994

Coudehard - Montormel

1944 - 1994

Conseil Général de l'Orne



Au Pays d'Auge ornaï, MONTORMEL est une commune d'une cinquantaine d'habitants. Elle n'en est pas moins l'un des hauts-lieux de la seconde guerre mondiale. Le tracé des rivières, l'ordonnement des petites collines, le lacs de chemins et d'étroites routes sont des éléments de paysage qui ont déterminé la progression des troupes et le déroulement des événements. Du samedi 19 au lundi 21 août 1944, la 1^{re} division blindée polonaise, au prix de pertes très nombreuses, a réussi à endiguer le retrait de dix divisions allemandes, aux abois, dans cette poche de FALAISE-CHAMBOIS.

Sur ce sol se sont répétés des combats au corps à corps, dignes du moyen-âge. Pendant trois jours, isolés de tous les autres Alliés, dans la brume, sous la pluie, les Polonais de la Première Division Blindée ont tenu le verrou stratégique de la cote 262. Ainsi, les hommes du Général Stanislas MACZEK ont gravé une page de l'histoire mondiale. Leur courage les a fait entrer dans la légende des hauts-faits de l'histoire militaire.

MONTORMEL signe, pour eux, l'ouverture d'une extraordinaire épopée qui, de Normandie à la Frise allemande, par la Flandre, la Belgique, la Hollande, les conduisit près de la frontière de leur mère-patrie, quand fut signé l'armistice de 1945. Cette épopée de près de deux mille kilomètres amena environ vingt-trois mille prisonniers allemands.





Ils ont combattu la rage au coeur. Depuis l'échec de l'insurrection de VARSOVIE le 1^{er} août 1944, suivie de l'implacable répression allemande encouragée par la bienveillante passivité des Russes, chacun d'entre eux, venu du monde entier, de l'Argentine ou du Brésil, du Canada ou des Etats-Unis, de France ou du Moyen-Orient, savait que, leur malheureuse patrie ne ferait que changer d'occupant.

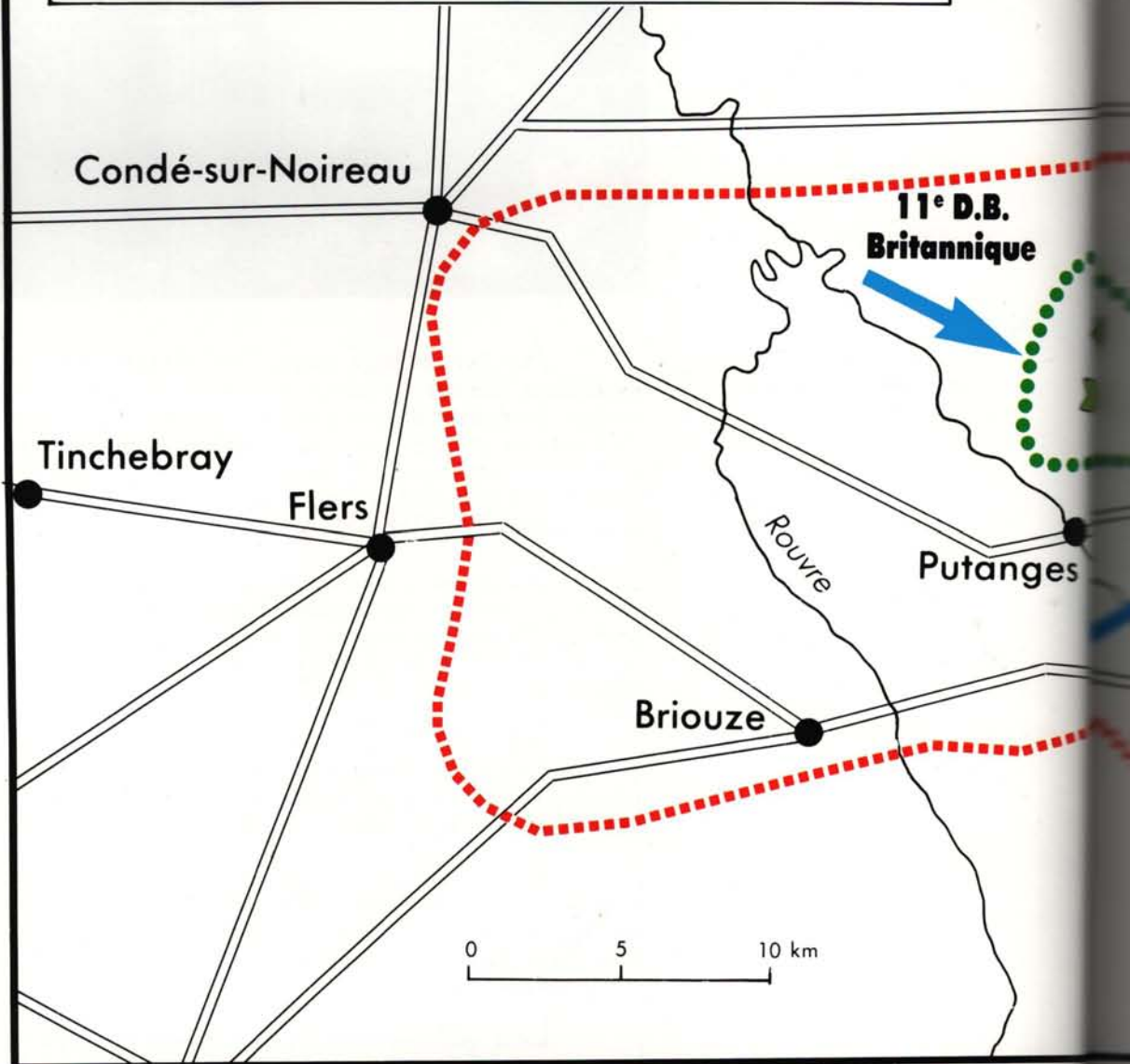
Leur vaillance nous a valu la liberté en 1944. Conscients de l'ampleur de notre dette historique, nous avons érigé, sur les lieux mêmes des combats, un monument digne afin que pour les temps à venir la mémoire de ces glorieuses journées soit assurée avec une ferveur continue et que les soldats, dont le courage et le sacrifice permirent la victoire, reçoivent pour toujours le témoignage de notre reconnaissance.

Gérard BUREL
Président du Conseil Général de l'Orne



L'encerclement des troupes allemandes dans la poche de Chambois

-  Lignes allemandes le 16 août au soir
-  Lignes allemandes le 19 août au soir
-  Mouvements des troupes allemandes
-  Attaques des troupes alliées



1^{re} Division Blindée Polonaise du Général Stanislas MACZEK:

13.000 hommes volontaires, 4.000 véhicules, 381 chars se dirigent dès le 18 août 1944 vers MONTORMEL.



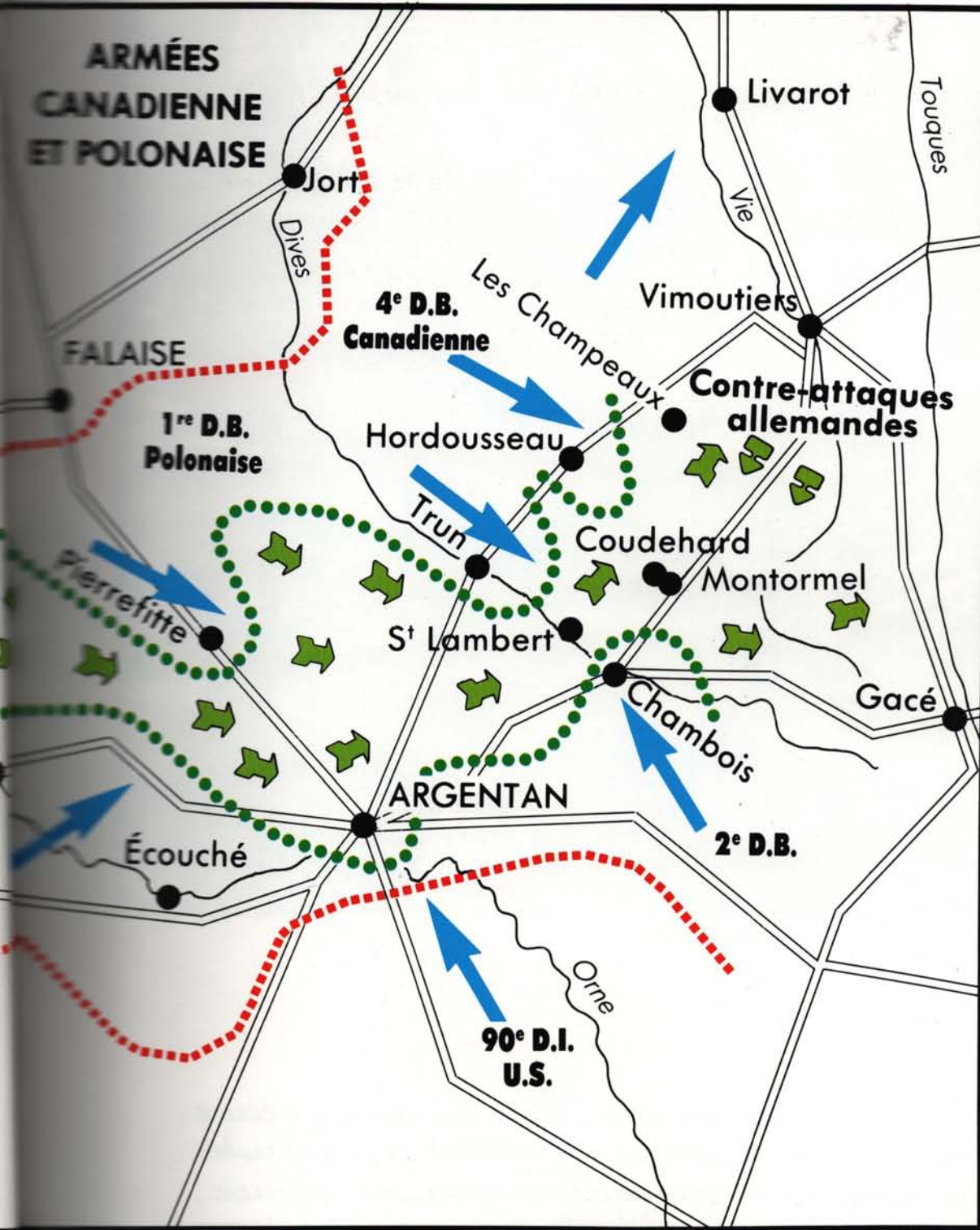
Croix de Lorraine :

symbole de la résistance normande qui fut attentive à l'appel du Général de GAULLE. 102 réseaux, 14 maquis, des fusillés par milliers et 1.500 déportés morts dans les camps de concentration.



359^e Régiment d'Infanterie Américaine du Colonel BACON :

Ces soldats venus du Texas et de l'Oklahoma, ces vétérans de la sanglante bataille des haies au coeur du Cotentin arrivent par le Sud entre LE BOURG-SAINT-LEONARD et FEL.



21^e Groupe d'Armée Britannique du Général MONTGOMERY : Il est arrivé le 6 juin et a poursuivi sa marche vers la plaine de CAEN et vers le bocage... Ces combattants "rabatteurs" venant du Sud-Ouest repoussent 19 divisions allemandes au pied de la colline.



2^e Division Blindée Française du Général LECLERC : 15.000 hommes volontaires, 4.000 véhicules surgissent du Sud-Est. Le Colonel LANGLADE reçoit alors pour mission de dépêcher sur les pentes de MONTORMEL, un élément qui doit refermer la poche en tendant la main aux Polonais.



Canadian Grenadier Guards : Les blindés libérateurs apparaissent enfin à l'Ouest, le 21 août à midi.





TOURNAI-SUR-DIVES (ORNE) Le champ de bataille après la reddition allemande.

"J'ai découvert là une scène que seul Dante aurait pu décrire. Il était possible pendant des centaines de mètres de ne marcher que sur des restes humains en décomposition dans un silence, dans une campagne luxuriante où toute vie avait brutalement cessé...".

*Dwight D. Eisenhower
23 Août 1944*

La dernière bataille de Normandie

Cette description apocalyptique du dernier acte de la bataille de Normandie traduit avec réalisme l'atrocité des combats qui eurent lieu du 18 au 22 août sur la cote 262 de Coudehard et de Montormel. Sur ces collines du Pays d'Auge ornais furent signés la retraite et l'anéantissement de l'armée allemande en Normandie. L'issue victorieuse de cette bataille enclenche la longue marche vers la libération totale du territoire français.

La bataille de Montormel est considérée comme un facteur décisif dans le processus de libération, à l'instar de la bataille des plages du 6 juin 1944. Après le choc du Débarquement, les Allemands multiplient les obstacles afin de ralentir l'avance des armées alliées. Cette progression alliée suit une tactique déterminante pour la bataille de Normandie et la préparation des opérations sur l'Allemagne. Le plan Overlord prévoit deux offensives : une, principale, sur la ligne Amiens-Maubeuge-Liège-Ruhr et une autre plus secondaire, sur la ligne Verdun-Metz. La proximité de ports (Bretagne) et de pistes d'aviation (plaine de Caen et de Falaise) reste stratégique pour le regroupement et le ravitaillement des forces alliées. Le plan de la bataille de Normandie est dressé.

Après la bataille des plages puis l'enfoncement du front allemand le 25 juillet, consécutif à l'opération Cobra, les Américains qui s'engouffrent par la brèche ouverte à Avranches décident d'opérer le 1^{er} août un grand mouvement tournant. Ainsi, la marche des troupes alliées durant le mois d'août 1944 converge inéluctablement vers l'encerclement des vingt divisions armées allemandes et vers la constitution d'une poche autour d'Argentan, Trun et Chambois.

Le 9 août 1944, le 15^e corps américain dont dépend la 2^e Division Blindée française arrive au Mans ; le 12 août, Leclerc libère Alençon, Sées et arrive à hauteur d'Argentan le 13, ville relativement épargnée par les bombardements de juin. La 2^e Division Blindée française reçoit pour mission de couper la route nationale Flers-Argentan-L'Aigle à hauteur d'Ecouché, alors que la 90^e Division d'Infanterie américaine aborde le Bourg-Saint-Léonard le 14 août. Après quatre jours de combats, la 90^e D.I. américaine se dirige vers le nord, en direction de Chambois.

La prise de Falaise qui a commencé le 14 août freine d'une semaine l'avancée des troupes canadiennes et polonaises. Le 17 août, la route d'Argentan à Falaise reste encore ouverte à la 7^e armée allemande. C'est alors que le général Montgomery donne l'ordre au général Maczek, commandant de la 1^{re} D.B. polonaise d'effectuer la jonction avec les forces américaines à Chambois. K. Brozowski, lieutenant de la 1^{re} D.B. polonaise, nous rapporte la réaction stratégique du général Maczek à ces ordres :

"Le général Maczek qui a étudié sur la carte toute cette zone s'est rendu compte que le principal endroit était Montormel, dominant les alentours. Prendre cette colline permettrait donc de bloquer les routes de retraite vers l'Est, de la 7^e armée allemande, laquelle voulait évidemment sortir au plus vite de cette poche."

Une partie des éléments blindés de la Division arrive à Montormel dans la journée du 19 août. Du 18 au 22 août, la bataille fait rage, Trun, Tournai-sur-Dives, Aubry-en-Exmes, Saint-Lambert-sur-Dives, Fel, Neauphe-sur-Dives, Villebadin, Aunou-le-Faucon, Sai, Urou, Silly-en-Gouffern, Chambois, Moissy, Coudehard et Montormel deviennent, sous la fureur des bombardements, la proie des flammes.

Les Allemands se retrouvent peu à peu entourés au sud par les Français et les Américains, au nord par les Anglais, les Canadiens et les Polonais ; toutes ces troupes alliées agissent sous le commandement des généraux Montgomery et Bradley.

Voiture - cantine polonaise



Enfants goûtant la cuisine polonaise



VILLEDIEU - LES - BAILLEUL: jonction anglo-américaine 21 août 1944

Dans la vallée de la Dives, le champ de bataille nous livre des scènes horribles. La 7^e armée allemande, traquée, désorganisée, fonce à l'assaut des côtes de Coudehard et de Montormel. La 1^{re} D.B. polonaise reste solidement accrochée à la cote 262, au prix de luttes acharnées et héroïques et construit pendant quelques jours comme "une forteresse" imprenable.

Seuls, les Polonais essaient de maintenir la pression. L'armée allemande est refoulée de tous côtés : à Trun par les Canadiens qui atteignent Tournai-sur-Dives et Saint-Lambert-sur-Dives, au Bourg-Saint-Léonard par les Américains qui descendent ensuite sur Chambois le 19 août pour faire jonction avec les Polonais venus des hauteurs nord-est, par le mont tourmenté. Les issues se verrouillent, la 7^e armée allemande est encerclée.

Le 20 août, la 2^e SS Panzer Division du général Bittrich venue au secours de la 7^e armée, passant par Vimoutiers et Camembert, contre-attaque les Polonais et lutte pour maintenir l'ouverture étroite d'un couloir que l'on nommera "Corridor de la Mort" (le gué de Moissy, sur la Dives). Les troupes allemandes harassées, cherchant à s'échapper, s'attaquent à deux régiments blindés polonais, postés sur les flancs de la colline.

Les Polonais, volontaires tenaces, combattent dans des conditions de plus en plus difficiles s'opposant à toutes tentatives de l'ennemi d'ouvrir la route vers l'Est. Les vivres et munitions s'épuisent, les pertes en hommes et en matériel s'alourdissent. Le 22^e régiment blindé canadien (Canadian grenadier guards) doit apporter son renfort mais se trouve retardé à 8 km, du côté de Trun. C'est seulement le 21 août que la 4^e D.B. canadienne rejoint l'armée polonaise sur Montormel. Le cercle de feu et d'acier des Alliés se resserre sur les restes de la 7^e armée allemande composée de troupes d'élite et des divisions blindées S. S.

"Le soir du 21 août, les attaques des Allemands devenaient plus espacées et plus faibles. La bataille était gagnée. Dans cette destruction des 10 divisions d'élite de l'Armée Allemande, la 1^{re} D.B. polonaise avait conquis une place d'honneur."

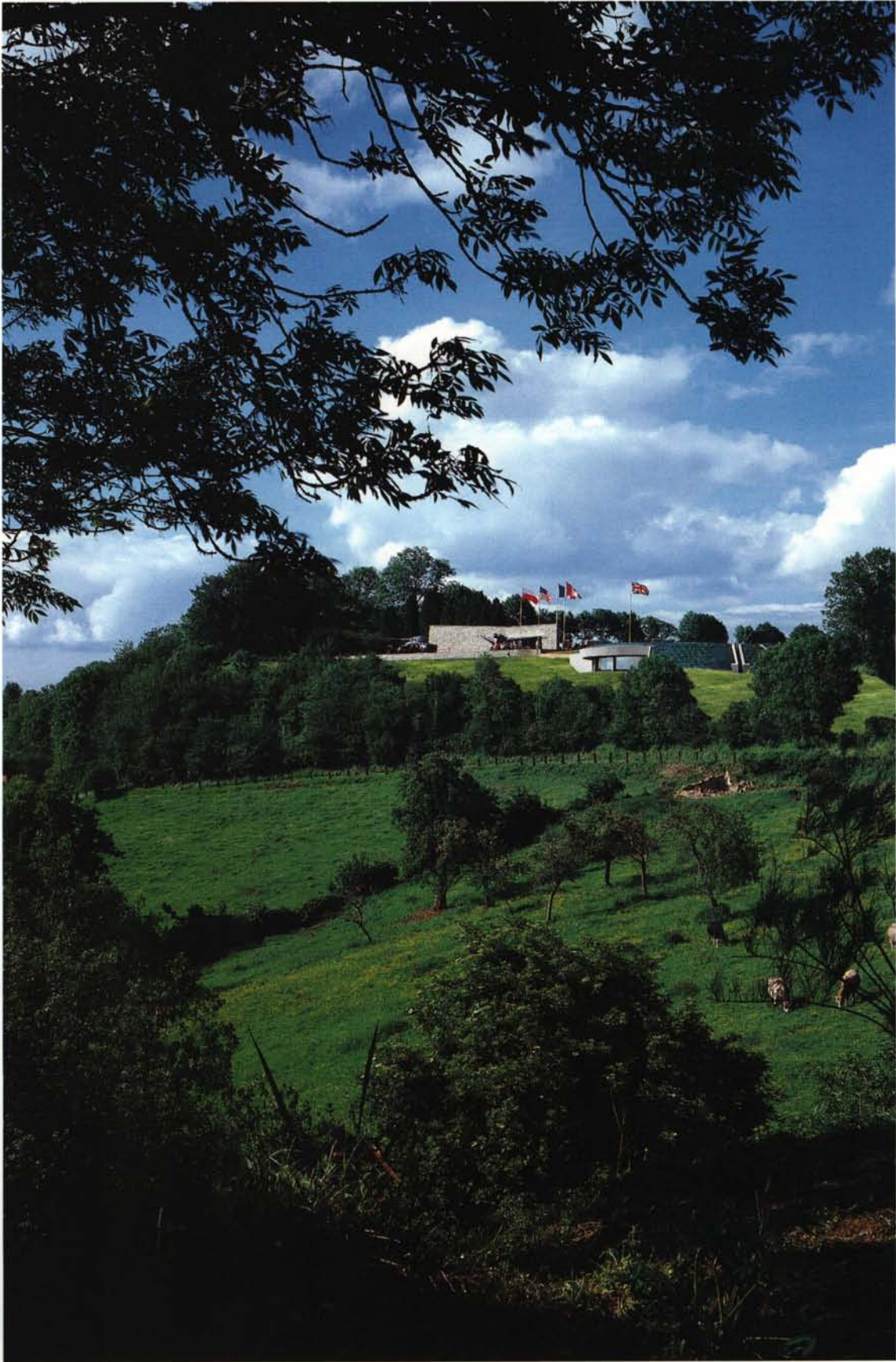
Les Allemands restés encerclés dans la poche consentent enfin à la reddition, le 22 août. La Bataille de Chambois-Montormel est terminée. Montgomery commandant les 16 divisions du 21^e groupe d'armée britannique proclame alors : "c'est le commencement de la fin de la guerre". Des milliers de prisonniers, de blessés et de cadavres composent le tableau tragique de ce dernier champ de bataille en Normandie. Le constat est atroce et difficile à établir : côté allemand, 6.000 à 10.000 morts, 50.000 prisonniers, côté polonais, 325 tués, 1.002 blessés, 114 disparus.

La construction du mémorial de Coudehard-Montormel est l'expression de notre reconnaissance. Ce nouvel espace muséographique présente les temps forts de cette période. Le film, intitulé "La Dernière Bataille de Normandie", sous-titré "Le couloir de la mort" et diffusé à l'intérieur du mémorial, explique la tourmente.

"Ce film, nous permet de rendre un hommage d'une intensité encore plus rare à nos Alliés, en particulier les vaillants combattants de la Première Division Blindée Polonaise. Ce document historique honore également les succès incontestables de la Résistance ornaise dont la flamme ne s'est jamais éteinte pour l'honneur de la France".



Jonction américano - polonaise



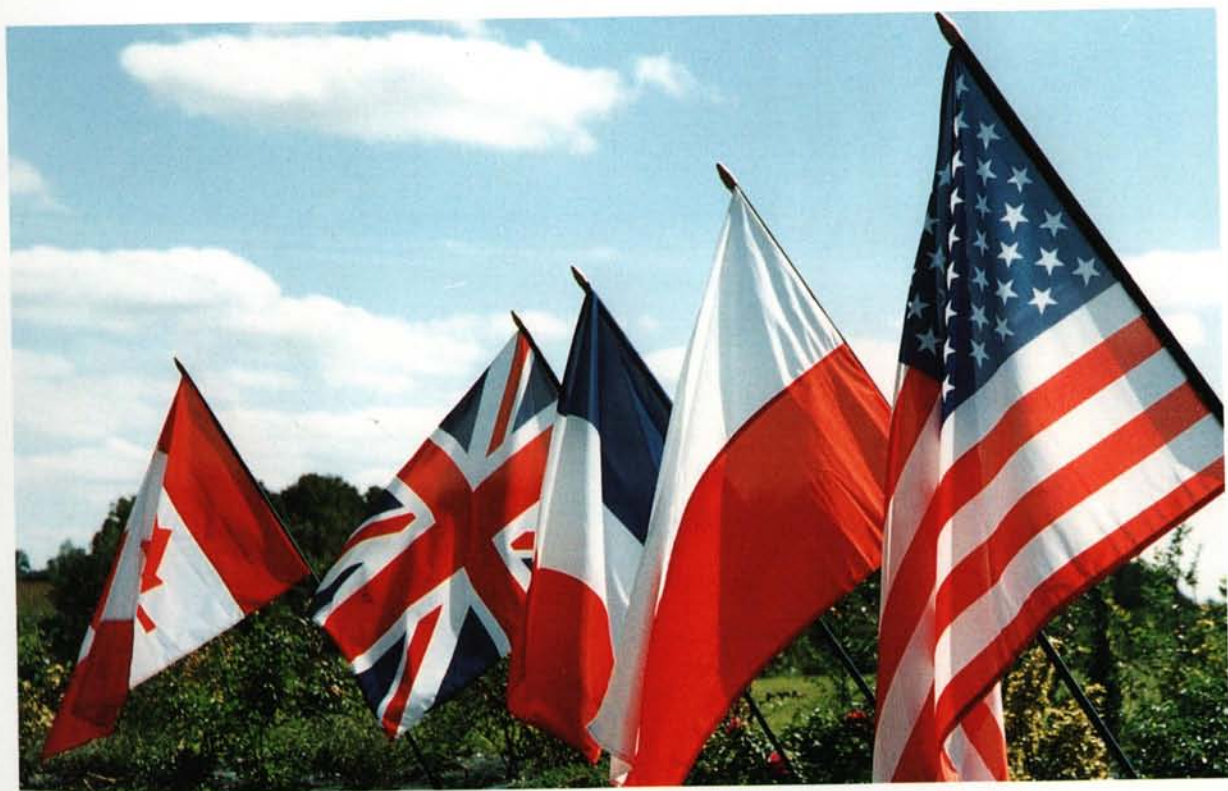
Mémorial de Montormel

Cette journée commémorative a été organisée par le Conseil Général de l'Orne avec le concours de nombreux bénévoles et partenaires :

Communes de Coudehard et de Montormel,
 Comité d'Erection du Monument,
 Comité des Fêtes de Coudehard-Montormel,
 Office Départemental de la Culture,
 Comité Départemental du Tourisme,
 Services Techniques du Département,
 Gendarmerie Nationale,
 Service Départemental d'Incendie et de Secours,
 Direction Départementale de l'Équipement,
 Croix Rouge, SAMU,
 Protection Civile,
 Association Ornaise des Sports Mécaniques,
 Chorale de Saint François de Sales,
 Musique de Messei,
 Musique du 7^e Régiment
 du Génie d'Angers,
 CCI de Flers-Argentan,
 Compagnie Générale de Chauffage,
 Société Roxane,
 EDF GDF service Orne,
 Interflora de Vimoutiers,
 Société SELVI, Garage Gallet.



Monument pour la Liberté et la Paix



Déroulement des cérémonies commémoratives



Exposition de véhicules civils et militaires d'époque
Exposition de l'Espace Historique de la Bataille de Normandie
Présentation de montgolfières



Remise de la médaille régionale commémorative
"JUBILE DE LA LIBERTE"



Visite du Mémorial par les vétérans polonais
Saut de parachutistes



Manifestation aérienne (avions piper, mustang, mudry cap 231)



Arrivée du Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
Revue militaire



Célébration de la messe
Signature du livre d'or



Allocutions de M. Le Président
de l'Amicale Mondiale des Anciens de la 1^{re} Division Blindée Polonaise,
de M. Le Président du Conseil Général de l'Orne,
de M. le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.
Dépôt de gerbes et hymnes nationaux



Vol de montgolfières

Concert New Orleans par "Hubert Travert Jazz Band"

Spectacle : "Cette Terre que nous aimons"



De gauche à droite (1^{er} rang) : M. Triboulet, M. Lukaszewski, M. Tomasini, M. Mestre, M. Burel, G^{al} Montigaud, M^{me} Burel, G^{al} de Boissieu, M. d'Andigné, G^{al} Compagnon.



En présence de

Monsieur Gérard BUREL,
Président du Conseil Général de l'Orne.

Monsieur Philippe MESTRE,
Ministre des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre.

Général de BOISSIEU,
Ancien chef d'Etat - Major
de l'Armée de Terre (1971 - 1975),
Membre de l'Association des Français Libres,
des Anciens de la 2^e Division Blindée
et de l'Amicale de l'Oflag II D.

Monsieur Bogdan BROZOWSKI,
Lieutenant de la 1^{re} Division Blindée Polonaise
et Président de l'Amicale des Anciens de la 1^{re}
Division Blindée Polonaise en France.

Monsieur William Herbert CLOSE,
Major de la 11^e Division Blindée Britannique.

Général COMPAGNON,
Capitaine en 1944 à l'Etat-Major
de la 2^e Division Blindée,
Général de Corps d'Armée (2^e section),
Grand Officier
de la Légion d'Honneur.

Monsieur Witold DEIMEL,
Lieutenant de la 1^{re} Division Blindée Polonaise
et Président de l'Amicale Mondiale des Anciens
de la 1^{re} Division Blindée Polonaise.

Monsieur Jean-Marie GIRAULT,
Maire de Caen,
Sénateur du Calvados.

Monsieur René GOSSELIN,
Maire de Coudehard.

Monsieur Francis GUTMANN,
Ancien Ambassadeur de France,
Vice-président de l'Association
"Mémoire et Espoirs de la Résistance".

Monsieur Léon JOZEAU-MARIGNE,
Président Honoraire du Conseil Général
de la Manche,
Membre Honoraire du Conseil Constitutionnel.

Monsieur Raymond LALLEMANT,
Squadron Leader RAF.

**Monsieur Charles
LECLERC DE HAUTECLOCQUE,**
Représentant la famille Leclerc de Hautecloque,
membre de l'Amicale des Français Libres du Calvados
et de l'Amicale des Anciens
de la 2^e Division Blindée du Calvados.

Monsieur Raymond LESAULE,
Maire de Montormel.

Monsieur Jerzy LUKASZEWSKI,
Ambassadeur de Pologne.

Monsieur Anthony MALONE,
Ministre Plénipotentiaire de l'Ambassade du Canada.

Général MONTIGAUD,
Général Adjoint au Général commandant
la Circonscription Militaire de Défense de Rennes,
Chevalier de la Légion d'Honneur.

Monsieur Léopold MOREAU,
Président National d'Honneur de la Fédération
Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre.

Monsieur Edouard PODYMA,
Caporal Chef
de la 1^{re} Division Blindée Polonaise.

Colonel ROL TANGUY,
Ancien Chef des F.F.I. d'Ile de France,
grand résistant.

Monsieur Jacques SALBAING,
Sous-Lieutenant de la 2^e Division
Blindée Française.

Monsieur Pierre SEVIGNY,
Capitaine du 4^e Régiment d'Artillerie Moyenne
au Canada.

Monsieur Bernard TOMASINI,
Préfet de l'Orne.

Monsieur Raymond TRIBOULET,
Ancien Ministre des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre
et Président du Comité du Débarquement

Monsieur Laughlin E. WATERS,
Capitaine de la 90^e Division d'Infanterie U.S.

400 vétérans
de la 1^{re} Division Blindée Polonaise
et de la 11^e Division Blindée
de la Cavalerie de l'Armée Polonaise

Les Conseillers Généraux et Parlementaires
du département de l'Orne

Les Présidents Départementaux
des Associations Patriotiques

photo M. Lesaule et M. Gosselin



M. Granlin



M. Brozowski



Mme Tissier



M. Shelton

"Jubilé de la liberté"



M. Deimel

Cette journée s'est inscrite sous le signe de la reconnaissance, soixante-dix personnes ont ainsi reçu la médaille régionale commémorative : "Jubilé de la Liberté".

M. BIGOT ,
 Maître BRIAND,
 M. BROZOWSKI,
 Général MACZEK (la médaille lui fut remise après le 20 août à Edimbourg par M. DEIMEL, M. MACZEK a 104 ans),
 Général COMPAGNON,
 M. DENIS,
 M. DEIMEL,
 M. GRANLIN,
 M. LE CAIGNEC,
 M. LEPINE,
 M. PLUET,
 M. SAINLOT,
 M. SAMAIN,
 M^{me} TISSIER,
 M. VIGNON,

55 Polonais venus du monde entier:
 Afrique du Sud, Angleterre, Argentine, Benelux, Brésil,
 Canada, Etats-Unis d'Amérique, Pologne et France.







M. Philippe MESTRE, Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre et le 7e Régiment du Génie d'Angers.



De droite à gauche : M. Gérard Burel, M. Gosselin, M. Lesaule.



Messe Solennelle

La Messe Solennelle pour la Paix en souvenir des Victimes fut présidée par Monseigneur DUBIGEON, Evêque de Sées et concélébrée par 15 autorités religieuses dont :

Monseigneur GLODZ, Evêque aux Armées Polonaises,

Monseigneur KIEDROWSKI,

Monseigneur JEZ, Recteur de la Mission Catholique Polonaise,

Monsieur l'Aumonier BRARD, représentant Monsieur DUBOST, Evêque aux Armées Françaises,

Monsieur le Chanoine FLAMENT,

Monsieur le Chanoine LAUNAY,

Monsieur l'Abbé LAMBERT,

Monsieur l'Abbé BUCAILLE,

Le Père SZUBERT, rédacteur en chef de la Voix Catholique polonaise à Paris



*M*onseigneur Dubigeon *Evêque de Sées*

Accueil des fidèles

“C’est avec une grande émotion que nous nous retrouvons en ce lieu aujourd’hui au milieu de ceux qui vécurent il y a cinquante ans sur ce champ de bataille.

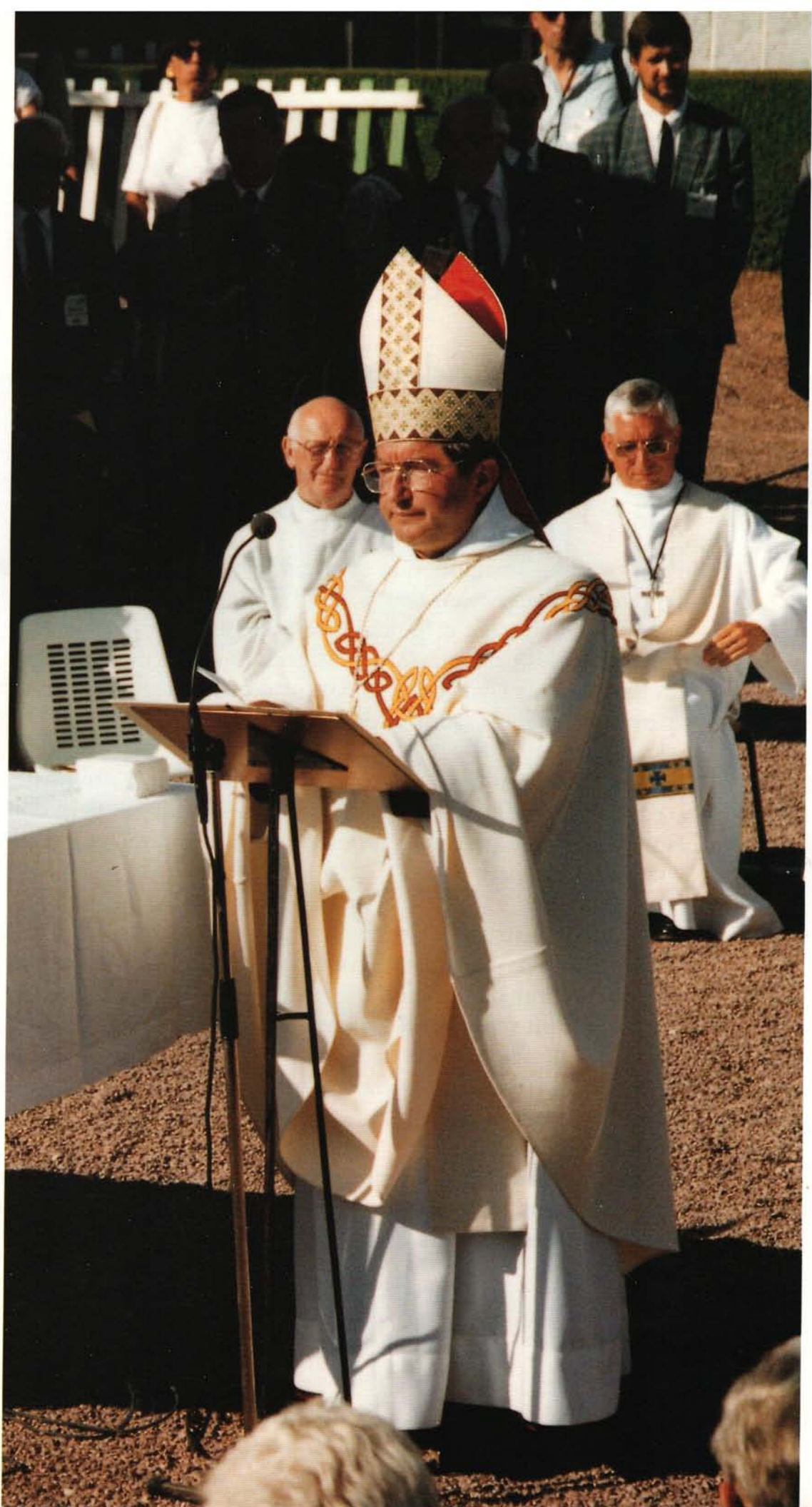
Qui pourrait imaginer que ce site merveilleux, que ce lieu paisible fut, il y a un demi-siècle, un lieu de souffrance où planait l’ombre de la mort et un lieu de courage et d’héroïsme ? Aussi ce mémorial évoque-t-il à nos coeurs, mêlés de tristesse et de fierté, le visage des milliers d’hommes et de femmes, de civils et de soldats, qui quel que fut leur uniforme ou leur patrie, firent ici le sacrifice de leur vie.

Ce mémorial est aussi un phare qui nous invite à ouvrir des chemins de réconciliation, à bâtir un monde de justice et de paix dans lequel soit respectée toute personne humaine depuis sa conception jusqu’au terme naturel de sa vie.

Invités à construire cette civilisation de l’amour, tous ensemble, nous nous tournons maintenant vers le Christ Jésus qui, par son sacrifice, a détruit le mur de la haine ; à celui qui a vaincu la mort, nous confions ceux qui sont morts ici il y a cinquante ans ; à celui qui est le Prince de la Paix, nous demandons la force de l’Esprit Saint pour construire un monde meilleur jusqu’à ce que se lève en nos coeurs l’étoile resplendissante du matin.

Et pour cela nous nous préparons à la célébration de l’Eucharistie en reconnaissant les uns et les autres devant le Dieu de miséricorde, que nous sommes pécheurs.”

114



Monseigneur Glodz

Evêque aux Armées Polonaises

Homélie

“Heureux les artisans de paix, ils seront appelés fils de Dieu !”

“Votre Excellence, Messieurs les Ministres, Messieurs les Ambassadeurs, Monseigneur, Chers Prêtres, Frères et Soeurs, et vous les Honorables soldats de la 1^{re} Division Blindée, j’ai l’honneur et le plaisir de vous saluer par les mots de l’Apôtre Paul : “Heureux les artisans de paix”. Les soldats de MONTORMEL et de FALAISE qui luttèrent pour la liberté, n’ont pas oublié les “larmes polonaises”. Soyez les bienvenus au nom du Christ. Je me réjouis de pouvoir vous accompagner aujourd’hui, pendant ces manifestations solennelles. Nous reprenons les traces de la 1^{re} Division Blindée, glorieuse, et de son Général, l’illustre et honoré Stanislaw MACZEK. J’aimerais vous dire, Soldats, que nous, gens et soldats de la nouvelle armée de la III^e République Indépendante, nous pensons à vous, les soldats de la II^e République. L’esquisse d’une liberté de notre Patrie est née de votre sacrifice. Tout le monde connaît le refrain de la chanson connue de votre jeunesse, Mon Général : “De nos peines et de nos douleurs, la Pologne surgira pour vivre”. Combien de fois l’avez-vous chanté, en pensant à ceux qui bâtissaient les fondements de celle, inoubliable qui fut atteinte au mois de novembre 1918 : l’Indépendance?

L’Armée Polonaise la chante encore aujourd’hui. Cependant les jeunes militaires polonais, en l’exécutant, songent à votre génération et aux formations, devenues célèbres durant la II^{ème} Guerre Mondiale. La première Division Blindée est la plus illustre parmi celles-ci.

Je sais très bien, Chers Confrères, que vous avez attendu longtemps ! Trop longtemps d’un point de vue humain, pour que cette Pologne, née de votre peine et de votre effort puisse ressusciter à la vie véritable, en Liberté, en Indépendance et en Vérité.

Dès 1942, vous vous apprêtiez dans cette Ecosse accueillante, à cette marche vers la Pologne, avec la volonté de lui rendre la liberté.

Au mois d’août 1944, vous êtes partis des plages normandes. L’itinéraire des peines et gloires militaires passait par les grands champs de bataille près de MONTORMEL près de FALAISE et plus loin par le canal de GAND. Plus tard, en entreprenant l’offensive victorieuse, vous avez libéré plusieurs villes belges et hollandaises. Ensuite, au printemps de 1945, après le court repos d’hiver, vous avez avancé vers la frontière allemande, pour recevoir la capitulation du fort et de la base de KRIEGSMARINE de WILHELMSHAVEN.

Comme la Pologne était proche de ce lieu! C’eût été pour vos "Shermans", une bagatelle. Hélas! Sur cette route vers la Patrie Indépendante, vous étiez stoppés conformément aux ordres des états-majors des Alliés; le souffle glacé de Yalta passait déjà sur l’Europe finissant

la guerre. Cette Pologne, géographiquement si proche, s'éloignait dans l'inconnu : déjà enchaînée et envahie par le nouvel occupant. Qu'est-ce qui nous a unis en ces temps-là ? Et qu'est-ce qui vous a unis à la Pologne ? Ce n'étaient que les liens parentaux, les souvenirs de la maison natale et de la Patrie, mais c'était surtout le fil d'une prière, exprimée par ces mots du poète :

“Dans ton sein, vers tes aires, nous nageons en prières, comme des oiseaux somnolents, pour se reposer dans leurs propres nids”.

Vous auriez pu vous arrêter en cours de route. Cependant, Messieurs les Officiers et Soldats de la 1^{re} Division Blindée, vous n'avez jamais perdu le cap ni la vision de la Pologne libre. Pendant des années, vous la portiez dans vos pensées, dans vos espoirs, dans vos nostalgies ; vous vous souciez des problèmes polonais et vous teniez en garde les couleurs nationales.

“Veiller - c'est se rendre opposant au gaspillage de tout ce qui est humain, polonais et chrétien pour le monde,” a dit Jean Paul II.

Messieurs, vous n'avez rien "gaspillé", rien de ce qui est polonais. Pendant toutes ces années difficiles, plus d'une dizaine d'années, vous êtes restés fidèles aux problèmes nationaux polonais, à votre serment de soldat, à la constitution et aux autorités légales de la République Polonaise, ainsi qu'à la tradition nationale militaire. Vos soins et votre piété, appliqués aux tombeaux de vos compagnons d'arme, tombés pendant leur marche vers la Pologne, méritent surtout qu'on les rappelle pour la postérité.

Frères, puisque vous étiez choisis par Dieu, que vous êtes ses fidèles et ses bien-aimés, faites-vous un coeur plein de tendresse et de bonté, d'humilité, de douceur, de patience. Supportez-vous mutuellement et pardonnez, si vous avez des reproches à vous faire.

Maintenant, vous goûtez enfin l'aurore de la liberté. Cette Pologne surgissant pour vivre, vous prend dans ses bras et vous attend, braves fils, pour vous rendre hommage et vous exprimer sa gratitude pour avoir pendant ces années, conservée vivante la flamme polonaise.

Beaucoup d'entre vous lui ont rendu visite après ces temps-là. La nouvelle Pologne vous attend tous ! Et vous Général, vous aussi, vaillant, honoré, d'un grand âge, chevalier sans peur et sans reproche, Commandant victorieux ! Nous pensons aujourd'hui à Szczezec, votre pays natal, ce beau pays, où il y avait tant de l'âme polonaise, tant d'honnêteté polonaise et tant de vie pénétrée par les signes de Dieu.

En ce jour, nous évoquons le prénom de la Sainte Patronne de la terre de Lwow, la Sainte Mère de Kochawina et celle de Busowisko, ainsi que celle de la cathédrale de Lwow et celle de Podolie, la Dame de Jazlowie.

Votre compatriote, Mon Général, le poète Kazimierz Wierzynski, décrivait de cette façon toutes ces Madones de la terre de Lwow :

“Chaque signe de la croix clame hautement, que cette terre couronnée de Vous, conserve et cultive sa fidélité aux valeurs éternelles (Litanie de la Terre de Lwow).”

Votre attitude militaire, Soldats, a été formée par l'âme chevaleresque de la Terre de Lwow - terre forteresse et l'héroïne des légendes des confins, où le vent de la Podolie emportait les souvenirs de la gloire ancienne, du côté des remparts parmi les soldats tombés, nombreux, qui en proviennent; comme vous, Mon Général, vous étiez le meilleur ! Vous avez appris l'amour de la Sainte Trinité et de la Patrie dans cette ville, toujours fidèle - Lwow !





Nous connaissons bien votre route et votre peine militaire. Nous connaissons aussi votre route à travers la France. Enfin, nous connaissons très bien la peine, liée à l'organisation et au commandement de la 1^{re} Division Motorisée en Ecosse, votre marche héroïque de la Normandie à Wilhemshaven ; le résultat de votre fatigue guerrière nous est bien connu, soldats du 1^{er} Corps Polonais en Ecosse.

“Les faits d’armes de l’armée polonaise sont désormais gravés dans l’histoire, votre sacrifice contribuera à la constitution des droits de la Pologne sur un fondement indestructible”, disait le Général, Commandant en Chef des Forces Polonaises.

C’est ce qui est arrivé. L’histoire en a témoigné. La mémoire nationale en fait foi. Par nos prières d’aujourd’hui, nous le confirmons encore une fois.

Maintenant, nous vous rendons hommage, Mon Général vous qui êtes si loin de nous et si près de nos coeurs, vous qui vous êtes trouvé dans le panthéon des grands formés durant des siècles par l’Armée Polonaise.

Votre nom, avec celui d’autres célèbres Commandants de la 2^e Guerre mondiale, restera dans l’histoire nationale.

Frères et soeurs !

Dans quelques minutes, au Sacrifice du Christ, nous joindrons la mémoire des soldats disparus, de la 1^{re} Division Blindée. Leur sang a été versé pour sauver les Droits Divins, ceux de notre Patrie, au nom de la civilisation européenne. De cet autel, que le sang de l’agneau divin prie hautement le rédempteur. Combien de vous, camarades, jeunes garçons aux cheveux d’or, avec le nom de Dieu à la bouche, nous parlent : “Le Roi du Monde qui nous fait périr pour ses droits divins, nous réveillera à la vie éternelle, ressuscités”.

Demain, nous reviendrons en Pologne, à l’Armée Polonaise. Et nous ramènerons avec nous les émotions de ce jour, que nous avons passé parmi des gens qui ont bien mérité de la Patrie.

Et à vous, chers participants de la présente cérémonie, après les batailles finies, quand le Monde invoque la Paix, je vous rappellerai ce mot de Saint Paul : “Par-dessus tout cela, qu’il y ait l’amour : c’est lui qui fait l’unité dans la perfection. Et que, dans vos coeurs, règne la paix du Christ à laquelle vous avez été appelés pour former en lui un seul corps”.

Que cette paix du Christ règne dans l’Europe, libre de haine et de guerres. L’Europe au visage chrétien, sans limite et sans rideau de fer, avec l’esprit d’amour et de solidarité. Les soldats de Monte-Cassino et de Normandie se battaient justement pour un tel visage. Peut-être, avons-nous gaspillé trop de notre sang et de notre vie ; cela est prouvé par les tombeaux et cimetières polonais dans toute l’Europe. Pour votre et notre liberté !

Enfin nous sommes libres ! Espérons-le pour toujours dans une Europe unie, libre et chrétienne !

Amen !”





Allocution

*prononcée par Monsieur Gérard Burel,
Président du Conseil Général de l'Orne*



“Monsieur le Ministre, Monsieur l’Ambassadeur de Pologne, Messieurs les Représentants des Ambassades de Belgique, du Canada, des Etats-Unis d’Amérique, de Grande-Bretagne, Monsieur le Haut-Conseiller, Monsieur le Préfet, Messieurs les Parlementaires, Messieurs les Conseillers Généraux, Chers Collègues, Monseigneur, Messieurs les Représentants des Evêques polonais et français, Messieurs les Généraux, Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs,

Il est de tradition que les paroles prononcées dans nos cérémonies commémoratives rappellent les souffrances, les deuils, les tortures, les destructions. Il est de tradition aussi que cela se poursuive en général par des appels à plus de liberté, plus de justice et de solidarité entre les hommes. Cela est bien et généreux, mais est-ce suffisant pour que, ce qui n’est qu’un beau rêve, devienne réalité ? Nous sommes convaincus du contraire, n’est-ce pas, Monsieur le Ministre, puisque cette commémoration tend à juguler tout esprit d’asservissement rendu possible par une certaine prospérité ou une vision du monde utopiste.

La vaillance et la bravoure des soldats qui débarquèrent sur notre sol, l’audace, la détermination sans faille des Résistants et Combattants de l’ombre, le courage exemplaire des populations de nos villes et de nos villages normands, ont permis d’éviter bien d’autres destructions, peut-être même celle de notre capitale, Paris.

Certes, quel chemin parcouru, que d’innovations et de changements depuis 1945 : le dialogue tend à remplacer l’intolérance, l’entente se substitue à l’extrémisme. La volonté de paix l’emporte progressivement sur la fureur des guerres, ainsi que sur le regrettable esprit de vengeance qui condamne aveuglément toute prospérité et dont nous devons absolument nous garder.

L’Histoire, hélas, “balbutie” trop souvent de façon tragique et révèle l’extrême fragilité de ces périodes fécondes. Le devoir de la nation française consiste à se tourner résolument vers l’avenir avec un optimisme raisonné, sans jamais oublier les drames et les souffrances, prix de notre libération passée.

Les terribles affrontements de la poche de CHAMBOIS-COUDEHARD-MONTORMEL, marquant l’issue de la coûteuse bataille de Normandie, furent d’une intensité rarement atteinte dans l’horreur. Lorsque se sont tus le fracas des bombes, les explosions de l’artillerie, le crépitement des armes automatiques, un silence pesant s’est abattu sur ces lieux.

Dix mille morts en deux jours sans compter les disparus et les blessés, tel fut le terrible bilan de combats qui ont marqué la fin de cette bataille !

Il n’est pas dans mon intention, aujourd’hui, devant tant de hautes personnalités et une assistance d’une telle qualité, de tenter vainement une pure reconstitution historique, retraçant les faits de plus en plus connus de cette Bataille de Montormel car celle-ci est désormais passée dans notre Histoire grâce au film intitulé “La Bataille de MONTORMEL”, sous-titré “Le Couloir de la Mort”, réalisé en co-production par le Conseil Général de l’Orne et la société Master Production.

J'invite chacune et chacun d'entre vous à découvrir ou à revoir ce film tout-à-fait saisissant, diffusé à l'intérieur du nouvel espace muséographique original du Mémorial de Coudehard-Montormel. Par la puissance évocatrice de ses images inédites, ce film nous permet de rendre un hommage d'une intensité encore plus rare à nos Alliés, en particulier les vaillants combattants de la Première Division Blindée Polonaise. Ce document historique honore également les succès incontestables de la Résistance ornaise dont la flamme ne s'est jamais éteinte pour l'honneur de la France au cours de ces quatre années noires de l'Occupation. Enfin, il souligne l'ampleur des drames vécus quotidiennement par les populations civiles dont l'abnégation fut digne d'éloges. C'est non seulement grâce à ce film, par la somme des témoignages vécus de l'époque, mais aussi et surtout par la construction, l'année même du Cinquantenaire, de ce Mémorial d'un genre nouveau, que le Conseil Général de l'Orne inscrit dans la pérennité sa reconnaissance concrète aux troupes alliées, américaines, britanniques, canadiennes et polonaises, qui combattirent ici aux côtés des Français de la Deuxième Division Blindée du Général LECLERC pour nous débarrasser du totalitarisme et de l'idéologie nazis. Ce Mémorial, construit et achevé à temps, ouvert depuis le 4 juin dernier, a déjà accueilli plus de 18.000 visiteurs à ce jour, qui constituent autant d'hommages individuels à tous nos Alliés.

Je tiens absolument, à ce moment de mon propos, à remercier vivement toutes celles et tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'expression actuelle, si variée, de cette reconnaissance et de cette gratitude infinies que nous devons et voulons manifester très sincèrement à nos libérateurs. J'adresse également mes remerciements à vous tous pour votre présence nombreuse ce soir et tout particulièrement à vous, Monsieur le Ministre, qui avez combattu comme jeune spahi volontaire dans les rangs de la Deuxième Division Blindée du Général LECLERC, à vous Monsieur l'Ambassadeur de Pologne, qui connaissez mieux que quiconque le tribut des oppressions idéologiques, à vous Messieurs les Représentants des Ambassades de Belgique, du Canada, des États-Unis d'Amérique, de Grande-Bretagne, à Monsieur le Préfet, à Messieurs les Parlementaires, à Monseigneur et Messieurs les Représentants des Episcopats polonais et français, enfin à vous, Monsieur le Général de BOISSIEU, ancien chef-d'état-major de l'Armée de Terre, qui avez bien voulu nous honorer de votre présence. En célébrant le Cinquantenaire de la Bataille de MONTORMEL, l'Orne consacre l'héroïsme de ceux qui ont souffert, lutté et donné leur vie pour permettre le triomphe de la démocratie sur la barbarie, de la tolérance et de la liberté sur la haine et les exclusions idéologiques, religieuses ou raciales.

Nous avons le devoir de cultiver la mémoire de tels événements. Ce souvenir doit inspirer le regard que nous portons sur le monde actuel. Les jeunes générations ne peuvent ignorer que du sacrifice de leurs aînés dépendait leur avenir. "Démocratie et Liberté" : voilà des mots que nous ne pouvons pas séparer. Ce ne sont pas simplement des dons du ciel qu'il nous suffirait de recueillir comme des héritiers insouciantes, mais des idéaux qu'il nous faut défendre et promouvoir chaque jour davantage. Il nous appartient, en effet, de rappeler à nos jeunes la valeur de cette liberté, de leur dire de quel poids de souffrances, de larmes et de sang nos Pères ont dû la payer pour qu'aujourd'hui ils puissent vivre libres... libres de se déplacer, libres de s'exprimer, de penser et de débattre. Nos vieilles démocraties occidentales, si imprégnées des idées de la Révolution Française, doivent donner l'exemple. Ce combat-là ne saurait souffrir aucune lassitude ni désespérance ni découragement. La paix tout comme la guerre se prépare et se cultive, mais surtout elle se mérite.

A nous d'en témoigner et d'en convaincre nos jeunes ! Notre jeunesse, si généreuse souvent, doit retrouver le chemin du civisme et - je n'hésite pas à le dire - du "patriotisme". Il ne s'agit là nullement d'une valeur périmée, mais bien au contraire d'une valeur contenant une réalité vivante et spontanée. Qu'y a-t-il de plus naturel, en effet, que l'attachement à la "Terre de ses Pères", à "cette Terre que nous aimons" ?

Vive la République, vive la France !"

Allocution

prononcée par Monsieur

Philippe Mestre,

Ministre

des Anciens Combattants

et Victimes de Guerre



“Les témoins et les historiens sont unanimes : la Bataille de la Poche de FALAISE, qui s’est achevée ici, au Mont Ormel, le 20 août 1944, il y a tout juste 50 ans, a été l’une des plus acharnées et des plus meurtrières de la seconde guerre mondiale. Certains ont parlé à son sujet de “Stalingrad en Normandie” ; “un des plus grands champ de tuerie” a dit un officier français de la 2^e D.B. qui indique, dans ses mémoires : “mes souvenirs des batailles de Champagne et de Verdun de la guerre 14-18 sont de beaucoup dépassés”.

C'est que sur cette terre de l'Orne s'est déroulé, au prix de pertes effroyables, un événement majeur de la libération de l'Europe : la fin de la bataille de Normandie qui, deux mois et demi après le débarquement, ouvrait aux armées alliées la route vers Paris et vers la frontière allemande.

Ce ne fut pas une mince affaire ! Pendant des semaines, après les premiers succès et la conquête du Cotentin, le front n'avait guère évolué et stagnait dans la "guerre des haies". Il fallut la percée du Général PATTON à Avranches pour que la situation évoluât, rapidement et décisivement. Mais il apparut vite aussi que l'offensive engagée ne pourrait se développer, s'il demeurait entre le groupe d'armées du Général BRADLEY et celui du Général MONTGOMERY une force adverse puissante. D'où la décision d'effectuer un mouvement en tenaille qui engagea, dans un même élan, Britanniques, Canadiens et Polonais venant du nord, Américains et Français par l'ouest et le sud.

Symbolique, cette bataille l'est fortement par la présence sur le terrain des soldats des principales nations engagées dans la lutte pour la liberté. Je veux les remercier tous, aujourd'hui plus que jamais, et leur exprimer la reconnaissance de notre pays. Parmi eux, j'aurai une pensée particulière pour nos amis polonais, dont l'héroïsme fut magnifique et les pertes terribles ; ils luttaient pour leur liberté en même temps que pour la nôtre et nous savons qu'ils durent attendre longtemps encore avant de la retrouver.

Mais les Français ne furent pas absents de cet événement historique. La Résistance avait su, depuis longtemps, porter à l'adversaire des coups qui s'avèrent redoutables. La 2^e D.B. du Général LECLERC, après son épopée africaine, avait débarqué le 1^{er} août et, aussitôt engagée, avait libéré ALENÇON dès le 12 ; elle jouera un rôle majeur dans l'assaut qui allait fermer le 20 août la poche dans laquelle l'ennemi devait laisser près de 10.000 morts et de 50.000 prisonniers.

Je ne peux, comme beaucoup d'entre vous, évoquer sans émotion cette chevauchée héroïque de nos camarades qui avaient été parmi les tout premiers à rallier le général de GAULLE et la France libre et qui, rejoints au fur et à mesure de leur avance par une jeunesse ardente, devaient aller jusqu'au cœur de l'Allemagne. Quelles pages de gloire ils ont écrit pour notre pays, quelle fierté retrouvée, quel exemple toujours vivant ! Aux Anciens ici présents, j'adresse un vibrant hommage et un fraternel salut ; à ceux des générations qui ont suivi, et surtout aux plus jeunes, je dis : "n'oubliez pas ce qu'ont fait ces hommes, ce que vous leur devez et essayez de leur ressembler, dans la paix retrouvée".

L'Orne garde une mémoire fidèle. De nombreux monuments y rappellent l'action de la 2^e D.B. et de son chef. Alençon a sa statue du Général LECLERC ; la forêt d'Ecouvès abrite un cimetière de la division ; à Chambois et au Bourg-Saint-Léonard existent des témoignages de combats de la poche.

Désormais le Mont Ormel aura son mémorial. J'en félicite le département qui a pris cette initiative. Quand le Président du Conseil Général est venu m'en parler, je lui ai aussitôt donné mon accord pour une participation financière importante de la Mission du Cinquenaire. Le monument réalisé témoignera du passé pour l'avenir.

L'avenir, c'est votre affaire et celle de vos enfants. Il vous ordonne de continuer à bâtir l'Europe de demain, celle de la sécurité et de la prospérité, à l'abri des intolérances et des passions fratricides.

Tous ensemble réconciliés et désireux de vivre dans la paix et l'harmonie, entre nous et avec le reste du monde. Pour cela notre ténacité doit s'inspirer de celle des soldats valeureux de 1944, qui furent nos Libérateurs et relevèrent le flambeau de la démocratie. Puisseons-nous retenir leur exigeante leçon ! "

*Allocution
prononcée
par Monsieur Deimel,
Président Mondial
de l'Amicale de la
Première Division
Blindée Polonaise*



"Monsieur le Président du Conseil Général de l'Orne, Mesdames et Messieurs, Chers Frères d'Armes.

Il y a cinquante ans, en ce lieu, le Mont Ormel, fut fermée la Poche de FALAISE où la 7^e Armée Allemande fut en grande partie détruite, marquant ainsi la fin de la glorieuse et sanglante Bataille de Normandie commencée sur les Plages du Débarquement le 6 juin 1944. Ce fut la Première Division Blindée Polonaise qui servit de bouchon. Nous nous implantâmes sur cette position le 18 août 1944 et repoussâmes toutes les attaques ennemies les plus acharnées et les plus furieuses jusqu'au 21 août 1944 quand nous fûmes finalement secourus par d'autres unités alliées, en particulier les Canadiens, qui nous firent l'honneur de dresser un poteau avec une pancarte portant l'inscription "A Polish Battlefield", soit "Un champ de Bataille Polonais".

Nous devons remercier le Conseil Général de l'Orne d'avoir si bien entretenu notre Monument pendant ce demi-siècle et de nous avoir si généreusement accueillis à chacune de nos visites au souvenir. En outre, je dois citer l'inauguration, cette année, du magnifique Musée creusé dans le Mont. L'oeuvre mise en chantier par le Comité présidé par Monsieur LEHUCHER, qui construisit le Monument, et remarquablement continuée par le Sénateur Hubert d'ANDIGNE, a été désormais prise en charge par Monsieur Gérard BUREL, nouveau Président du Conseil Général dont les plans semblent être encore plus ambitieux que ceux de ses prédécesseurs.

Malgré le passage inexorable des années, les Anciens Combattants reviennent toujours très nombreux chaque année dans l'Orne pour se recueillir devant leurs camarades tombés au Champ d'Honneur et jouir de l'accueil princier qui leur est réservé. Ils savent et apprécient le fait qu'ils y sont toujours les bienvenus.

Durant la triste et sombre période de l'après-guerre quand notre Patrie bien-aimée se trouvait sous le joug étranger, nous étions toujours sûrs d'avoir les sympathies et la compréhension des habitants de cette magnifique et glorieuse région de France et nous vous en remercions.

J'ai en outre l'honneur de vous informer que nous avons ici présents avec nous nos dignes successeurs, les hommes de la Onzième Division de Cavalerie blindée des Forces Armées Polonaises, qui prendront la relève quand nous ne serons plus.


Vive la France !
Vive la Pologne !
Vive l'Amitié Franco-Polonaise ! "



General Maczek et les soldats de la
 Première Division Blindée Polonaise
 expriment leur reconnaissance au Député
 de Clamecy pour le magnifique Souvenir
 unifié de notre bataille
 Michel Lecomte
 Président

20 Août 1994

Térenniser le souvenir de la bataille de Montbened
 Inciter à une réflexion pour la défense de la liberté
 Projeter vers l'avenir un climat de Justice et de Paix
 Telles sont les idées qui nous ont conduits
 à réaliser le Memorial de Boudchard Montbened



G. BUREL
 Président du Conseil Général

la fraternité d'armes
 jamais - polonoise reste
 toujours vivante

J. Jankowski
 Ambassadeur
 de Pologne

C'est pour moi l'occasion d'exprimer
 mon admiration et mon amitié pour la
 1^{re} Division Blindée Polonoise du
 Général Maczek.

~~J. Kompa~~

général COMPAGNON
 de la 2^e D.B. Française

marie à une épouse d'origine polonoise
 née Palenostka

Heureux de voir se perpétuer pour le 50^e anniversaire
cette belle tradition d'honorer la 2^e D.B. polonaise
en ce jour à Mont Ormel

Udi Adig
Président d'honneur - Conseil privé
Membre honoraire de l'Ordre de l'Étoile

Très belle et émouvante cérémonie qui rappelle
les nombreuses vicissitudes passées pour l'érection de ce
Monument.

L. Lefebvre

Président du Comité d'Érection
du Monument de Gudehard-Mont Ormel

Très digne et honore en ce jour ses gouvernés
à apporter le témoignage reconnaissant de
bonne volonté à tous ses efforts en
Champ d'honneur en cette terre sacrée

GENERAL BOISSIER

[Signature]

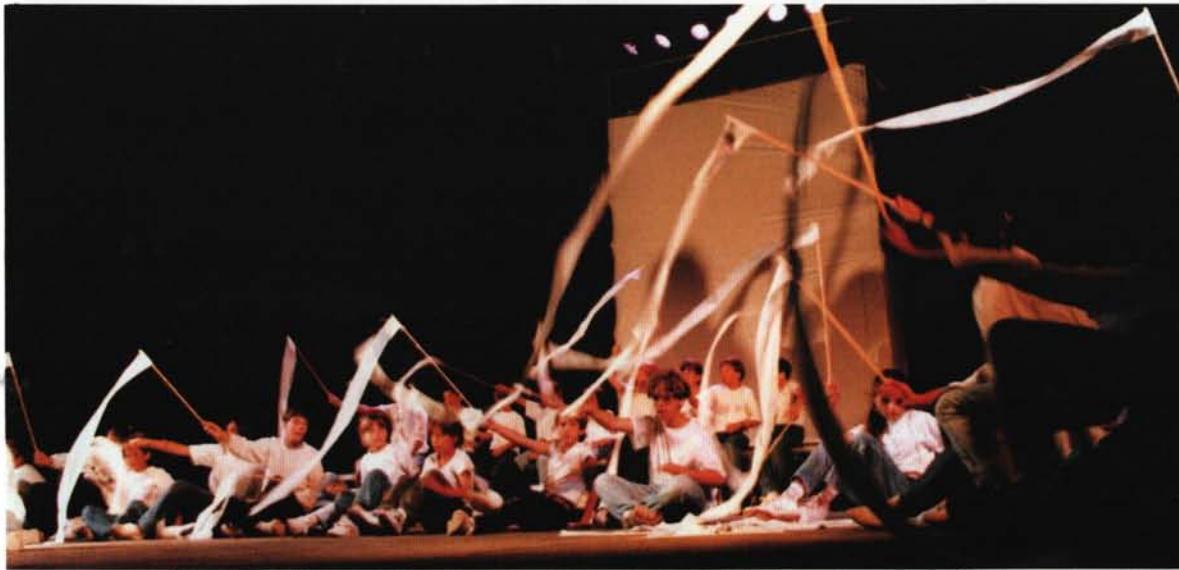
General de Boissier

qui a accompagné le General de la 2^e
à Chambord, en souvenir des Anciens de la 2^e D.B.

[Signature]







Spectacle

CETTE TERRE QUE NOUS AIMONS

En cette soirée du 20 Août 1994, le site de MONTORMEL s'est embrasé sous les feux d'un spectacle inoubliable. Déployée sur l'ensemble de la colline, cette fresque pyrotechnique, audiovisuelle et humaine s'est chargée de nous rappeler à travers de nombreux symboles, les grands moments de la bataille de Normandie. Loin de toute conception manichéenne, cette mise en scène pose des questions existentielles et universelles relatives à toute guerre.

Cette soirée a été avant tout un hommage rendu aux victimes de l'Histoire et de la folie des hommes. Du souvenir naissent des images porteuses de Paix, de réconciliation et d'espoir.

Voici le texte du spectacle, narration écrite par Martial MURRAY et mise en scène par "Formule Magique".

Plage Normande
le 5 juin 1944
17 H

Je vis ici,
terré comme un cloporte
entre le ciel et l'océan.
Seul, le vent m'emporte
et berce mes vingt ans,
mon âme morte,
au fil du temps...

Les vagues et le ressac
rythment ces jours sans espoirs
ponctués de feu et de mitrailles
de cris d'enfants
d'odeur de soufre
et de néant...

Il ne se passe rien dans les
dunes
les herbes folles ont déserté le
rivage

et je vis là, prostré,
dans l'odeur d'urine
dans le froid du ciment...

Mais où sont donc passés
mes vertes prairies de Bayreuth
et les chœurs de Wagner
rumeur du creux des vents
et mon peuple jovial
mon père, ma soeur, ma mère,
quel tourment !

Mais que s'est il donc passé
dans la tête des gens ?
Ma patrie est folle,
d'un géant, d'un tyran.
Si même je lui pardonne
en serais-je plus grand ?
Ma tête cogne,
c'est mon sang,
le mal du pays.
C'est si loin,
Il y a si longtemps...



La courbe des vallons
me fait penser aux belles,
à ces coteaux paisibles
qu'à pieds, nous parcourions.
Un bleuet dans les nattes,
Frederika m'appelle
elle m'offre des boutons d'or
et ses yeux, et son blond
comme hier, nous chantons...

Aujourd'hui, c'est la guerre.
Les mouettes se sont tues.
Sont-elles parties au large,
chanter pour les vaincus ?
Est-ce la peur de l'aigle
qui m'a rendu vainqueur
mais de quoi ?
Je ne sais plus.
Et, j'ai peur.

Plymouth
le 5 juin 1944
17 H

Londres m'a paru calme
sous ses ruines fumantes.

Ici, la fourmière s'agite, et me
hante.
L'ordre et le flegme aidant,
les hommes se préparent
aux flots rugissants,
aux plages bardées de mines,
au béton anonyme
crachant des flots de feu.

Ce soir à l'angélus,
je saluerai la nuit
du haut du plus haut pont.
La mer à l'infini
d'un noir plus que ténèbres
sera ode funèbre
aux visages de suie
des combattants grimés
bien plus noirs que la terre
brûlée.

Ce soir à l'angélus,
saluées par le soleil
des ombres par milliers
iront vers l'au-delà...
La mort pour certains,
la liberté pour d'autres
les attendra à l'aube,
du 6 juin, quelque part.

En cette heure précédant
l'angélus
je pense encore aux miens,
pleurant dans les ruines
leur paradis d'antan.
Le modeste cottage
n'est plus qu'amas de pierres.

Mon père, d'un grand âge
le corps traversé de lugubres
sirènes
errait farouchement
les pieds dans la poussière
au milieu des carcasses,
de fer, de pierres, de gens.

C'était un soir de mai, c'était hier.
Ils sont morts depuis
je les aimais,
je les aimais tant.

La terreur tout à coup
a surgi de la nuit
l'orage fou de la guerre,
a transcendé ma vie
sous les bombes,
dans le feu,
j'ai entendu des cris,
une rumeur étouffée
puis, plus rien.

Mon père, ma mère, mon
frère, ma soeur,
c'était fini...

"Pourquoi eux ? Pourquoi moi ?
Tout simplement pourquoi ?
Et pourquoi cette guerre ?
Etions-nous donc coupables
de vivre heureux naguère
en paix ?"

Ecoutez, j'entends au loin une
cloche.
On dirait le tocsin.
Il se perd dans la mer
et les bruits mécaniques,
du lointain.

Les chars s'engouffrent un à un
dans les gueules béantes
des mastodontes d'acier
les mécaniques de guerre,
les machines à tuer,
les mécaniques pour la paix,
machines de liberté.

Et, les soldats sourient.
C'est fou ce que l'on croit les
hommes heureux,
quand on ne connaît pas leur
vie.

A bord d'un avion
5 juin 1944
22 H

Je cherche ce qui nous lie
par delà les yeux absents,
les regards perdus.
Serait-ce un lien de sang ?
Je suis d'un peuple de la terre,
d'anthracite et de limon,
d'obscurité et de lumière
de champs fleuris et de corons

Mes lacs, vastes comme la mer,
bordés d'érables à l'infini
disent au ciel, et à l'eau claire
de ne former qu'un seul pays.
Le rêve y est roi,
du temps qui passe
on danse, on vit,
et on trépassé,
on chante et danse,
à l'infini.

Je me demande d'ailleurs
de quoi nous sommes faits,
Moi, le Canadien,
Toi, le Polonais.

J'aime les grands espaces
les plaines gelées,
les longues veillées d'hiver
les aurores brumeuses
la lumière éthérée
d'un soleil embelli,
Quand le tocsin a sonné,
à l'aube, à Varsovie
les rues étaient désertes.
Un homme de peine passait,
tirant une charrette...

Ils ont rasé la ville
le déluge et le crime.
Puis un moment après,
sur les pavés mouillés,
gisait l'homme, mourant
auprès de sa charrette.
et dedans
un enfant, souriant.



La tête entre les mains
j'ai pleuré,
puis...
je me suis tu,
longtemps.

A bord
5 Juin 1944
22 H 17

Quant je serai au pays,
au zinc du bistrot du coin
je demanderai
"Un ballon de rouge"

Alors, le verre dans les mains
je respirerai la vigne
le soleil, le raisin.
Et puis j'ajouterai
"Un steak frites, cuit à point"
et je leur dirai tout
sur la vieille Angleterre.

Je dirai aux Tommies
"écoute l'accordéon,
c'est le coeur de France
sa crécelle et son âme..."

J'ai froid, j'ai peur,
et pourtant,
je souris à mon frère de
fortune.
En cette nuit sans lune
le bateau tangué,
et l'histoire nous emporte.
"Il" fait froid.
Mais qui est donc cet "Il" ?
est-ce Dieu ?

Et s'il n'était pas là
demain sous les balles,
demain sous le feu ?
"Il" fait humide.
Pourquoi nous faire cela,
Si nous devons mourir ?
Oh Dieu... aime-moi.

Je délire, je fuis,
je pense à ma famille,
je ne suis pas là.

L'odeur d'huile chaude,
se mêle aux embruns,
les vagues cognent sur la cale,
la France est encore loin.

Les visages sont éteints.
Certains rient. C'est l'angoisse.
D'autres pleurent en silence,
c'est la poisse.

La masse immense du bateau
avance,
telle une citadelle,
secouée à chaque paquet de
mer.
Elle traverse la nuit, dense.
Est-elle belle ?
Nulle étoile.
Pas même la lune.

Certains griffonnent quelques
mots à la sauvette
sur un papier humide et moite.
Un autre, égrène quelques notes
sur un harmonica.
Je vais bientôt retrouver ma
terre de France,
à l'horizon, là-bas.

Les armes crépiteront.
Ce sera moi ?
Ce sera l'autre ?
Ce sera toi ?
Si je passe à travers les balles,
ce sera la liberté.
Sinon, l'hommage posthume,
et les larmes
de ceux qui me sont chers.

Sous un ciel si bas
Existe-t-il un dieu pour
m'assister ?
Une force divine qui m'offre
le salut ?

Le bateau cogne de tous côtés,
l'étrave rebondit, soulevée,
sur les lames écartelées.

Mes souvenirs s'entrechoquent,
mes fantasmes aussi,
je rêve d'un verre ballon,
rempli de beaujolais,
d'une gauloise, bleue,
d'un ciel bleu, uni, immaculé
ou d'un ciel noir, profond,
étoilé,
et puis, de la lune,
une seconde après.

Tout ça pour oublier la haine
savamment cultivée.

Qui sont tous ces hommes,
ces silhouettes anonymes,
autour de moi,
ils portent la paix en eux
pas le crime.
Des "Yankees",
comme ce nom sonne clair.
Ils m'offrent une cigarette.
Une bouffée d'air.

L'incroyable armada
de soldats sans noms
avance au gré des lames
fidèle à nos côtés.

Le Yankee me sourit
me parle de sa terre,
en mots américains
proches, et loin à la fois.
Je dis oui, d'un sourire,
mais je ne comprends rien.
Sa tête est pleine de notes,
et de vertes prairies.

En cette nuit d'angoisse,
l'harmonica se mêle aux mots
furtifs,
à demi prononcés,
sa musique est un cri,
à peine dissimulé.
Chaque souffle, un baiser
perdu dans la nuit sombre,
comme pour chasser l'ennui,
la peur, la mort, et l'ombre.
Les images de la guerre,
en ma tête se succèdent,
les rafles, l'exode,
les hurlements d'effroi,
l'aigle sur les vestes brunes
épinglé sur le coeur,
l'ennemi qui vocifère
après un Juif errant,
portant pour seul bagage,
son étoile, sa douleur,
et sa peau de manant,
comme une erreur.

Et lui, le Yankee joue
inlassablement
de son harmonica,
en attendant l'aube.



OVERLORD

Et le soleil, jeta sur la plaine de
sable,
l'ombre des combattants.
Qu'ont ils vécu dans leurs
dernières heures,
dans les mois précédents ?

Que reste-t-il du murmure des
vivants,
des regards croisés,
tendres ou compatissants ?
Que reste-t-il de cette âme de
croisé
au service des vivants ?
Que reste-t-il de la vie,
tout simplement ?

Les hommes ont cessé de vivre,
la campagne est infiniment
calme.

Il est 10 H.

L'odeur de soufre se mêle au
vent,
et pourtant,
au milieu des champs
de coquelicots couleur de sang,
de marguerites et de bleuets
la bataille prend déjà les
couleurs
du monde libéré.

LA LUMIERE DES JUSTES

J'aurais tant aimé que,
le casque enlevé,
les hommes se regardent, dans
les yeux,
pour y voir couler les eaux
troubles,
et le sang de la guerre.

J'aurais tant aimé que,
les hommes debout, pleurent,
sur les terres brûlées,
la chemise tachée de sang,
enlevée, flottant au vent
comme un signe de trêve.

J'aurais tant aimé que,
les maux que l'on tait
crient comme des canons,
que les mots pour la guerre
souffrent du mal d'amour
et que la terre entière
tourne toujours,
au rythme des moissons.

Alors,
le vent qui passe,
l'orage qui trépasse,
les corps qui se brisent,
les cris qui se lassent,
les voix qui se cassent
ne seront que rumeur
lointaine et oubliée
conçue au bonheur
à l'heure de la paix,
seraine,
comme une fleur se penche au
vent
se courbant dans la plaine,
un été.

ALLONS ENFANTS

de toutes patries,
le jour d'espoir est arrivé.
Bannissons toutes les tyrannies,
l'étendard de la paix déployé.

Entendez-vous dans nos
campagnes,
le rire d'un enfant dans la joie.
Il vient tendant ses mains, ses
bras,
nous étreindre, afin qu'on
l'accompagne.

Sans armes, les humains
formons un trait d'union,
marchons, marchons
et que la paix
illumine l'horizon.

Semons un monde de justice
sans les frontières, les
oppressions.

Liberté, Liberté, grande et fière
fait fleurir les jours que nous
vivons.

Ne cueillons plus les fruits de
haine,
la paix oh splendide moisson
sera l'éternelle saison,
le visage de ce noble idéal.

Sans armes, les humains
formons un trait d'union,
marchons, marchons,
et que fleurisse
la terre que nous aimons.

Il est des hommes sur la
planète
qui ne connaissent la paix du
cœur.
La folie s'empare de leur tête
tant la faim les torture de
douleur.

Au loin bien seuls, ils crient
famine.
Le silence émane de ma peur.
Ai-je donc si honte de leur
malheur
que je fuis, égoïste et cruel.

Sans armes, les humains,
formons un trait d'union,
marchons, marchons
et dans la paix
implorons leur pardon.

Oh toi l'enfant de l'aube
nouvelle,
crie à la haine, sa dérision.
Ton regard à la vie s'émerveille
des couleurs de toutes les
nations.

La main tendue,
les peuples sages
écoutent la voix de la raison.
Demain les hommes aboliront
l'insolence de tous leurs
outrages.

Sans armes, les humains
formons un trait d'union,
marchons, marchons,
demain la paix
et l'homme à l'unisson.



134



C O N S E I L
G É N É R A L
D E L ' O R N E

Hôtel du Département - 41, rue Saint-Blaise - 61017 ALENÇON Cedex
Tél. 33.81.60.00 - Fax: 33.32.07.66

Des résistants polonais en Vercors

Association
Mémoire du lycée polonais Cyprian-Norwid

PUG

L'Empreinte du Temps

Des résistants polonais en Vercors

Association Mémoire
du lycée polonais
Cyprian-Norwid

Des résistants polonais en Vercors ? Installés de 1940 à 1946 dans les murs d'un hôtel de Villard-de-Lans ? L'histoire est peu connue. Alors que Staline et Hitler écrasent leur patrie, quelque huit cents Polonais se rassemblent dans cette école « pas comme les autres », le seul établissement libre d'enseignement secondaire polonais en Europe occupée. Le lycée Cyprian-Norwid est alors un lycée de résistance morale culturelle, militaire.

Des résistants polonais en Vercors décrit la création de l'école, la formation des futures élites de la Pologne, les départs clandestins vers Londres, les combats de Vassieux-en-Vercors et d'ailleurs, les vingt-cinq morts et la trentaine de déportés, le retour – ou non – au pays... Il explique aussi comment, au fil des jours, des liens se sont tissés entre habitants du Vercors et hôtes du lycée, des liens si forts que ces Polonais s'appellent entre eux « les Villardiens » !

L'association Mémoire du lycée polonais Cyprian-Norwid est présidée par Stéphane Malbos.

ISBN 978-2-7061-1710-7
Code Sofédis-Sodis S48 155 0



Presses universitaires de Grenoble
5, place Robert-Schuman
BP 1549 – 38025 Grenoble cedex 1
www.pug.fr
Prix : 19,95€

PUG



DATES 7-16 W. 2012 136

„Cena Wolności - Polacy na Frontach 2-jej Wojny Światowej”

*Stowarzyszenie Polskich Kombatantów i Ich Rodzin we Francji
uprzejmie zaprasza na zwiedzanie wystawy*

od 1 do 16 września w Salonach Merostwa miasta LENS

o udziale Wojska Polskiego w 2ej Wojnie Światowej



*od 1-do 16 września w Lens będą miały miejsce uroczystości, konferencje
i wystawy związane z meetingiem lotniczym francusko-polskim*

Lieux de mémoire étrangers en France (2/5) Dans les Pyrénées-Atlantiques, un oratoire est entretenu près d'un camp où des soldats polonais ont été retenus pendant la Seconde Guerre mondiale

A Idron, le souvenir ravivé de l'armée polonaise

IDRON (Pyrénées-Atlantiques)
De notre envoyé spécial

Une quarantaine de musiciens militaires traversent la chaussée au pas. Surprise pour les automobilistes. La circulation est interrompue sur la Nationale 117 durant une poignée de minutes. Au bord de la route, plus de 200 soldats. Uniformes et drapeaux sont polonais. Étonnement. La visite est pourtant devenue traditionnelle. À l'occasion du pèlerinage militaire international de Lourdes en mai, l'armée polonaise fait depuis plus de quinze ans ce crochet d'une trentaine de kilomètres jusqu'à Idron, dans les Pyrénées-Atlantiques.

La troupe se rassemble devant un petit oratoire orné d'une mosaïque représentant la vierge noire de Czestochowa. Au sol, l'aigle blanc sur fond rouge de la Pologne éternelle. L'édifice date de 1941. Il est l'œuvre de soldats polonais alors retenus dans le camp de travail d'Idron. Ces hommes avaient rejoint la France pour poursuivre la lutte contre le nazisme après la défaite polonaise. Échouant dans leur tentative de gagner l'Angleterre via le port de Saint-Jean-de-Luz, environ 700 de ces combattants désarmés se retrouvèrent bloqués et internés à Idron. Beaucoup réussirent cependant à s'échapper, souvent avec l'aide de la population locale. Surtout après la fin de la zone libre en 1942 quand il s'est agi d'éviter le travail forcé en Allemagne.

« Cet épisode de notre histoire montre que même en des temps difficiles, le bien peut triompher, commente Mgr Josef Guzdek, évêque aux armées polonaises. C'est important pour les jeunes soldats que nous emmenons ici de prendre cette leçon au contact de gens qui ont contribué à l'écrire, et c'est une mémoire qu'il faut honorer et entretenir. » Zygmunt Sepaniac ne peut qu'applaudir pareil discours. À 85 ans, le bonhomme est la cheville ouvrière de cette commémoration. Le résultat d'un drôle de rendez-vous du destin.

Zygmunt Sepaniac naît entre Lens et Béthune, où son père vient travailler dans les mines au début des années 1920. Mineur, c'est la voie tracée pour le fiston aussi. Sauf que la guerre impose une bifurcation. Le père entre très tôt dans la résistance, et le minot suit, du haut de ses 14 printemps. Il patiente jusqu'en 1945 pour partir en Italie et s'engager dans une division blindée polonaise. Un passé et des contacts militaires qui allaient s'avérer fort utiles bien des années plus tard.

En 1958, Zygmunt Sepaniac débarque dans le Béarn, où sa sœur et son père le rejoignent. Lui poursuit sa carrière professionnelle à Toulon pendant vingt-cinq ans, mais revient en 1987 prendre sa retraite à



Lors de la commémoration à l'oratoire polonais d'Idron, Zygmunt Sepaniac, 85 ans, le maître de cérémonie, échange avec Léa Legrand, petite-fille d'un ancien du camp qui a participé à la construction de l'oratoire.



Monein, à 30 km d'Idron. C'est là qu'il découvre l'oratoire polonais. Son père, décédé, s'occupait de l'entretien avec d'autres membres de la communauté polonaise locale, qui tous les 6 juin se réunissent autour de la vierge noire. Zygmunt reprend le flambeau. Et s'investit sans compter. Il veut en savoir plus sur l'édifice. Il profite de ses virées régulières en Pologne - quand il charge sa 205 Peugeot de médicaments pour les distribuer au pays où combat alors Solidarnosc - pour faire des recherches sur Idron. Il retrouve notamment des tableaux de Jan Sarnicki, l'ingénieur qui a construit l'oratoire en 1941 et qui, également professeur, eut comme élève à Wadowice un certain Karol Wojtyła, le futur pape Jean-Paul II.

« Le maire d'Idron, par boutade, me demande un jour si je ne peux pas faire venir le pape, se souvient Zygmunt Sepaniac. Je lui ai répondu que pour le pape, je ne pouvais rien faire. En revanche, pour l'armée... »

Un autre oratoire à Septfonds

En 1941, Idron n'est pas le seul camp dans le Sud-Ouest à accueillir des Polonais. Une partie du camp de Juges, sur la commune de Septfonds (Tarn-et-Garonne), ouvert en 1939 pour recevoir des réfugiés espagnols, est à partir de mars 1940 mise à la disposition de l'armée polonaise qui instruit environ 800 aviateurs avant leur transfert vers Lyon. Puis au printemps 1941, le camp est reconverti en centre d'internement pour des officiers des armées

ex-alliées. En juillet, 21 officiers polonais dressent comme à Idron un petit oratoire tout près du camp. Restauré en 1995, il porte lui aussi témoignage de ce passage méconnu des Polonais dans le sud de la France. En mai 2010, une délégation de militaires polonais a fait étape à Septfonds pour évoquer ce souvenir, une cérémonie que les représentants de la communauté polonaise locale souhaiteraient reproduire, comme à Idron.

L'ancien combattant active ses contacts. Depuis 1991, le gouvernement polonais autorise à nouveau un pèlerinage militaire à Lourdes, hier interdit par les communistes. L'aubaine. En 1994, 200 militaires polonais viennent pour la première fois se recueillir à Idron. L'habitude est vite prise et Zygmunt Sepaniac demeure l'incontournable maître de cérémonie.

Depuis 2004, il n'assure tout de même plus l'entretien de l'oratoire. La parcelle au bord de la nationale est passée dans le domaine communal. Mais Zygmunt veille toujours jalousement sur l'édifice. Il se plaint du « manque de reconnaissance » pour son travail, mais n'abandonnerait pour rien au monde son poste de gardien de la mémoire. D'autant que de belles surprises entretiennent la flamme. Comme la rencontre avec Léa Legrand, petite fille d'un ancien du camp d'Idron qui a participé à la construction de l'oratoire.

La jeune étudiante en huitième année de médecine a mené une véritable enquête pour retrouver des éléments sur le passé de son grand-père polonais, décédé en 1978. Un grand-père très discret sur ses origines cosaques, sur sa vie, notamment durant le conflit mondial. Tout juste la mère de Léa croyait-elle savoir qu'il avait contribué à ériger pendant la guerre un monument au mort du côté de Pau. Avec ce maigre indice, Léa Legrand entame des recherches. Au bout de quelques mois, elle finit par tomber sur Zygmunt Sepaniac. Avec son aide, elle reconstitue une partie des aventures de son grand-père. « Après la construction de l'oratoire, il s'est échappé d'Idron vers l'Espagne, puis ensuite l'Angleterre, raconte-t-elle. Aucun de ses sept enfants ne connaissait cette histoire. D'où l'intérêt de ces lieux de mémoire, et de gens comme Zygmunt qui s'appliquent à la transmettre. »

Reste à savoir jusqu'à quand. L'avenir inquiète évidemment Zygmunt Sepaniac, même si l'âge ne semble guère émousser son infatigable énergie. Il imagine volontiers une association européenne d'anciens combattants polonais. Ou la venue de scouts tous les jolis mois de mai, pour aider à l'accueil à Idron, pendant une semaine entière, de soldats ou de familles venant de Pologne. Il espère que les idées qu'il sème un jour pousseront. Même sans lui. « Parce que cette mémoire-là jamais ne doit mourir. »

JEAN-LUC FERRÉ

DEMAIN : Nolette, dernière demeure des forçats chinois de 14-18.